

MERCREDI 18 JANVIER 1995

No 35864 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Tchéchénie

Accord sur une trêve

Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine et une délégation officielle tchéchène ont annoncé hier un accord de cessez-le-feu dans le conflit qui ensanglante la République sécessionniste de Tchétchénie depuis cinq semaines. L'entrée en vigueur de la trêve reste cependant floue.

Page 2

Assurance-chômage

Priorité aux jeunes

Les cantons devront prévoir des mesures actives de réinsertion professionnelle seulement pour les chômeurs jusqu'à 25 ans. En restreignant le projet du Conseil national qui voulait étendre ces mesures à tous les chômeurs, la commission du Conseil des Etats entend décharger financièrement les cantons de près d'un demi-milliard de francs.

Page 4

Carte d'identité

Une forteresse en poche



Parmi les nombreuses innovations de l'année 1995, il en est une plutôt discrète et qui ne devrait pas faire trop de vagues: la nouvelle carte d'identité. Depuis un mois environ, les anciennes cartes arrivées à échéance sont remplacées par un document plus petit, format carte de crédit, fabriqué dans le Jura par l'entreprise Biwi S.A. à Glovelier (photo Impar-Gerber).

Page 21

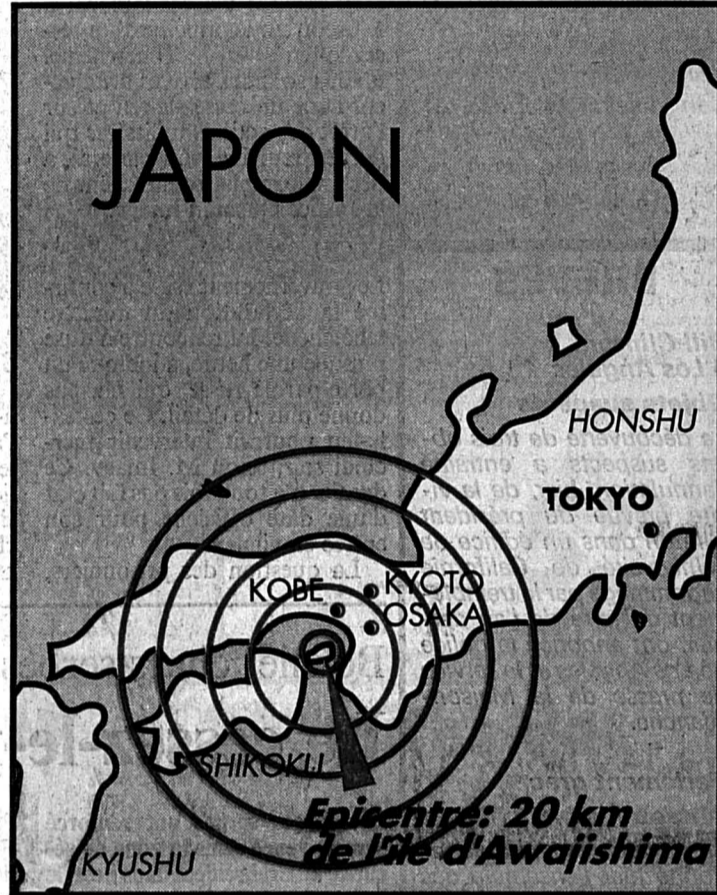
Plus de 1500 morts et 1000 disparus à la suite d'un séisme

Le Japon sous le choc



Le séisme que le Japon craignait s'est produit hier à l'aube: une secousse d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter a violemment secoué le centre-ouest de l'archipel, faisant quelque 1600 morts et un millier de disparus selon les premiers bilans. La ville de Kobé a été la plus durement touchée.

Page 6



OPINION

Privatiser partiellement la BCN

Une chose après l'autre.

Maintenant que le cas du Crédit Foncier Neuchâtelois est virtuellement résolu, sous réserve du contentieux qui peut opposer les actionnaires au conseil d'administration, on peut s'interroger sur l'opportunité de privatiser partiellement la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN). Il n'y aurait là rien d'original.

La Banque Cantonale du Jura est privatisée à 49%, la Vaudoise à 47,7%, la Valaisanne à 26,7%, le Crédit Foncier Vaudois, considéré comme un établissement cantonal, à 53%, la Cantonale de Zoug à 50%. Ces banques bénéficient de garanties variables de l'Etat.

Une privatisation partielle de la BCN limiterait la participation de l'Etat à l'augmentation du capital et son influence occulte sur la banque qui pourrait se doter d'un conseil d'administration moins politique et plus dynamique.

Pour que l'affaire soit intéressante, c'est-à-dire pour que la BCN se développe et maîtrise une politique de crédit qui ne la mette pas en dépendance d'un refinancement contrôlé par les grandes banques, il faut que l'épargne neuchâteloise se regroupe dans «sa» banque, idem pour la fortune.

La BCN a les moyens de devenir très attractive pour l'épargne, attendu qu'elle a versé un intérêt de... 12,1% à l'Etat, l'année dernière.

En 1993, la BCN a dégagé un bénéfice net à répartir de 12,4 millions de francs. Elle a versé 5,75% d'intérêts sur le capital de dotation de 75 millions, soit 4,3 millions.

Des 8,1 millions restants, 40% (3,2 millions) ont été versés à la réserve légale et le reste, 4,8 millions, a été attribué à l'Etat qui, ainsi, totalise 9,1 millions de rentrées, soit 12,1% sur le capital.

L'Etat se sucre copieusement, mais en échange, il assume sa garantie à la BCN.

Une telle rentabilité n'est pas exceptionnelle et un cas exemplaire mérite d'être cité, celui de la Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, à Delémont. Il s'agit d'un établissement privé, comme l'était le CFN, à la différence qu'il est extrêmement bien géré et activement surveillé par ses actionnaires au contraire de ceux du CFN, muets comme des carpes aux assemblées générales et qui voudraient aujourd'hui donner de la canine alors que les carottes sont cuites! La Banque Jurassienne sert un dividende de 12% à ses actionnaires depuis plusieurs années, avec un petit bilan de 500 millions de

francs, provisionné au maximum. Le choix des clients est très sélectif. La petite banque ne s'est pas lancée dans l'aventurisme immobilier. Attendu que la BCN dégage un dividende comparable, force en est de déduire que sa gestion est tout aussi avisée.

Le bilan de la BCN était de 3,1 milliards à fin 1993. En croquant d'un coup le CFN et son bilan de 1,4 milliard, la BCN totaliserait 4,5 milliards sauf à décompter le déchet des actionnaires qui auront boudé le transfert de leurs avoirs.

Mais si les Neuchâtelois le veulent bien, et ils auraient avantage à le vouloir, la BCN peut augmenter son bilan et atteindre une taille critique intéressante en plus d'une capacité d'intervention dans l'économie neuchâteloise qui compenserait favorablement les choix parfois aberrants des banques commerciales dont les centres de décision sont à Bâle et à Zurich.

Au premier janvier dernier, le canton comptait pratiquement 100.000 contribuables, dont 21.000 disposaient d'une fortune de plus de 100.000 francs et, parmi eux, il y a plus de 1500 fortunes de un million et plus. L'épargne placée dans le canton avoisine 5 milliards de francs, ce qui est très au-dessous de l'épargne totale, une part importante ayant émigré sous des cieux discrets et surtout fiscalement plus cléments.

Voilà quelques chiffres qui permettent de dire aux Neuchâtelois, s'agissant de leur engagement auprès de «leur» banque cantonale: «peuvent faire mieux». Et mieux ils feront, mieux la BCN pourra faire pour eux, par exemple servir un taux d'intérêt à l'épargne nettement supérieur à celui en vigueur sur le marché, de même qu'un taux hypothécaire sensible aux doléances des petits et moyens propriétaires.

Si l'Etat peut gloutonner 12,1%, nous autres citoyens-épargnants on se contenterait d'un 6% ou 7%, compte tenu du fait que nous n'aurions pas à assumer une garantie qui resterait de la responsabilité de l'Etat.

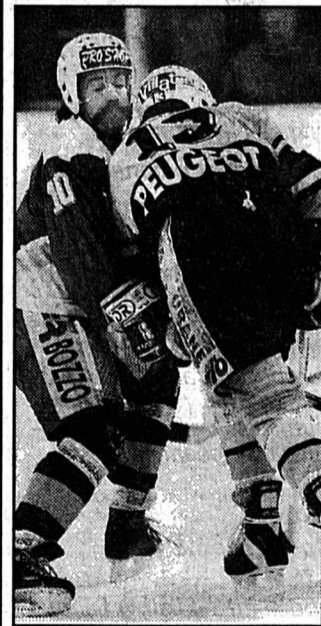
Une privatisation partielle de la BCN est susceptible d'attirer les investisseurs neuchâtelois si les actions sont d'un prix abordable et le capital est assez dilué pour s'ouvrir à une large frange de la population. Des actions au nominal de 100 fr par exemple, mais émises à un prix intéressant pour la banque et abordable pour les citoyens-épargnants neuchâtelois.

L'identification du public à sa banque n'en serait que plus forte.

Gil BAILLOD

Hockey sur glace

Un don du ciel



Trois jours après s'être présenté sous ce que l'on croyait être son vrai visage, le HCC a donné à Porrentruy une image de lui sans doute plus conforme à la réalité. Sur la glace ajoutée, les gens des Mèlèzes ont en effet retrouvé leurs vieux démons. Au bout du compte, une victoire au goût d'inachevé qui s'apparente même à un don du ciel, tant Boucher (à la lutte avec Cadieux sur notre photo Impar-Galley) et ses potes ont peiné devant le HCA.

Page 15

Guerre en Tchétchénie: Grozny toujours pilonnée

Accord sur une trêve à Moscou

Russes et Tchétchènes sont arrivés hier à un accord de principe sur un cessez-le-feu. L'entrée en vigueur de la trêve reste cependant floue. L'artillerie russe avait auparavant continué son pilonnage incessant sur Grozny.

Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine et une délégation officielle du président indépendantiste Djokhar Douaïev sont tombés d'accord mardi à Moscou sur le principe d'un cessez-le-feu en Tchétchénie. «Nous sommes arrivés à un accord sur un cessez-le-feu et sur l'arrêt des actions militaires qui doit être suivi de pourparlers», a déclaré le ministre tchétchène de la Justice Ousman Imaev.

FLOU

Le gouvernement russe a confirmé la déclaration du ministre tchétchène. La rencontre a duré presque une heure, a indiqué un porte-parole russe, qui n'a pas donné plus de détail. Ce cessez-le-feu pourrait intervenir mercredi soir, selon M. Imaev. Ce dernier n'a toutefois pas fait état d'une date officielle pour son entrée en vigueur.

La question des prisonniers,



Tchétchénie

Sur le terrain, les combats continuent dans la capitale.

(Keystone-AP)

a-t-il ajouté, sera étudiée dans l'avenir. Les négociations avec le premier ministre russe ont eu lieu grâce à la médiation du président ingouche Rouslan Aouchev. Le premier ministre russe avait proposé lundi soir l'ouver-

ture de négociations assorties d'un cessez-le-feu.

Les bombardements s'étaient auparavant poursuivis toute la nuit de lundi à mardi. Des roquettes Grad se sont abattues dans le quartier-sud de Okrouj-

noï. Les Tchétchènes auraient repris aux Russes, lundi, l'Institut du pétrole au centre de Grozny, à 500 m environ du palais présidentiel, a affirmé un combattant local.

La télévision tchétchène, qui

émet encore environ deux heures chaque soir, a montré lundi des images du bâtiment du Parlement et du palais sur lequel flottait toujours le drapeau tchétchène. Aucun signe de cessez-le-feu n'était perceptible, hier, dans la capitale recouverte de neige et enveloppée dans le brouillard, ni dans le reste de la petite république caucasienne.

PASSAGES RÉGULIERS

Les avions qui ont bombardé tous ces derniers jours des villages du sud, continuaient de faire des passages réguliers sans qu'on sache exactement vers quelles cibles ils se dirigeaient.

Un proche du président indépendantiste Djokhar Douaïev avait indiqué que les deux responsables tchétchènes partis à Moscou, les ministres de l'Économie et de la Justice, Taïmaz Aboubakarov et Ousman Imaev, étaient «prêts à parler de tout». Il a ajouté toutefois que jamais les Tchétchènes ne se rendraient.

«Quand il y aura de leur côté un nombre de morts suffisamment critique, quand le chiffre sera suffisamment élevé pour qu'ils ne puissent plus se le représenter, à ce moment-là il faudra bien qu'ils arrêtent», a indiqué ce proche du général Douaïev. (ats, afp, reuter)

18.1.1915 - Le Japon adresse un ultimatum en 21 points à la Chine, en réclamant des droits sur le Chantoung et la Mandchourie; la Chine cédera et deviendra un protectorat japonais.

18.1.1952 - Des émeutes antibritanniques éclatent en Égypte.

18.1.1968 - Washington et Moscou se mettent d'accord sur un projet de traité portant sur le contrôle des armes nucléaires.

BRÈVES

Bill Clinton à Los Angeles

Objets suspects

La découverte de trois objets suspects a entraîné l'annulation, hier, de la visite prévue du président Clinton dans un édifice de l'Université de Californie endommagé par le tremblement de terre de l'an dernier, ont annoncé la police de Los Angeles et le service de presse de la Maison-Blanche.

Parlement grec

Mitsotakis blanchi

Le Parlement grec a abandonné hier l'ensemble des charges de corruption et de prévarication contre l'ex-premier ministre Constantin Mitsotakis et deux de ses anciens ministres. La Suisse avait accordé l'entraide judiciaire dans l'affaire de la reprise controversée d'une cimenterie. Ces décisions sont destinées à mettre un terme à une série de scandales qui ont éclaboussé la classe politique grecque ces dix dernières années.

Tchéquie

Walesa en visite

Le président polonais Lech Walesa est arrivé hier en République tchèque à l'invitation de son homologue tchèque Vaclav Havel. M. Walesa devait s'entretenir avec M. Havel de questions bilatérales, de la sécurité en Europe centrale et de l'intégration des pays ex-communistes dans les structures européennes.

Maroc

Gouvernement à former

Abdellatif Filali, l'actuel premier ministre et ministre des Affaires étrangères, sera chargé de former le nouveau gouvernement marocain, a rapporté hier le quotidien «Asharq Al-Awsat». Ce gouvernement comprendra des ministres appartenant aux partis de la majorité parlementaire et des ministres sans appartenance politique, croit savoir le quotidien.

Sri Lanka

Présidente visée

Deux soldats d'élite ont été interpellés pour avoir été trouvés en possession de 300 grammes d'explosifs à l'intérieur de la résidence officielle de la présidente du Sri Lanka, Mme Chandrika Kumaratunga, ont indiqué hier des sources militaires.

Bosnie: chars serbes près de Srebrenica

Le cessez-le-feu reste précaire

Les forces serbes ont renforcé leur présence dans la zone de sécurité de Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, par «plusieurs chars et véhicules blindés». Elles y avaient pénétré il y a une semaine sur 1500 mètres. La FORPRONU s'est déclarée insatisfaite de la façon dont la trêve était observée en Bosnie.

La présence de ces chars «peut être considérée comme une menace pour la zone de sécurité» de Srebrenica et constitue une violation caractérisée des accords de cessez-le-feu et de cessations des hostilités, a déclaré

Paul Risley, porte-parole de la FORPRONU. Les Bosniaques de l'enclave de Srebrenica n'ont pas autorisé les Casques bleus néerlandais qui s'y trouvent à se rendre dans la partie concernée de la zone pour étudier la situation.

M. Risley a déploré à nouveau l'absence de confiance entre les parties en conflit. La FORPRONU «n'est pas satisfaite» de la manière dont la trêve est observée, a-t-il souligné. Il a rappelé que les tirs dans la poche de Bihac avaient fait sept morts pendant le week-end. Les Casques bleus craignent tou-

jours une contre-attaque serbe dans cette zone où une opération bosniaque menée samedi dernier avait abouti à la prise du village de Vedro Polje.

La présence persistante des forces de la République serbe de Krajina (autoproclamée en Croatie) sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine constitue également une violation de l'accord de cessation des hostilités, a rappelé M. Risley. Les forces serbes de Croatie appuient celles du leader sécessionniste musulman Fikret Abdic, dans la zone de Velika Kladusa (nord-ouest). (ats, afp)

Un cabinet dominé par les technocrates

Gouvernement formé en Italie

Le président du Conseil italien désigné, Lamberto Dini, a annoncé hier à Rome la liste de son nouveau gouvernement. Le cabinet est composé exclusivement de «techniciens» non liés aux partis politiques. Mais l'ex-majorité pourrait, selon des premières indications, refuser de le soutenir.

Le nouveau gouvernement est constitué d'une majorité de professeurs mais également de magistrats et de personnalités liées aux milieux d'affaires. Il compte aux Affaires étrangères Susanna Agnelli, la sœur du patron du groupe Fiat Giovanni Agnelli. Elle avait déjà été secrétaire

d'Etat de ce ministère. Par ailleurs, le ministère de la Défense revient au général Domenico Corcione, ancien chef d'Etat-major de la défense, l'Intérieur au premier président de la Cour de Cassation Antonio Brancaccio, et la justice à l'ancien procureur général Filippo Mancuso.

Pour ce qui concerne les ministères économiques, M. Dini assurera l'interim de son ancien ministère, le Trésor.

Aucun des 23 ministres n'appartient au monde politique. Lamberto Dini a dix jours, selon la Constitution italienne, pour présenter son gouvernement de-

vant la Chambre des députés et le Sénat. Déjà l'ex-majorité semble réticente à le soutenir.

REFUS

Les forces politiques restées fidèles au président du conseil italien démissionnaire Silvio Berlusconi ont annoncé qu'elles ne voteraient pas la confiance au gouvernement formé par Lamberto Dini. Ces partis, l'Alliance nationale (néofasciste), Forza Italia, le mouvement de Silvio Berlusconi, et le Centre Chrétien-Démocrate (CCD) ont annoncé ce choix à l'issue d'une rencontre avec M. Berlusconi. (ats, afp, reuter)

Cambodge: le roi Sihanouk prône la réconciliation

Appel aux Khmers rouges

Le roi Norodom Sihanouk a demandé hier aux rebelles khmers rouges de renoncer à la lutte armée et de rejoindre les rangs gouvernementaux. Il a ainsi soutenu la politique de réconciliation nationale du gouvernement.

Prenant la parole à Takmau, à 15 km au sud de Phnom Penh,

il a déclaré: «Il existe toujours des problèmes. Le plus important est celui des Khmers rouges, qui ne nous permet pas de reconstruire la nation aussi rapidement que nous le souhaiterions.» Le gouvernement a offert une amnistie générale aux rebelles khmers rouges rejoignant les forces gouvernemen-

tales. Cette offre expirait dimanche, mais le gouvernement a fait savoir qu'il continuerait d'accepter les transfuges. Selon des statistiques publiées par le gouvernement, plus de 5000 combattants khmers rouges et un nombre égal de sympathisants civils ont fait défection depuis un an. (ats, reuter)

Deux milliards nécessités par le Rwanda

Une aide cruciale

Le Rwanda a besoin d'une aide de deux milliards de francs (1,5 milliard de dollars) en 1995. Un appel de fonds va être lancé cette semaine à Genève avec les autorités du Rwanda par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Département des affaires humanitaires.

Lors d'une conférence de presse hier à Genève, le secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, Peter Hansen, le représentant spécial de l'ONU au Rwanda, Shahryar Khan et l'administrateur du PNUD, James Gustave Speth, ont insisté sur l'importance vitale de cette assistance financière.

«Il ne s'agit pas de soutenir un camp contre l'autre, mais de subvenir aux besoins fondamentaux de la population rwandaise», a déclaré l'ambassadeur Khan.

Aujourd'hui, le gouvernement rwandais, conduit par le premier ministre Faustin Twagiramungu, va présenter aux pays donateurs un plan de redressement d'un montant de 764 millions de dollars. Simultanément, l'ONU lance un appel coordonné inter-agences de 710 millions de dollars pour l'année 1995.

Alors que le plan du gouvernement rwandais concerne les besoins intérieurs du pays, l'appel de l'ONU vise à couvrir principalement les dépenses concernant les réfugiés rwandais et burundais dans les pays voisins et les personnes déplacées à l'intérieur du Rwanda. «Nous sommes optimistes quant à la réponse de la communauté internationale. Nous avons déjà reçu la moitié des fonds nécessaires en promesses de dons», a déclaré l'administrateur du PNUD. (ats)

Le Pape en Papouasie-Nouvelle Guinée

Un laïc béatifié

Le pape Jean-Paul II a béatifié hier Peter ToRot, premier candidat de Papouasie-Nouvelle Guinée à la sainteté. La cérémonie traditionnelle, haute en couleurs, s'est déroulée sous une pluie torrentielle dans le stade municipal de Port Moresby.

Les autorités ont proclamé jour férié cette première journée de la visite du pape à l'occasion de la

béatification de Peter ToRot. Ce laïc avait été emprisonné par les Japonais en 1942 pour avoir refusé de cesser de prêcher. Il avait été tué par injection mortelle trois ans plus tard.

Des centaines d'insulaires ont assisté à la cérémonie. Pour ce faire, ils ont dû braver les premières précipitations importantes à Port Moresby depuis plus de sept mois. (ats, afp)

Territoires occupés

Israël construit

Plus de 2000 ouvertures de chantiers de construction d'habitations ont été autorisées dans les colonies juives de Cisjordanie l'année dernière, alors que le gouvernement israélien avait promis aux Américains d'arrêter la plupart des constructions nouvelles, selon des chiffres publiés hier.

Le nombre total des habita-

tions actuellement en construction dans les colonies de peuplement est d'environ 4000, selon l'association des entrepreneurs.

Et, selon un rapport du ministère du Logement rendu public par une indiscretion, le gouvernement envisagerait d'accélérer le rythme des constructions en 1995. (ap)

LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 18.01.1995 Semaine 03

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ !



Antenne pour la réception des satellites

Set complet comprenant : miroir en alu inoxydable, LNB très sensible pour une meilleure qualité de réception, récepteur-stéréo avec une super gamme de fréquences de 900 à 2050 MHz, 2 sorties scart, sécurité pour enfants, télécommande et câble audio.

Set Ø 80 cm : réception des programmes des pays de l'Est **199.-**
~~279.-~~

set Astra Ø 60 cm **179.-**
~~229.-~~

PRÊTE À L'EMPLOI

PRIX SENSATIONNEL

SOLDÉS

Côtelettes de porc 9.90 kg ~~16.-~~

Filet mignon de porc kg **29.-**
~~39.-~~

Rôti de porc kg **12.90**
cou ~~19.-~~

Bouilli kg **10.90**
~~16.-~~

Poulet kg **5.90**
frais ~~7.90~~

10 paquets de pâtes BARILLA
Plus de 30 sortes



10 x 500 g **13.90**
~~17.50~~

24 boîtes de tomates pelées



24 x 400 g **10.20**
~~20.40~~

1/2 PRIX

10 tablettes de chocolat ALPIA SWISS



10 x 100 g **6.-**
~~12.-~~

1/2 PRIX

24 boîtes de COCA-COLA



24 x 33 cl **12.90**
~~19.20~~

MINI-PRIX

3 bouteilles de vinaigre de table blanc THOMY



3 x 1 litre **4.20**
~~6.30~~

3 POUR 2

6 bouteilles de CASTEL DEL MONTE
Vin rouge italien



carton 6 x 75 cl **14.70**
~~29.40~~

1/2 PRIX

3 boîtes d'OMO
Lessive complète



3 x 5 kg **31.80**
~~47.40~~

3 POUR 2

3 bouteilles de CANARD-WC
2 parfums



3 x 750 ml **6.40**
~~9.60~~

3 POUR 2

Téléphone «Beletel 20»
Agréé par les PTT. Garde en mémoire 10 numéros de téléphone. Montre digitale avec alarme, touche de répétition, touche de commande pour transférer un appel, affichage LED, câble de 3,5 m et prise pour la Suisse. En noir et blanc.



49.50
~~99.-~~

1/2 PRIX

Set de casseroles en inox HIGH CLASS, DE LUXE ou FANTASY 11 pièces



11 tlg. De Luxe Set **149.-**
~~199.-~~

25% MOINS CHER

Superbe qualité. Design attractif avec de belles poignées. En acier 18/10, avec fond sandwich conducteur de chaleur.

Touret à meuler EUROTEC
Diamètre des meules 150 mm, moteur 1/4 CV, max. 3000 tr/min. et roulements à billes.



49.50
~~99.-~~

1/2 PRIX

Etendoir



Avec 2 grilles supplémentaires pliables, env. 19 m de fils à étendre. **12.90**
~~19.90~~

35% MOINS CHER

Assurance-chômage: les Etats discuteront d'un projet modifié

Priorité aux moins de 25 ans

La révision de l'assurance-chômage n'en finit pas de changer de peau. La commission préparatoire du Conseil des Etats a présenté hier les solutions qu'elle proposera dans 15 jours au plénum. Si elles modifient largement celles adoptées en automne par le National, c'est que, dans l'intervalle, les cantons ont pu faire valoir leurs réserves: la réinsertion quasi-obligatoire des chômeurs n'est pas possible pour tous. On se concentrera donc sur les jeunes.

tions. Ils estiment que ce système de réinsertion des chômeurs les oblige à créer, sur le plan national, pas moins de 65.000 cours et occupations temporaires. Principal problème: ces emplois ne doivent pas concurrencer l'activité économique privée.

Difficile donc, notamment pour les cantons romands davantage touchés par le chômage, d'organiser ce placement. D'autant plus que, s'ils n'y parvenaient pas, ils devraient assumer entièrement l'indemnisation de leurs chômeurs inoccupés.

La commission préparatoire du Conseil des Etats - où les cantons sont mieux représentés

en tant que tels - a donc revu à la baisse ces exigences.

PLUS PRATIQUE

La réinsertion des chômeurs dans des cours ou des programmes d'occupation ne sera obligatoire, après 4 mois de chômage, que pour ceux âgés de moins de 23 ans ou qui sont à la recherche d'un premier emploi. Ce qui représente la création d'environ 15.000 postes (520 pour Neuchâtel, 220 pour le Jura). Une solution plus «pragmatique» que celle du Conseil national, a commenté hier le président de la commission, le socialiste thurgovien Thomas Onken.

Et pour les chômeurs plus âgés, qui ont souvent charge de famille? En restreignant les mesures obligatoires à une seule catégorie, on laisse aux cantons une bonne marge de manœuvre pour s'occuper également des autres, répond le député thurgovien, ajoutant qu'il avait fallu «faire un choix». Les jeunes sont par ailleurs ceux qu'il faut, en priorité sortir du chômage. Le Conseil fédéral devrait avoir la compétence d'élever la limite à 30 ans, s'il le juge souhaitable.

PLACEMENT EFFICACE

De son côté, le radical vaudois Jacques Martin a insisté sur un

autre point essentiel de la révision (également prévu par le National): la création d'offices régionaux de placement. Vaud a lancé deux projets pilotes dans ce sens: à Nyon, par exemple, un conseiller s'occupe individuellement de 250 chômeurs, pour lesquels il établit un bilan de carrière et une orientation en fonction des contacts qu'il entretient avec 800 entreprises.

«Il y a de bonnes chances pour que ce modèle soit repris par l'OFIAMT et proposé aux autres cantons», a estimé le député vaudois. Il s'agit, pour ces offices, d'effectuer un travail que les communes, débordées, ne peuvent plus assumer. A noter enfin que la commission propose également un délai d'attente de cinq jours pour tous les chômeurs.

Globalement, le projet de la commission allège la charge financière des cantons d'environ 400 millions. Le Fonds de chômage devra, dans ce projet, déboursier annuellement 5.7 milliards, pour 5.4 milliards de recettes (cotisations). F. N.

18 janvier 1946 - La banque des règlements internationaux (BRI) a calculé le coût de la Deuxième Guerre mondiale, estimé à 3400 milliards de francs suisses, alors que la Première aurait coûté 900 milliards selon les mêmes critères d'évaluation. A titre comparatif, la Suisse a consacré durant la même période cinq milliards à sa défense nationale, montant non compris dans le calcul de la BRI.

BRÈVES

Berne

Horaires CFF

La majeure partie des quelque 300 demandes d'amélioration de l'horaire présentées par les cantons - touchant principalement le trafic régional - n'ont pas pu être retenues par les CFF. Le nouvel horaire qui sera mis en vente dès le 15 mai prochain sera donc marqué par les mesures d'économie. Il sera valable du 28 mai 1995 au 1 juin 1996.

Droits civiques

Majorité abaissée

Les Suisses seront bientôt majeurs à 18 ans. Aucun référendum n'a en effet été lancé contre l'assouplissement de l'âge de la majorité civile et matrimoniale.

Guide hôtelier

Pour les handicapés

Les éditions Brunner, à Kriens (LU), ont publié lundi deux guides hôteliers destinés aux handicapés qui désirent se rendre à l'étranger. Le premier contient une liste de plus de 700 établissements allemands. Le second comprend plus de 900 hôtels, appartements de vacances et bateaux de croisière de 68 pays.

Requérants d'asile

Actes de violence

L'an dernier, neuf attentats ont été perpétrés contre des centres abritant des requérants d'asile en Suisse. Dans six cas, des objets inflammables ont été lancés alors que des coups de feu ont été tirés à deux reprises. Un centre a en outre été la cible de jets de pierre, a confirmé hier le ministre public de la Confédération.

Lausanne

Secousse politique

L'élection d'un nouveau municipal lausannois, rendue nécessaire par la démission de Jean-Claude Rosset, ne sera pas tacite. Outre une candidature libérale certaine et une radicale plus que probable, le POP-PdT a annoncé hier la présentation de Bernard Métraux.

Argovie

Séropositif coupable

La Cour suprême d'Argovie a révisé son jugement dans l'affaire du séropositif condamné pour avoir transmis le virus du sida lors de rapports sexuels non protégés. L'homme, âgé de 39 ans, a vu sa peine passer de 18 mois avec sursis à deux ans et demi de prison ferme. La défense a fait recours.

Berne

François NUSSBAUM

L'automne dernier, le Conseil national votait une révision très novatrice de la loi sur l'assurance-chômage. Préparée avec les organisations patronales et des syndicats, elle prévoyait la réinsertion rapide et systématique des chômeurs: les indemnités n'étaient versées que durant un laps de temps raccourci, après quoi il fallait suivre un cours de formation, de recyclage ou accepter une occupation temporaire pour continuer à être indemnisé.

PAS DE CONCURRENCE

Les cantons, qui n'avaient pas été associés à la concertation préalable du National, n'ont pas tardé à faire valoir leurs objec-



Hausse de la publicité en 1994

Journaux épaissis

La reprise économique épaissit les journaux. L'an passé, le nombre d'annonces placées dans la presse suisse a augmenté pour la première fois depuis 1990. Le volume d'annonces est en hausse de 5,1% par rapport à 1993. Les journaux à petit tirage n'ont cependant pas pu profiter de la reprise.

Avec 29,9% de croissance, les offres d'emplois se sont situées au-dessus de la moyenne, indique hier un communiqué de l'Association suisse des éditeurs de journaux et de périodiques (ASEJ). Les annonces commerciales ont connu une hausse de 2,5% dans les quotidiens et journaux recensés en 1992.

Au mois de décembre, cette tendance positive s'est clairement confirmée avec une augmentation de 8,9%. Durant cette période, la croissance réelle des annonces commerciales (+1017 pages) a été pour la première fois supérieure à celle des offres d'emplois (+515).

La croissance du volume d'annonces en Romandie (+1,9%) a été inférieure à la moyenne suisse. L'ASEJ explique cette faible croissance par la disparition de «La Suisse». A elle seule, la mort du quotidien genevois a provoqué la perte de 3696 pages d'annonces.

Contrairement à la tendance générale, les journaux à faible tirage (moins de 10.000 exemplaires) n'ont pas profité de la reprise économique. Cette catégorie a même souffert d'une perte de 1178 pages d'annonces, soit une baisse de près de 8%.

La S.A. Recherches et études des médias publicitaires (REMP), qui s'occupe des statistiques depuis 1990, s'attend à ce que la croissance se poursuive en 1995. Le commerce des annonces, et particulièrement celui des offres d'emplois, est un bon indicateur conjoncturel. C'est pourquoi on peut s'attendre à ce que la reprise se confirme, explique Franz Helbing de la REMP. (ats)

Nidwald: oui aux déchets radioactifs

Succès pour la CEDRA

Le gouvernement nidwaldien a accordé une autorisation générale et une concession aux exploitants du site de stockage pour déchets radioactifs, prévu au Wellenberg. Il l'a fait savoir hier lors d'une conférence de presse.

Les votants pourront vraisemblablement se prononcer sur cette question le 23 juin prochain. Le gouvernement entend par ailleurs mettre sur pied une commission afin de poursuivre les travaux de planification.

L'accord gouvernemental ne referme toutefois pas le dossier. Plusieurs partis ont en effet annoncé une récolte de signatures et une votation populaire est probable. Plus d'un millier d'oppositions ont déjà été déposées contre le projet.

Pour autant que tous les obstacles soient levés, la CEDRA pourrait commencer les travaux en 1998. Le canton et la commune concernés toucheraient environ 7 millions de francs de dédommagements par an. (ap)

Visite du chancelier autrichien Franz Vranitzky

La Suisse n'est pas seule!

L'entrée de l'Autriche dans l'UE renforce plus qu'elle ne diminue l'importance de ses relations bilatérales avec la Suisse, a affirmé hier à Berne le chancelier autrichien Franz Vranitzky. En visite officielle, il a souhaité que les négociations bilatérales entre Berne et Bruxelles aboutissent rapidement à des résultats.

Pour sa première visite à l'étranger depuis l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne, M. Vranitzky répondait à l'invitation du président de la Confédération Kaspar Villiger. Dans la résidence du Lohn près de Berne, le chancelier s'est entretenu avec M. Villiger, ainsi qu'avec les conseillers fédéraux Flavio Cotti, Jean-Pascal Delamuraz et Adolf Ogi.

Au terme des entretiens, le chancelier autrichien a tenu à

souligner lors d'un point de presse que sa visite ne constituait pas un simple geste de politesse mais exprimait la volonté de l'Autriche d'éviter un isolement de la Suisse. Vienne veut contribuer à une avancée rapide des négociations bilatérales entre Berne et Bruxelles, ainsi qu'à l'extension des secteurs discutés.

L'Autriche est particulièrement intéressée à des résultats dans le domaine des transports. Les négociations sur le deuxième «paquet» d'accords sectoriels envisagés entre l'UE et la Suisse, qui comprend les transports aériens et routiers, doivent en principe débuter en mars prochain.

L'INITIATIVE DES ALPES

Interrogé sur les conséquences pour son pays de l'initiative des Alpes, il a reconnu que l'Au-

triche aurait à supporter un poids plus lourd en matière de transit et qu'il «faudra discuter». Pour M. Villiger toutefois, les NLFA devraient empêcher une discrimination des camions étrangers.

Sur le plan de la sécurité en Europe, les deux pays estiment que le Partenariat pour la paix constitue un contrat «à la carte» qui doit permettre de respecter les spécificités politiques des différents Etats qui y souscrivent. L'Autriche va y adhérer comme pays neutre, et la Suisse pourrait la suivre, a indiqué M. Villiger.

Dans une interview parue hier dans le quotidien zurichois «Tages Anzeiger», Franz Vranitzky a présenté sa visite comme un signal important: «Je crois qu'aucun pays d'Europe n'a intérêt à un isolement de la Suisse». (ats)

Présentation du nouvel Office du tourisme suisse

Une fleur pour le monde

Nouveau logo et nouveaux dirigeants pour l'Office national suisse du tourisme (ONST) qui a présenté hier à Zurich ses stratégies pour relancer la place touristique suisse. Il s'agira de mieux tenir compte des exigences du vacancier, en l'informant mieux et en lui présentant une offre plus étoffée.

C'est avec une «Fleur d'or», un emblème qui relève aux oubliettes le drapeau rouge à croix

blanche, que l'ONST se lance à l'assaut de nouveaux marchés. Car si la Suisse continue à occuper une place enviable dans le palmarès du tourisme mondial, elle a néanmoins souffert de la récession et surtout de la compétition internationale, toujours plus vive, tant sur les prix que sur la qualité.

La Suisse est néanmoins en mesure de faire face à la concurrence à condition de pousser son tourisme vers une approche mondiale, a estimé Jean-Luc Nordmann, directeur de l'Office

fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Aujourd'hui, les trois quarts de la demande des prestations touristiques suisses proviennent de deux pays seulement: la Suisse et l'Allemagne. Aucun autre pays n'atteint la barre des 5%.

Pour corriger cette situation, l'offensive doit être dirigée sur deux plans: l'information et la diversification de l'offre, pour satisfaire les besoins de vacanciers toujours plus exigeants. (ats)

PROFITEZ DE LA PLONGÉE

50% 30% 50% 20% 60% 30% 40%

20% de rabais sur les complets pour messieurs, vestes et manteaux pour dames et messieurs non baissés

SCHILD

C'est chic

La Chaux-de-Fonds: 21, avenue Léopold-Robert / Neuchâtel: Saint-Honoré 9

25-18027

IMMOBILIER

HPI
CREDIT IMMOBILIER
cautionné par la Confédération plus
2^e PILIER = SECURITE

Venez habiter à
LA CHAUX-DE-FONDS

Appartement 4 pièces, cheminée de salon, grande terrasse.
Mensualité
dès **Fr. 1'506.-** + charges.

Appartement 3 pièces, "sous les toits", avec cheminée de salon.
Mensualité
dès **Fr. 1'206.-** + charges.

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

A louer pour le 31 mars 1995 ou date à convenir, La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès 105
magnifique appartement de 3 pièces en duplex
Cuisine agencée avec lave-vaisselle, cheminée de salon, confort.
Loyer mensuel: Fr. 1530.- + charges.
Pour tous renseignements, s'adresser à: Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel, ☎ 038/39 64 90.
28-9793

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

A LOUER
SURFACE DE 100 m²
au 1er étage d'un immeuble avec ascenseur à l'avenue Léopold-Robert, convenant parfaitement comme
CABINET MÉDICAL
Aménagement à discuter.
132-765535

DIVERS

Discretion assurée

Gibraltar 18
Tél. 038/25 19 69
2007 Neuchâtel

● Cassettes vidéo XXX vente et location, 1500 titres
● Cuir et latex Mode et accessoires
● Gadgets X
● Magazines pour public averti!
● Prix imbattables

SEX SHOP NEW SEXYLAND
Rue de l'Etoile 1
Tél. 039/28 10 30
2300 La Chaux-de-Fonds

AVIS OFFICIEL

À VENDRE
Pommes
Différentes variétés: Fr. 2.-/kg
Ecole d'agriculture, Cernier
le jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
☎ 038/540 500
28-9791

ENSEIGNEMENT

L'ANGLAIS S'APPREND CHEZ WALL STREET.

La méthode qui s'adapte à vos besoins personnels.
Plan d'étude flexible
Apprendre selon son rythme personnel
Résultats garantis

Rendez-nous visite: pour un test de classement gratuit, un entretien sans engagement et pour avoir la chance de gagner un vol pour New York.
Vous pouvez également nous appeler au:
Tél: 039/23 55 30



Av. Leopold-Robert 9, 2300 La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOI

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Osez changer de situation!
Vous qui avez déjà travaillé dans la

FABRICATION DE BOÎTES DE MONTRES
Nous avons plusieurs postes de travail à vous proposer.
Appeler-nous pour convenir d'un entretien

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

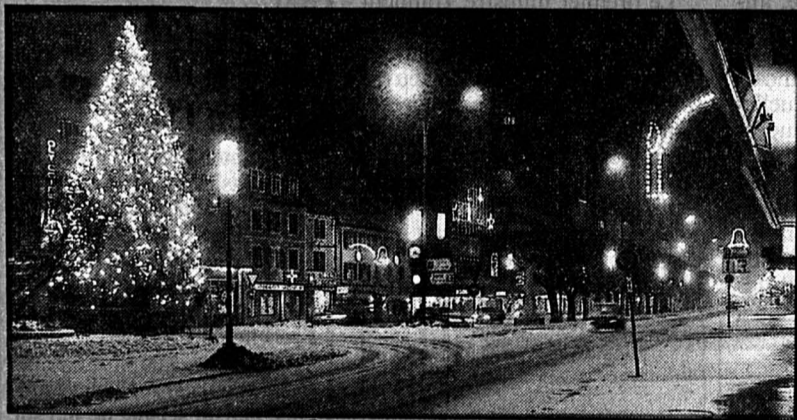
Jeudi 19 janvier 1995 à 17 h 15
à l'Institut de microtechnique (salle A.-Jaquerod)

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Ulrich Kroll, physicien diplômé de l'Université de Constance:

Déposition du silicium amorphe hydrogéné par décharge radiofréquence
Le doyen: H.-H. Nägeli
28-9484

Subary Legacy 2.2 4WD Break 1991, gris mét., 27000 km. Fr. 22500.- ☎ 038/29 90 00 ou 077/37 17 62 28-9525	Jeep Grand Cherokee Ltd 1993, vert métal., 26000 km. Fr. 45800.- ☎ 038/29 90 00 ou 077/37 17 62 28-9529
--	--

LE POD



Intercoiffure Dames et messieurs
Jacky Mayor
Avenue Léopold-Robert 40
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 90
132-757134

BERNINA
Votre centre de couture
M. THIÉBAUT
Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 21 54
132-755759

BIENVENUE DANS L'AVENUE



La nouvelle Nissan Primera construite en Europe. A partir de 20'950 francs déjà. Un carénage harmonisé, un puissant moteur 16 soupapes à injection «multi-point», équipé de l'airbag de série côté conducteur (à partir du modèle SLX), antivol «immobilizer» et trois ans de garantie très étendue. A essayer sans tarder.

Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34. Le Locle: Project-Garage, Michel Liechti, 039/31 15 15

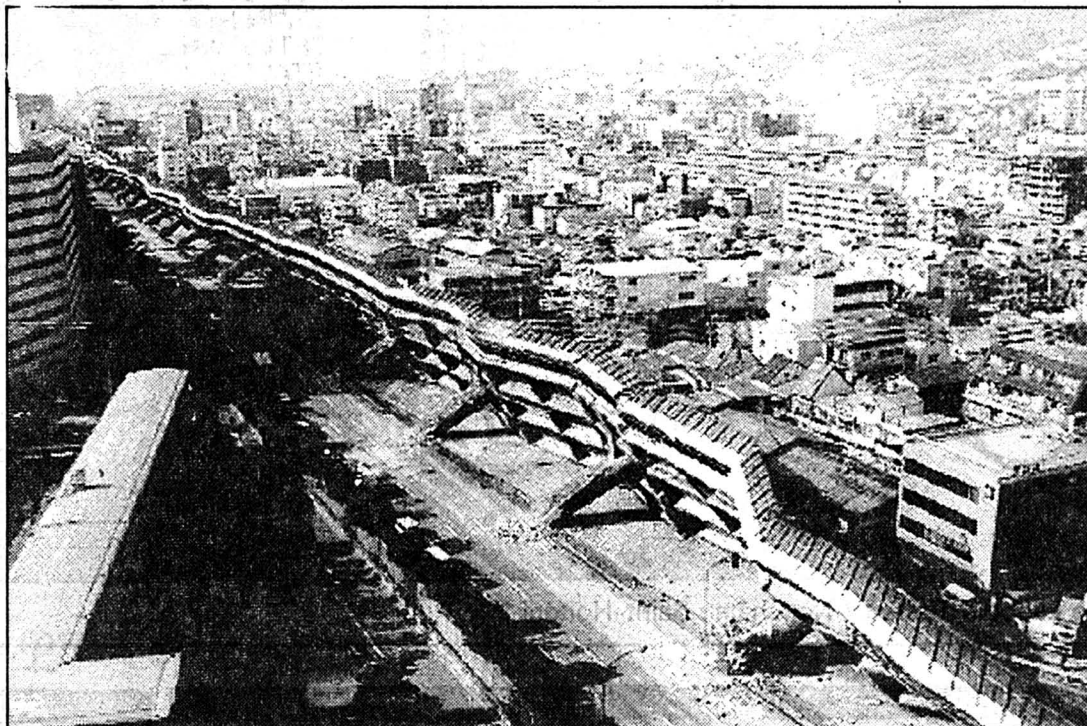
Au moins 1600 morts et un millier de disparus au Japon

Un séisme en zone urbaine

Le séisme en zone fortement urbanisée que le Japon craignait s'est produit hier à l'aube: une secousse d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter a violemment secoué le centre-ouest de l'archipel, faisant quelque 1600 morts, plus de 6000 blessés et un millier de disparus, selon un dernier bilan de la police nipponne.

Le bilan encore provisoire de cette catastrophe semblait devoir s'alourdir à mesure que se poursuivaient les opérations de recherches sous les multiples décombres. Le rétablissement progressif des communications devaient également permettre de décompter plus exact des victimes.

La ville portuaire de Kobé a été la plus durement touchée par cette secousse: des centaines d'immeubles se sont écroulés, de nombreux incendies – souvent alimentés par le kérosène du chauffage – se sont déclarés, des routes se sont affaissées et plusieurs trains ont quitté leur voie. Plus de 12 heures après la catastrophe, des flammes s'élevaient



Kobé

L'autoroute surélevée n'a pas résisté au tremblement de terre.

(Keystone-EPA)

toujours de bâtiments en ruines, illuminant la ville plongée dans la nuit.

La secousse n'a été que très légèrement ressentie dans la capitale, située 450 km plus à l'est.

En revanche, bien qu'aucune scène de panique n'ait été signalée, beaucoup dans la région du séisme ont cru vivre leurs derniers instants. «Je pensais que c'était la fin du monde», a ainsi expliqué un vieil homme de 64 ans, dont la maison s'est entièrement effondrée à Nishinomiya, en banlieue de Kobé. «J'ai survécu en me glissant entre un buffet et un mur.»

DEPUIS 1948

Le séisme, qui a duré une quarantaine de secondes à partir de 5 h 46, est le plus meurtrier à avoir touché une zone densément peuplée au Japon depuis 1948. Cette année-là, un tremblement de terre avait fait plus de 5000 morts dans la région de Fukui (nord-ouest).

«D'autres séismes aussi puissants que celui-ci ont été enregistrés depuis lors, mais pas dans des agglomérations», a expliqué le sismologue Masayuki Kikuchi, professeur à l'Université de Yokohama. En fait, le tremblement d'hier est le dernier d'une série de forts séismes enregistrés depuis le 28 décembre. Bien que son épicer soit situé à 20 km de profondeur sous l'île d'Awaji, au large de Kobé, aucune alerte de raz-de-marée n'a été lancée.

Selon le sismologue français Claude Allègre, «il y a actuellement une période de recrudescence d'activité sismique au Japon», qui est due au fait que «la plaque tectonique du Pacifique s'enfonce sous le Japon provoquant des tensions de l'écorce terrestre, des craquelures et des

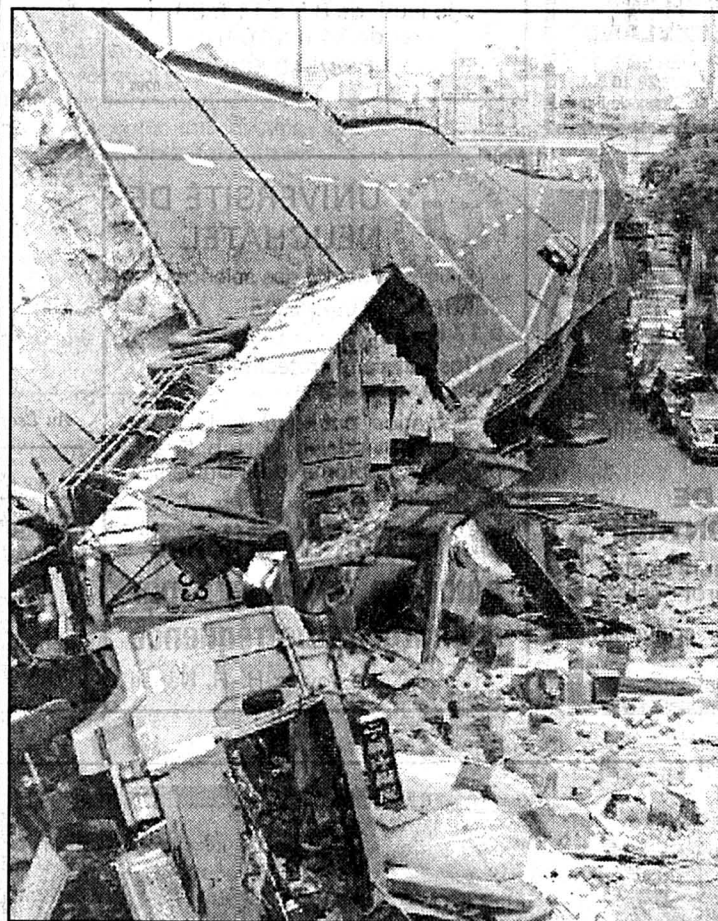
fractures qui sont les tremblements de terre». Bien que le respect des normes parasismiques soit obligatoire pour construire et que la population soit éduquée, «un très très gros tremblement de terre serait un désastre», a-t-il ajouté.

ACCÈS COUPÉS

La secousse a également coupé la plupart des voies d'accès à cette région proche de la mer du Japon ainsi que l'électricité et les lignes téléphoniques. Fort heureusement, la terre a tremblé à une heure où une majorité de Japonais étaient encore chez eux et se préparaient à partir travailler. D'après Yoshiaki Kawata, spécialiste de l'Institut de recherches sur les catastrophes à l'Université de Kyoto, «si le séisme s'était produit deux heures plus tard, nous aurions eu une catastrophe majeure».

A 80 km à l'est de Kobé, la ville de Kyoto a elle aussi ressenti avec force ce séisme. Plusieurs statues et temples de l'ancienne capitale du Japon, qui est aussi l'un des principaux centres culturels de l'archipel, auraient subi des dommages irréparables.

Le premier ministre Tomiichi Murayama a adressé ses condoléances aux familles des victimes et s'est engagé à mettre en œuvre toutes les «mesures nécessaires». L'armée a pour sa part dépêché un millier d'hommes en urgence et devait envoyer de nouveaux renforts, tandis que la Croix-Rouge nipponne mobilisait médecins et infirmières dans tout le pays. (ap)



Autoroute

Des véhicules ont été surpris en plein séisme.

(Keystone-AP)

Une relance pourrait être provoquée par le séisme

L'économie peut absorber le choc

Le tremblement de terre meurtrier qui a touché hier le Kansai provoquera des perturbations temporaires dans l'économie japonaise. Cette dernière a cependant la capacité d'absorber le choc, et ne devrait pas avoir d'impact significatif sur l'économie mondiale, estiment les experts.

Les experts estiment que le séisme n'affectera pas durablement l'économie japonaise et pourrait même provoquer une légère relance dans le bâtiment et les travaux publics. Face à un drame humain, ces experts soulignent bien entendu l'incongruité de toute spéculation sur un éventuel impact positif du séisme sur le plan économique.

Mais dans le même temps, ils font remarquer que dans ce genre de catastrophe, les chantiers de reconstruction et l'aide

d'urgence allouée par l'Etat, si elle ne permet pas d'effacer la tragédie humaine, peut au moins en limiter les effets économiques négatifs.

«La question est de savoir à quel point l'activité économique sera perturbée, et cela nous ne le savons pas encore», indique un économiste étranger installé au Japon. «A Los Angeles, le séisme a eu très peu d'effets sur la macroéconomie. Et au niveau régional, ça a finalement stimulé les choses en raison de tout l'argent débloqué par le gouvernement».

Selon Kenneth Courtis, économiste en chef de Deutsche Bank Capital Markets (Asia), contacté par l'Agence France Presse à Tokyo, il ne faut pas redouter un mouvement de retrait des marchés étrangers des investisseurs institutionnels japonais, même si «une petite spéculation» s'est manifestée à Tokyo. Sur les marchés européens, le yen a d'abord reculé avant de se reprendre.

L'économie régionale va être désorganisée pendant plusieurs mois, estime Kenneth Courtis, en raison des dommages majeurs subis par les infrastructures (transports, télécommunications, énergie). Mais l'économie japonaise, qui sort lentement d'une longue récession, dispose de surcapacités de production de l'ordre de 5 à 7%, selon lui.

PSYCHOLOGIQUE

L'effet psychologique du choc sur les consommateurs nippons est plus difficile à mesurer, la population de l'archipel se préparant à des journées de deuil et d'angoisse devant les «répliques» de la grande secousse.

(ats, afp, reuter)



Angoisse

La population a sauvé ce qu'elle a pu et est partie à la recherche d'un abri.

(Keystone-AP)

Depuis dix ans

Le tremblement de terre qui a secoué le centre de l'archipel nippon intervient après une série de secousses sismiques qui ont affecté cet hiver le Japon, l'un des pays les plus exposés de la planète. Voici les séismes les plus importants des dix dernières années:

– 19 septembre 1985, à Mexico et dans sa région: 5000 morts (magnitude 8,2).

– 10 octobre 1986, à San Salvador (Salvador): 1400 morts et 10.000 blessés (magnitude 7).

– 7 décembre 1988, en Arménie soviétique (ex-URSS), plus de 50.000 morts et disparus selon les autorités arméniennes (intensité 9 à 10 sur l'échelle de Mercalli).

– 21 juin 1990, en Iran dans les provinces de Ghilan et Zandjan (nord-ouest): 35 à 36.000 morts (7,7 sur l'échelle de Richter).

– 16 juillet 1990, à Luçon, principale île des Philippines: 1641 morts, 969 disparus et 3441 blessés (7,7 sur l'échelle de Richter).

– 1er février 1991, en Afghanistan et au Pakistan: au moins 1500 morts (6,8 sur l'échelle Richter).

– 20 octobre 1991, au pied de l'Himalaya (nord de l'Inde): 1500 morts et environ 3000 blessés (magnitude de 6,1).

– 13 mars 1992, nord-ouest de la Turquie: 653 morts et disparus, environ 700 blessés (magnitude de 6,8).

– 2 septembre 1992, séisme de 7,2 sur l'échelle de Richter suivi d'un raz-de-marée sur la côte Pacifique du Nicaragua: 118 morts, 63 disparus, 489 blessés.

– 12 octobre 1992, en Egypte, un séisme de 5,5 sur l'échelle de Richter touche principalement la région du Caire: 552 morts (officiel).

– 12 décembre 1992, île de Flores (Indonésie): plus de 2000 morts (magnitude de 6,8).

– 12 juillet 1993, au nord du Japon, séisme de 7,8 sur l'échelle de Richter suivi d'un raz-de-marée: 200 morts et 39 disparus.

– 30 septembre 1993, Etat du Maharashtra (ouest de l'Inde): 7600 morts (6,4 sur l'échelle de Richter).

– 17 janvier 1994: dans la vallée de San Fernando (Californie): 61 morts (6,6 sur l'échelle de Richter).

– 16 février, l'île de Sumatra (Indonésie) est fortement touchée par un séisme de 6,5 sur l'échelle de Richter: 186 morts, 2389 blessés.

– 3 juin, au large de l'île de Java (Indonésie), séisme d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter suivi d'un raz-de-marée: 222 morts, 23 disparus, 430 blessés.

– 6 juin, séisme au sud de la Colombie (6 sur l'échelle de Richter): plus de 600 morts, 500 disparus.

– 18 août, tremblement de terre (5,4 sur l'échelle de Richter) dans la région de Mascara (ouest de l'Algérie): 171 morts, 289 blessés et une dizaine de milliers de sans-abri.

Quant au Japon, il été victime d'un séisme (8,3 sur l'échelle de Richter) le 1er septembre 1923 qui avait fait 100.000 morts à Tokyo. Le 2 mars 1933, un tsunami (raz-de-marée) provoqué par un tremblement de terre au large des côtes nord-est du pays avait fait 2990 morts. (ats, ap)

18 janvier 1793 – Après plusieurs semaines d'incertitude, le sort du roi Louis XVI est confié à la Convention. La grande majorité des élus déclara Louis Capet coupable de trahison, mais la peine devait être fixée par un vote nominal à haute voix. Après un scrutin de trente heures dans une atmosphère passionnée, un vote de contrôle fut organisé le 18 janvier 1793: sur 721 bulletins, 361 demandèrent la mort, soit une voix de majorité. Il fut guillotiné le 21 janvier.

Japon

Repères

Les principales caractéristiques du Japon, archipel composé de quatre îles principales: Hokkaido (nord), Honshu (centre), Shikoku et Kyushu (sud).

Superficie: 377.801 km²

Population: 125,4 millions d'habitants (perspectives 1995)

Population urbaine: 77% de la population totale en 1990

Villes: Tokyo (7,9 millions d'habitants), Yokohama (3,2), Osaka (2,5), Nagoya (2,1), Sapporo (1,7), Kobé (1,46), Kyoto (1,4), Fukuoka (1,2), Kawasaki (1,16), Hiroshima (1,07)

Les vautours de Salt Lake City

Salt Lake City serait capable d'accueillir les Jeux d'hiver 1998 en cas d'urgence et notamment si un tremblement de terre privait la ville japonaise de Nagano de l'organisation du sommet olympique. La plupart des installations nécessaires seraient déjà en place.

La question des constructions antisismiques

Le puissant séisme de Kobé pose la question des limites des constructions antisismiques. De nombreux immeubles et ponts, construits selon des normes très strictes en la matière, ont en effet cédé sous l'effet de la secousse. «Nous étions persuadés que les routes et les habitations construites ici étaient plus résistantes qu'ailleurs et que ce qui s'est passé en Californie l'an dernier ne se produirait pas au Japon. Nous nous trompons», a constaté le professeur Suminao Murakami, enseignant à l'Université de Yokohama. Selon lui, il faut à présent «revoir la sécurité des ponts existants». D'autres experts se sont dits impressionnés par les dégâts subis par des structures parmi les plus récentes.

Conférence annulée

Une conférence sur la prévention des catastrophes naturelles, qui devait s'ouvrir hier à Osaka, a été empêchée par... le tremblement de terre. Des spécialistes étrangers venus pour cette conférence, ont eu à la place une démonstration en grandeur réelle.

SOLDÉS

VENTE AUTORISÉE DU 9 AU 28 JANVIER 1995

PRIX FOUROYÉS

20 à 50% DE RABAIS
SUR LES TAPIS
D'ORIENT,
LES MEUBLES
ET LES LUMINAIRES

HASSLER

10% sur tous les articles non soldés

Neuchâtel

Tél. 038/25 21 21

Rue Saint-Honoré 12

UN APERÇU DU VASTE LOT DE TAPIS D'ORIENT QUE NOUS VOUS PROPOSONS À DES PRIX FOUROYÉS

HAMADAN	65 x 110	180.-	soldé	90.-
AFGHAN	75 x 120	320.-	soldé	160.-
BELOUDJ MESHED	60 x 200	340.-	soldé	170.-
TIBÉTAÏN NÉPAL	94 x 160	660.-	soldé	330.-
GABBEH COLOR	105 x 180	840.-	soldé	420.-
KILIM KURDE	140 x 275	1120.-	soldé	560.-
BIDJAR KURDI	144 x 313	1120.-	soldé	560.-
NAÏN AVEC SOIE	121 x 196	1300.-	soldé	650.-
TIBÉTAÏN NÉPAL	171 x 234	1760.-	soldé	880.-
BACHTIAR JARDIN	212 x 300	2560.-	soldé	1280.-
TIBÉTAÏN NÉPAL	201 x 291	2580.-	soldé	1290.-
MESHED IRAN	208 x 300	3440.-	soldé	1720.-
KIRMAN	206 x 308	3640.-	soldé	1820.-
HERIZ IRAN	258 x 342	4850.-	soldé	2425.-
NAÏN AVEC SOIE	200 x 295	5960.-	soldé	2980.-
TOUR DE LIT TIBÉTAÏN	les 3 pièces	2030.-	soldé	990.-
TOUR DE LIT BERBÈRE	les 3 pièces	1540.-	soldé	920.-

TOUS NOS PRIX S'ENTENDENT TVA INCLUSE

VENEZ COMPARER AVANT D'ACHETER
TOUS NOS TAPIS D'ORIENT SONT GARANTIS NOUÉS MAIN

POSSIBILITÉS D'AVOIR PLUSIEURS TAPIS D'ORIENT
AU CHOIX À VOTRE DOMICILE
ET CECI SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART

Achète au plus haut prix

VOITURES

Bus, camionnettes.
Kilométrage, état sans importance.
Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-8405

Offre spéciale
duvets nordiques
160 x 210 cm,
plumettes duveteuses
neuves d'oise blanche
à Fr. 99.-
ou 200 x 210 cm à
Fr. 159.- ou
240 x 240 cm à Fr. 269.-
Envoi rapide jusqu'à
épuisement du stock.

DUVET SHOP SA
Frontenex 8
1207 Genève
☎ 022/786 36 66
Fax 022/786 32 40
18-201107

Publicité intensive,
Publicité par annonces



HOURIËT
équitation

Hôtel-de-Ville 37
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 76 61

SELLERIE

132-763951

FINANCE

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24

155 90 60

Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez
tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

144-716048/ROC

CRÉDIT SUISSE
CS

La Chaux-de-Fonds:
ENTILLES SA
Garage et Carrosserie,
av. Léopold-Robert 146,
039/26 42 42

Les Breuleux:
Garage Th. Clémence, 039/54 11 83

La Chaux-de-Fonds:
Garage de l'Étoile, Fritz-Courvoisier 28,
039/28 13 64

Chézard:
Garage U. Schürch, 038/53 38 68

Courtelay:
Garage J.P. Schwab, 039/44 14 44

Les Genevez:
Garage Clément Miserez, 032/91 95 78

Le Locle:
Entilles SA - Stand SA, Girardet 27,
039/31 29 41

Monfaucon:
Garage Bellevue, 039/55 13 15

Les Ponts-de-Martel:
Garage de la Prairie, 039/37 16 22

Tramelan:
Garage du Châlet, 032/97 56 19

PEUGEOT
Festival

Dégustez notre
nouvelle création
306 Limousine.



Entre le 18 et le 29 janvier, nous vous servons aussi de
nouveaux menus techniquement très raffinés: 106 Palm
Beach, 405 Signature, 605 SRTI et 806 Pullman.

306



PEUGEOT

memento



Dix numéros en 1995

«Circuits», notre bulletin de section paraîtra 10 fois cette année, comme en 1994.

Prochain numéro: 15 février 1995.

Secours routiers:

en cas de panne en Suisse veuillez composer le No 140

A l'étranger:

appeler le 22 736 44 44.

Tous renseignements:

Touring Club Suisse
Section Jura Neuchâtelois
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. 039/23 11 22
Fax. 039/23 88 81

circuits

bulletin mensuel du touring club suisse section jura neuchâtelois



Les routes nationales dégradées

Les restrictions budgétaires retardent les travaux

Les routes nationales représentent environ 2% de l'ensemble du réseau routier suisse, mais elles assurent 30 à 35% du volume global des transports. C'est dire l'importance de ces voies de communication à hautes performances. Bien que leur financement ait été d'emblée assuré par des impôts spéciaux à produit affecté, les routes nationales sont de plus en plus souvent dégradées au rang d'un simple instrument de la politique budgétaire fédérale.

La session d'hiver 1994 était placée sous le signe des difficultés financières de la Confédération. Dans le souci de ramener à un niveau supportable le gigantesque déficit fédéral, le Parlement a procédé à grands coups de crayon rouge. Le réseau des routes nationales n'a pas été épargné et seuls 1,5 milliard de francs ont été alloués au programme de construction 1995 des routes nationales. Ainsi, les travaux pourront se poursuivre sur les principaux chantiers. Cependant, le plan financier de la Confédération ne prévoit plus

que 1,3 milliard de francs par an pour la période 1996-1998. Du coup, la participation fédérale tomberait en dessous du seuil critique, ce montant ne permettant plus de respecter le programme de construction des routes nationales. Des retards seraient inévitables. La Suisse romande en serait la première victime. Voici donc les autorités fédérales qui freinent à nouveau alors que les travaux avaient enfin pu reprendre à un bon rythme après le refus, en avril 1990, des initiatives «trèfle-à-trois» et «halte au bétonnage».

Les coupes dans le budget de construction des routes nationales sont en contradiction évidente avec la volonté du peuple. En acceptant au printemps 1993 la hausse de 20 centimes des droits de douane sur les carburants, le souverain avait fait confiance à la promesse du Conseil fédéral d'achever dans les délais prévus le réseau des routes nationales. Or, un an plus tard, il était déjà question d'une nouvelle augmentation du prix de l'essence ainsi que d'un assouplissement de l'affectation du produit de ces impôts. Le Parlement décidera de ce dernier

projet au début de sa session spéciale qui va s'ouvrir ce mois.

OÙ ALLONS-NOUS?

Les options prises par le Parlement durant la session d'hiver 1994 doivent absolument être corrigées avant qu'il ne soit trop tard. Les coupes budgétaires approuvées par le Parlement et celles qu'envisage encore le Conseil fédéral ne changent rien au mandat que le peuple a donné à ses autorités, à savoir l'achèvement total du réseau des routes nationales.

Pour la première fois dans leur histoire, les Neuchâtelois sont venus par milliers manifester devant le Palais fédéral pour protester contre le nouveau report de leur rattachement au réseau des routes nationales.

Cet appel ne peut être ignoré. Les mesures nécessaires doivent être prises. La baisse des investissements routiers envisagée par la Confédération pour les années à venir ne peut être acceptée. Il appartient maintenant au Parlement d'adapter les budgets de construction des routes nationales de manière à ce qu'ils soient conformes à l'esprit des mo-

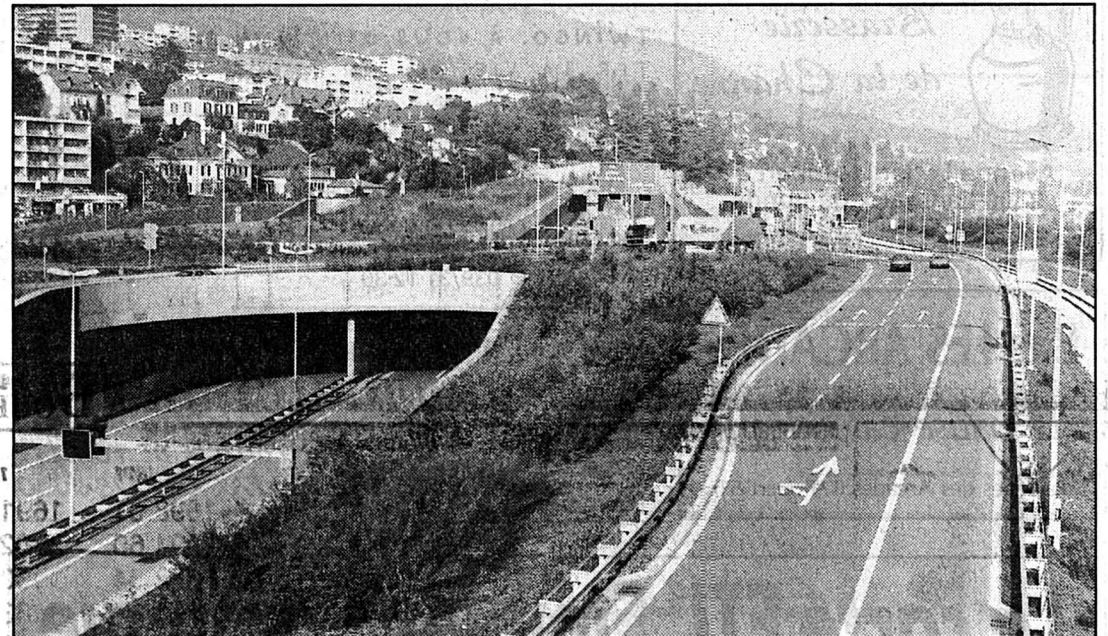
tions Cavadini et Kohler que ce même Parlement a acceptées à de fortes majorités.

CURIEUSES ÉCONOMIES

Les problèmes financiers de la Confédération sont réellement inquiétants. Leur cause principale réside dans une crois-

sance excessive des dépenses de fonctionnement de l'Etat. Il est dès lors étonnant de constater que c'est sur des coupes dans les investissements, en l'occurrence les routes nationales, que la Confédération base ses «efforts d'économie». Ce procédé est d'autant moins

compréhensible que le financement de ces investissements est garanti par des impôts spéciaux. Notons en passant que le retard que prendra ainsi la construction routière entraînera plutôt un renchérissement des travaux, de sorte qu'il est déplacé de parler d'économies.



Les travaux de la N5 à Serrières. Il faut maintenant commencer ceux de La Béroche.

(Galley)

Le TCS interroge Jean Brocard, ingénieur en chef de l'Office de construction de la N5

TCS – En quoi le canton de Neuchâtel est-il particulièrement touché par les restrictions budgétaires imposées par la Confédération à la construction des routes nationales?

Jean Brocard – La construction de la N5 représente une part importante des investissements en matière de génie civil dans le canton. Ce qui est mal ressenti, c'est la diminution trop brutale des montants alloués dans le 5e programme à long terme pour les années 95-97. Pour la suite, ce programme prévoit également une «remontée» des crédits trop forte qu'il ne sera pas possible de rendre effective. Nous aurions préféré une répartition plus uniforme.

TCS – Quel a été l'impact de la manifestation des Neuchâtelois à Berne fin novembre?

J. B. – Pour l'instant, l'impact est surtout moral; en effet pour être effective, les promesses verbales de M. Ogi doivent franchir encore deux caps: le Conseil fédéral et le Parlement. Nous n'en sommes pas encore là. Par contre la manifestation a traduit le «ras-le-bol» de

toute une population qui a la nette impression d'avoir été trompée par le Conseil fédéral.

TCS – Comment allez-vous gérer cette diminution des contributions financières de la Confédération? Avez-vous des priorités?

J. B. – Nous avons défini des priorités dans la réalisation des tronçons restants de la N5 sur sol neuchâtelois. Premièrement, la traversée de La Béroche, puis le tronçon Treytel-Areuse et enfin le tunnel de Serrières en fonction de l'urgence des besoins. Pour La Béroche, nous retarderons – si nous y sommes formellement contraints – la mise en chantier des grands tunnels, par contre, nous avons déjà fait démarrer des travaux préalables à Vauxmarcus et à Saint-Aubin.

TCS – Quelles concessions sont envisageables et sur quels points serez-vous intransigeant?

J. B. – Nous pouvons admettre, en accord avec le Conseil d'Etat bien entendu, de retarder le tronçon Treytel-Areuse et le tunnel de Serrières. Nous

ne pouvons plus retarder le démarrage des travaux de La Béroche, les études durant depuis 1955, c'est à dire 40 ans. Les projets doivent tenir compte de la loi fédérale sur l'environnement et ses ordonnances d'application. Cet élément combiné au consensus régional obtenu non sans peine, fait qu'il est hors de question de remettre en cause les projets approuvés ou en voie de l'être, faute de quoi on peut affirmer qu'ils risquent fort de ne jamais se réaliser.

TCS – La baisse des moyens financiers disponibles ne risque-t-elle pas de créer des interruptions dans la conduite des chantiers et de poser des problèmes de survie pour les entreprises de la construction, qui devront attendre l'ouverture de nouveaux chantiers?

J. B. – Bien entendu, et nous pensons en particulier aux cadres, aux spécialistes et aux ouvriers de la région qui devront chercher un emploi ailleurs... où l'on construit encore. Il y aura donc perte directe et indirecte pour le canton de Neuchâtel.

TCS – Quand pensez-vous achever les travaux de la N5? Autrement dit, quand la liaison entre la Suisse romande et la Suisse alémanique par le pied du Jura sera-t-elle réalisée?

J. B. – Avec la demande des montants de deux fois 50 millions de francs supplémentaires pour 1996 et 1997 qui a été faite, les mises en service des divers tronçons évoqués sont prévues en 2003 pour la traversée de La Béroche (en même temps que le tronçon vaudois Corcelettes – Vauxmarcus) et en 2006 pour Treytel – Areuse et le tunnel de Serrières.

Sans ces montants, ce ne serait qu'en 2006 pour tous ces tronçons et encore plus tard si le 5e programme à long terme de l'office fédérale des routes est étalé.

TCS – Existe-t-il des rivalités régionales pour l'attribution des fonds?

J. B. – La collaboration politique et technique entre les cantons de Neuchâtel et de Vaud est excellente. Au niveau financier, un principe a déjà été évoqué au niveau de l'OFR et

du DFTCE: ne pas réduire les montants prévus pour d'autres cantons au profit du canton de Neuchâtel. C'est bien ce qui rend la situation de ce dernier préoccupante!

TCS – Ne pouvez-vous pas construire moins cher, c'est-à-dire moins luxueusement pour économiser tout en respectant le calendrier prévu?

J. B. – C'est une préoccupation constante de notre part mais qui va à l'encontre, par exemple, du respect des normes de protection de l'environnement. Ces normes nous imposent globalement des tracés enterrés ou semi enterrés qui coûtent très cher. Les normes de sécurité, avec des tunnels et des galeries, deviennent coûteuses. Nous cherchons par tous les moyens à simplifier les équipements. C'est possible dans un certain mesure (ventilation, signalisation) mais pas dans d'autres domaines (bornes SOS, détections diverses).

TCS – Comment voyez-vous l'avenir dans la perspective de la prochaine session des Chambres fédérales? De nouvelles coupes financières sont-

elles envisageables? Ou simplement supportable?

J. B. – Nous vivons une époque où il est très inconfortable de mener à terme des projets de grande envergure. De plus, les promesses antérieures (+20 centimes par litre sur l'essence contre l'achèvement rapide du réseau des routes nationales) ne pourront pas être tenues.

On pénalise une fois de plus les régions qui n'ont pas pu commencer des travaux autoroutiers par rapport à celles dont les tronçons sont déjà en chantier.

Et l'on doit se poser les questions suivantes: souhaitez-vous réellement l'achèvement des chaînons manquants du réseau des autoroutes et que fait-on de l'importance de l'homogénéité de ce réseau? Ne dévaluerait-on pas les énormes investissements faits sur certains tronçons en ne réalisant pas ou mal les tronçons manquants? Se poser ces questions, c'est déjà y répondre. Le réseau des routes nationales doit être terminé pour être cohérent et il doit l'être en respectant les règles de l'art et les lois en vigueur.

**C'EST CHIC, C'EST CHOU,
C'EST CHOUETTE!**
SWIFT 1,0 GL, 5 PORTES,
À PARTIR DE 13'490 FR NET.



Consommation route: 4,2 l/100 km; ville: 5,8 l; mixte: 5,1 l (FTP 75/HDC).

Suzuki Swift 1,0 GL, 5 portes, à partir de 205 francs/mois (48 mois, 10'000 km/an, 10% de caution) ou à partir de 13'490 francs net. Financement avantageux par EFL.

GARAGE BÉRING ET CO
Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/284 280



**4 menus à choix
tous les jours**

Notre spécialité:

Tripes à La Neuchâteloise

Pieds de porc au madère
Ardoise de bœuf, de veau,
de cheval et d'agneau

«qu'on se le dise!»



*Brasserie
de la Channe*

Avenue Léopold-Robert 17
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 64

Bar LES ARCADES

«La pause-café idéale»

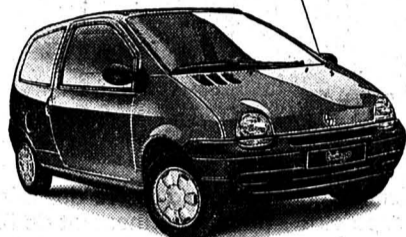
Passages des Arcades (L.-Robert 51)

soldes à voir!
Nos voitures d'occasion,
neuves et de service
Encore de superbes affaires... à faire!

J.-F. STICH
SPORTING SA
GARAGE-CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 90
039/26 44 26

Autorisés du 9 au 28 janvier

**DÉMARQUEZ-
VOUS! ROULEZ
TWINGO!**



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

TWINGO. À VOUS D'INVENTER
LA VIE QUI VA AVEC.

**Garage
Cuenot**

Maîtrise fédérale
Rue du Marais 3, 2400 Le Locle
☎ 039/31 12 30

**tout pour la
vue...**
novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

GARAGE DU CRÊT
Dépannage 24/24

077/ 37 44 10

Fam. R. Brulhart - Verger 22

2400 Le Locle - Tél. 039/ 31 59 33

MOBILITE



Voyager dans le monde en toute liberté sans soucis
d'argent liquide, c'est si simple avec la TCS-EUROCARD.
Renseignements auprès de votre Office TCS.

ARGENTON
HOTEL-DE-VILLE 55
LA CHAUX-DE-FONDS
TEL*FAX 039/28 60 30

**SERIGRAPHIE
ENSEIGNES**



Café-Restaurant

le Bas des Frères

M. et Mme Glück

Spécialité «Entrecôtes US»

Jeux de pétanque

☎ 039/32 10 74

2416 Les Brenets

Pour fr. 18 750 (prix net)
la Mazda 121 Snow
vous offre gratuitement
4 roues d'hiver complètes,
le verrouillage centralisé à télécommande,
l'alarme antivol et la radiocassette stéréo.



De plus, la Mazda 121 Snow vous offre
ABS, direction assistée, renforts latéraux et
un chauffage d'enfer. Sans oublier 4 roues
d'été complètes et un toit dépliant électrique
pour faire revenir le printemps.

AU CENTRE AUTOMOBILE

121snow:2f
Votre concessionnaire
pour le district du Locle
R. ROBERT - ☎ 039/37 14 14
Les Ponts-de-Martel 157-71492

Rouler de l'avant. **MAZDA**

TCS Voyages

2300 La Chaux-de-Fonds

Des prix incroyables !!!

La carte ETI. Simple et pratique

CARTE ETI
CENTRALE D'ALARME
L'assistance du TCS 24 heures sur 24
depuis l'étranger seulement
(...41 22) 736 44 44
Fax: (...41 22) 736 65 20 Tél.: 413 156 TCS CH

TCS Voyages

Léopold Robert 88 2300 La Chaux-de-Fonds

Des prix incroyables !!!

Vols seuls au départ de Genève ou Zürich

NEW YORK Fr. 610.-

MIAMI Fr. 855.-

PEKIN Fr. 1'099.-

DJAKARTA Fr. 1'222.-

HONG KONG Fr. 1'222.-

Prix valables jusqu'au 31 mars 1995

039 23 11 22 039 23 11 22

**PARIS
en TGV**

3 jours

2 nuits

Fr. 297.-

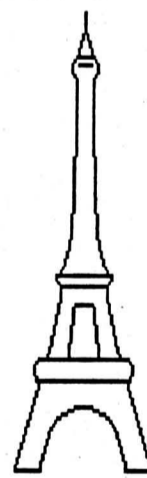
p. personne

Hôtel 3***

P. déjeuner

TGV 2ème

classe



Prix valable jusqu'au 31 mars 1995

039 23 11 22 039 23 11 22

Demande d'admission

NOM (M./Mme/Mlle) _____ PRENOM _____
Profession: _____ Nationalité: _____
Adresse: _____ N°: _____
N° postal: _____ Lieu: _____ Date de naissance: ____/____/____
Tél. privé: _____ Tél. prof.: _____

Etes-vous déjà Membre du TCS dans une autre catégorie? _____ Si oui, réf. pers. N°: _____

Le soussigné désire adhérer au TCS dans la catégorie suivante:

Cocher la catégorie désirée	Plaques d'immatriculation	Cotisation	Taxe d'entrée	TOTAL
<input type="checkbox"/> automobiliste		73.-	10.-	Fr. _____
<input type="checkbox"/> par véhicule supplémentaire dans le ménage		44.-	---	Fr. _____
<input type="checkbox"/> motocycliste		32.-	10.-	Fr. _____
<input type="checkbox"/> cycliste / cyclomotoriste		18.-	5.-	Fr. _____
<input type="checkbox"/> campeur / caravanier		59.-	20.-	Fr. _____
<input type="checkbox"/> campeur / caravanier déjà membre auto ou moto		37.-	---	Fr. _____
<input type="checkbox"/> junior		12.-	---	Fr. _____
<input type="checkbox"/> nautique: prière de m'envoyer les renseignements				Fr. _____
				TOTAL A VERSER

En quelle langue voulez-vous recevoir la correspondance du TCS? Français Deutsch Italiano

La cotisation est valable pour l'année du calendrier et n'est pas fractionnable.

NE PAS REMPLIR

Action Marketing

Canal d'apport

303

Réf. pers. N°

Lieu et date:

Signature:

Vous recevrez une facture avec bulletin de versement.



**Membre du TCS...
Pourquoi?**

En Suisse (entre autres):

- Dépannage intégral 24 h sur 24, sans franchise
- 1 consultation juridique par année
- 1 contrôle technique 1 x par année

A l'étranger (par n'importe quel moyen de transport):

- Livret ETI: annulation de voyage dépannage et remorquage rapatriement voiture et passager et bien d'autres prestations

Mais encore...

...ASSISTA: protection juridique de circulation et privée en Suisse et en Europe avec rabais de combinaison

Et ce n'est pas tout!

N'oublions pas le vaste choix de voyages

TOUJOURS À VOTRE SERVICE

TCS-EUROCARD

Pour de plus amples informations passez à notre agence ou «lancez-nous un coup de fil».

Touring Club Suisse Avenue Léopold-Robert 88 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 11 22
Ouverture Du lundi au vendredi - Matin 8 h 30 - 12 h - après-midi 14 h - 18 h 30



On ne badine pas avec la sécurité!

Les ceintures sont devenues obligatoires à l'arrière

On devait déjà les boucler à l'avant. A dater du 1er octobre, le port des ceintures de sécurité est devenu aussi obligatoire à l'arrière des voitures. La sécurité routière a ses raisons, avec lesquelles on ne transige pas. Des dérogations sont toutefois prévues pour certains usagers.

Mesure prémonitrice, les voitures neuves ont été équipées de ceintures de sécurité à l'arrière depuis 1981. De fait, il fallait bien s'attendre à ce que les occupants arrière du véhicule passent tôt ou tard sous le joug de l'obligation. Une obligation en forme de raison.

plémentaire sur les sièges avant. Le passager arrière en position centrale est, lui aussi, particulièrement exposé du fait de l'espace laissé entre les sièges avant.

L'obligation du port de la ceinture concerne donc désormais tous les occupants du véhicule. Seuls «resquilleurs» tolérés: les occupants d'anciennes voitures dépourvues de ceintures et les bénéficiaires de dérogations (personnes âgées, malades). Les enfants sont soumis à un régime particulier (voir encadré).

La plupart des voitures sur le marché sont équipées à l'ar-

rière d'une ceinture à deux points d'ancrage sur le siège du milieu et de deux ceintures à trois points sur les côtés. Sur certaines marques, toutes les ceintures sont arriérées en trois points. Il est clair que pour certains passagers le confort risque d'être quelque peu atténué par le port obligatoire de la ceinture mais, «boucler sa ceinture, c'est avant tout une simple question d'habitude».

MODIFIER SON COMPORTEMENT

Paradoxalement, le plus faible taux de port de la ceinture est constaté en ville avec 53%



A partir du 1er octobre 1994, le port des ceintures à l'arrière est devenu obligatoire. (Schneider)

DES RISQUES ÉVIDENTS

Même si les occupants arrière sont moins menacés que les passagers avant, les expériences acquises (par exemple lors de crash-tests) démontrent des risques aigus. En cas d'accident, les passagers arrière peuvent être violemment projetés contre le toit ou les sièges avant. De plus, cela peut exercer une pression sup-

Un cas spécial: les enfants

Pour les enfants de plus de douze ans, le port obligatoire de la ceinture est prescrit à l'avant comme à l'arrière. Les 7 à 12 ans doivent être protégés par un dispositif de retenue ou une ceinture, pour autant qu'il y ait suffisamment de ceintures (deux

places équivalent à trois enfants). Dans le cas des moins de 7 ans, seul un dispositif de retenue est exigé à l'avant. Pour l'arrière le TCS recommande d'acquiescer un dispositif de retenue adéquat pour assurer la sécurité de tout jeunes passagers.

La qualité de l'air s'améliore

Grâce notamment au catalyseur

Les mesures prises jusqu'ici pour réduire la pollution atmosphérique sont efficaces: c'est ce que démontre le rapport du Réseau international d'observation des polluants atmosphériques (NABEL) que vient de publier l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP).

Parmi ces mesures, il faut citer en particulier l'introduction du catalyseur (et évidemment de l'essence sans plomb), les valeurs limites imposées aux usines d'incinération et aux chauffages, la réduction de la teneur en soufre des carburants et combustibles et, enfin, la récupération des vapeurs d'essence lors du remplissage des réservoirs des automobiles.

Toutes ces mesures ont fait que la qualité de l'air s'est notablement améliorée au cours des années passées. Les émissions de certains polluants atmosphériques sont même tombées à un niveau si bas qu'elles ne représentent plus aucun problème.

RÉSULTATS PAR LE DÉTAIL

Pour le dioxyde de soufre (SO₂), la valeur maximale mesurée était de 18 µg/m³ (Lugano), donc nettement en dessous de la valeur limite pour la moyenne annuelle de 30 µg/m³. Pour les oxydes d'azote, les concentrations mesurées sont proches de la valeur limite ou légèrement supérieures à celle-ci. Ces valeurs sont, en revanche, respectées dans les zones rurales. Une amélioration constante est perceptible partout.

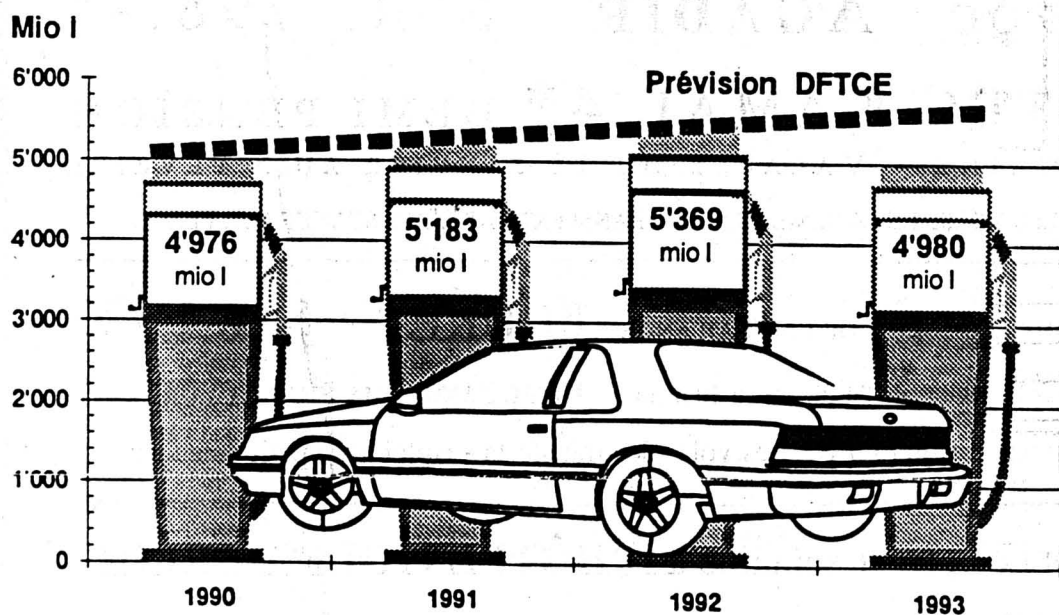
OZONE ET ÉTÉ CHAUD

Les teneurs de l'air en ozone (O₃) durant l'été 1994 étaient supérieures à celles de 1993. Cette différence s'explique en premier lieu par la chaleur de l'été dernier. Inversement, on constate une nette amélioration par rapport aux deux autres étés chauds de 1986 et de 1990.

EFFICACITÉ DES MESURES ACTUELLES

Environ la moitié des mesures adoptées par les autorités en vue de réduire la pollution atmosphérique ont été concrétisées à ce jour. Ce qui signifie, dans la pratique, qu'il suffit d'exécuter les mesures en vigueur pour améliorer la qualité de l'air et qu'il est inutile d'en promulguer de nouvelles à tour de bras.

Vente d'essence depuis 1990



En 1993, la vente d'essence en Suisse s'est abaissée au-dessous de la limite des cinq milliards de litres. Les prévisions du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), qui table encore sur une augmentation d'environ 38% de

1990 à l'an 2000, se sont avérées irréalistes. Des voitures économiques, un comportement favorable à l'environnement de la population, la modification de la situation économique et un tourisme de l'essence en régression, ont mené à cette diminution d'environ

400 millions de litres en 1993. Aujourd'hui, les chiffres de vente pour l'essence correspondent à peu près à ceux de 1990 et n'augmenteront que peu dans les prochaines années.

(Source: Union pétrolière)

contre 82% sur les autoroutes, alors que précisément les agglomérations présentent des risques d'accident plus élevés. Aux occupants des véhicules de rectifier le tir, car ils sont les premiers à bénéficier de la protection de la ceinture. Sans oublier que les assurances accidents n'hésitent pas à sanctionner les frondeurs. Actuellement, l'usage veut qu'une retenue de 10% soit opérée sur les prestations en espèces (rentes, indemnités journalières) versées aux victimes ne

s'étant pas attachées. Pour autant qu'un lien de causalité évident puisse être établi. Commentaire d'un spécialiste de la CNA, M. Rudolf Wipf, dans la perspective du port obligatoire des ceintures à l'arrière: «L'on peut raisonnablement imaginer que le mode de retenue en vigueur pour les ceintures avant va être étendu aux ceintures arrière». En clair, mieux vaut systématiquement boucler sa ceinture, tant dans l'intérêt de sa santé que dans celui de son porte-monnaie.

Brochures «Sièges d'enfant»

La brochure du TCS intitulée «Sièges d'enfant» fournit des informations sur les systèmes de retenue testés par le TCS. Les membres du TCS peuvent obtenir gratuitement cette brochure auprès de notre Office TCS, Léopold-Robert 88. Prix pour non-membres: 5 francs.

Traditionnelle sortie à skis à Villars

Du samedi 15 février au mercredi 1er mars 1995



Un quatre étoiles... l'Eurotel à Villars

Voici maintenant neuf ans que nous avons passé un merveilleux séjour dans cette magnifique station de Villars-sur-Ollon. Comme, et malgré de nombreuses recherches, nous n'avons pas trouvé de places en Valais, nous avons décidé d'y retourner.

Située à 1300 m d'altitude, dominant la plaine du Rhône, elle bénéficie d'une excellente position, face aux Alpes françaises, aux Dents-du-Midi et la chaîne des Muverans. Le domaine skiable est grandiose et les abonnements de ski sont valables sur tous les téléskis et remontes-pentes de Villars et des Diablerets. Il existe aussi de belles pistes de randonnées pour les fondeurs.

VOTRE HÔTEL

L'Eurotel (4****)
Toutes les chambres avec bain/douche/WC. Piscine chauffée, sauna, gratuits. Demi pension avec petits-déjeuners-buffet.

PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE À DEUX LITS

(Tél. TV, mini-bar)
5 jours (4 nuits) 560.-

Possibilité de prolonger avant ou après les dates prévues: par jour en demi-pension 135.-

Chambre à un lit, supplément 70.-
Prolongation chambre à un lit, par nuit, demi-pension 150.-

ABONNEMENT DE SKI À PRIX RÉDUIT

(45 remontées mécaniques et 120 km de pistes):

adultes
3 jours 99.-
4 jours 128.-
5 jours 154.-

Enfants jusqu'à 16 ans et AVS 60 ans

3 jours 63.-
4 jours 81.-
5 jours 98.-

Photo-passeport obligatoire à nous faire parvenir à l'inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Tout de suite, mais au plus tard le 31 janvier au Touring-Club Suisse, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, (039) 23 11 22.



CANADA



Jeudi 9 février à 20 heures «Un juillet canadien»

Film réalisé par M. Christophe Urfer

Neuchâtel - Cinéma des Arcades

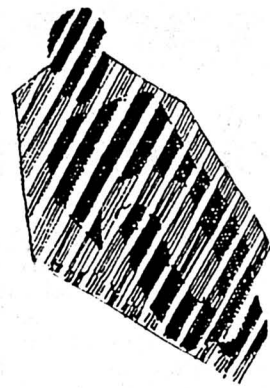
Ouverture des portes à 19 heures

Vente des billets:

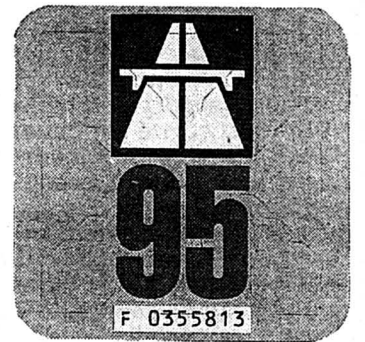
Agence TCS, rue Pourtalès 1, Neuchâtel, ☎ 038/24 15 31
Agence TCS, av. Ld.-Robert 88, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 11 22
Fr. 10.-; AVS/étudiants Fr. 7.-



Groupe Moto



Vignette: le dernier moment



A la découverte du Sud tunisien

Voyage à moto du 23 mai au 3 juin 1995

Voyage magnifique que celui organisé par le Groupe moto du TCS. Prix par personne: 1470 francs. Comprenant: hôtel avec petit déjeuner à Aix-en-Provence, bac aller et retour en classe couchette économique, bac aller et retour pour votre moto, quatre nuits à l'Hôtel Vénus à Hammamet en pension complète (vin compris), le circuit Sud tunisien en pension complète dans des hôtels trois étoiles, l'assistance d'un mécanicien moto pendant tout le voyage, un guide local pour le circuit en Tunisie, un véhicule pour le transport des bagages ou d'une moto pendant le circuit du Sud et un accompagnateur TCS pendant tout le voyage. Suppléments: chambre simple: 200 francs par jour, classe cabine sur le bac: 120 francs par jour. Réduction: passager de la moto: 170 francs.

JEUDI 25 MAI (ASCENSION)
Nous arrivons à onze heures à Tunis. Déplacement jusqu'à Hammamet. Dîner et logement à l'Hôtel Vénus, trois étoiles, ou similaire.

VENREDI 26 MAI
Le matin, visite de **Sousse et El Jem**. Nous continuons en direction de **Sfax** où nous prendrons le repas de midi. Ensuite, nous irons visiter les oasis maritimes de **Gabès**. Dîner et logement à Gabès, Hôtel Oasis, trois étoiles, ou similaire.

SAMEDI 27 MAI
Visite et tour de l'île de Djerba, avec déjeuner. De là, nous partirons visiter **Zarzis, Médenine** et les fameuses habitations troglodytes de **Matmata**. Dîner et logement à Gabès.

PROGRAMME

MARDI 23 MAI

Rendez-vous de tous les participants à Lausanne, parking de Bellerive. Nous partons par Genève, Grenoble, Sisteron. Dîner et logement à Aix-en-Provence.

MERCREDI 24 MAI

Petit déjeuner puis départ pour le port de Marseille. A onze heures, départ du bac pour

heures, départ du bac pour Tunis.

LUNDI 29 MAI
Nous partons visiter la corbeille de **Nefta** et ses quatre cent mille palmiers dattiers puis les oasis de montagne de **Chebika, Midès et Tamerza** avec leurs superbes paysages de cascades et de gorges. Retour à **Tozeur**.

MARDI 30 MAI

Visite de **Gafsa** et des ruines de **Sbeitla**. Ensuite, par **Kairouan**, nous retournerons à Hammamet. Dîner et logement à l'Hôtel Vénus.

MERCREDI 31 MAI

Visite de la ville d'**Hammamet**, typique bourgade tunisienne. La Médina s'étire dans un enchevêtrement de ruelles où vous pourrez marchander dans les souks. Repas et logement à l'Hôtel Vénus, trois étoiles.

JEUDI 1er JUIN
Excursion facultative à **Carthage et Sidi-Bou-Said**. Repas et logement à l'Hôtel Vénus.

VENREDI 2 JUIN

Après le petit déjeuner, nous partirons pour **Tunis**. A onze heures, départ du bac.

SAMEDI 3 JUIN

Arrivée à **Gênes** à onze heures. Retour par Milan, Aoste, Martigny, Lausanne. On peut encore se renseigner à notre Office, L.-Robert 88.

A partir du 1er février, tout automobiliste circulant sur l'autoroute sans la vignette 95 risque une amende de Fr. 100.-. Le dernier moment est donc venu d'acquiescer la nouvelle vignette autoroutière, de couleur vert tendre, cette fois.

Simultanément, l'ancienne vignette devra être enlevée du pare-brise. L'expérience a montré que le meilleur moyen de la décoller est d'employer un sèche-cheveux: les canifs ou autres objets tranchants rayent le pare-brise plus qu'ils ne constituent une aide dans l'opération.

La vignette 95 peut être obtenue à notre Office TCS, Léopold-Robert 88.

circuits

Editeur:
Section Jura-Neuchâtelois du
TCS, 88, av. Léopold-Robert
☎ 039/23 11 25

Rédaction-administration
Commission de rédaction
de la section
88, av. Léopold-Robert
☎ 039/23 11 25

CARTE ETI

CENTRALE D'ALARME

L'assistance du TCS 24 heures sur 24
depuis l'étranger seulement

(...41 22) 736 44 44

Fax: (...41 22) 736 65 20. Téléc: 413 156 TCS CH

TCS VOYAGES TCS VOYAGES

CANNES - CÔTE D'AZUR

VOYAGE DE 7 JOURS
AU PRIX EXCEPTIONNEL DE Fr. 399.-

- AUTOCAR GRAND CONFORT (toilettes, bar, vidéo)
depuis la Suisse romande

23.01 au 29.01.95
05.02 au 11.02.95
13.02 au 19.02.95
20.02 au 26.02.95

- LOGEMENT 6 NUITS:
HÔTEL UNIVERS, 3 étoiles
Plein centre de Cannes (Rue d'Antibes)
Chambres bain, douche, WC, TV couleur

13.03 au 19.03.95
20.03 au 26.03.95
27.03 au 02.04.95

- 6 REPAS DU SOIR
+ 6 PETITS DÉJEUNERS

- TAXES ET PÉAGES

23.04 au 29.04.95

- 2 EXCURSIONS OFFERTES!

Mexico Sfr. 1'140.-
Oslo Sfr. 450.-
Majorque Sfr. 450.-

Vols seuls:

Week end à New-York Sfr. 795.-

Dates: 23 au 26 février 9 au 13 mars et 16 au 20 mars

Inclus: billet CFF - vols lufthansa - 3 nuits à l'hôtel EDISON

MAROC AGADIR SFR. 798.-

HOTEL KAMAL 4* DEMI PENSION

1 SEMAINE - VALABLE DU 11 JANVIER AU 5 FÉVRIER

INCLUS: LES VOLS, LE LOGEMENT, LES TRANSFERTS ET L'ASSISTANCE SUR PLACE

2 SEMAINES AU SOLEIL DE LA THAILANDE PHUKET SFR. 1'720.-

Départ tous les jeudis, du 23 février au 30 mars HÔTEL PANORAMA BEACH CLUB

Prestations: Billet CFF - Les vols - les transferts - Hôtel avec petit déjeuner

GUADELOUPE 1 semaine à L'HÔTEL GOLF MARINE

Sfr. 1555.- comprenant: Vols - transferts - petit déjeuner

Petit hôtel convivial à 300m. de la plage, au coeur de St-François

Renseignements: Touring Club Suisse Tél. 039 23 11 22

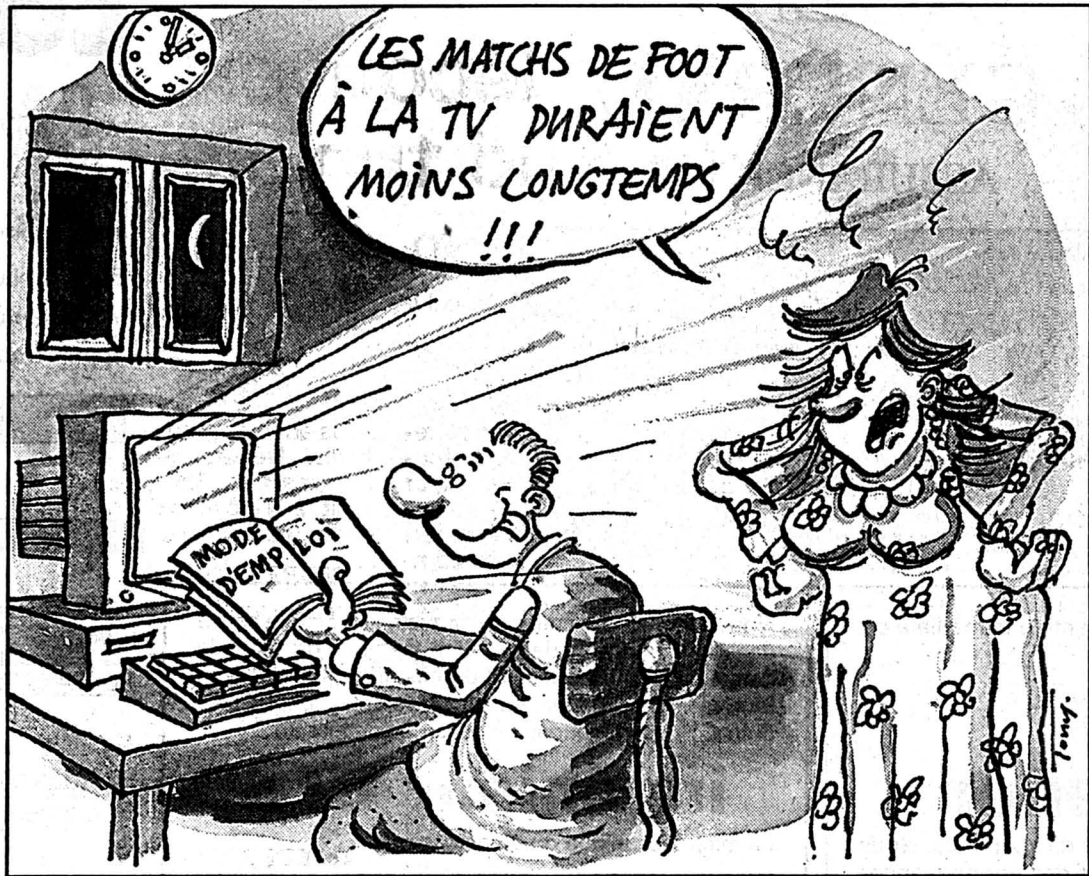
Inscriptions: 2300 La Chaux-de-Fonds Fax. 039 23 88 81

La passion de l'informatique sous la loupe familiale

Les veuves de l'ordinateur

Un ordinateur à la maison? «Chic alors!», clament papa et fiston, les utilisateurs premiers de l'informatique domestique. Reste que du côté de l'élément féminin, à l'usage, on se demande parfois si l'on a vraiment bien fait de consentir si facilement à l'arrivée de cet hôte électronique dans le noyau familial. Car l'irruption de l'informatique dans la sphère domestique ne se passe pas toujours sans heurts. Activité solitaire par essence, l'informatique n'arrange pas vraiment les bidons en matière relationnelle. Voyage au pays de celles que les Américains désignent aujourd'hui déjà comme les nouvelles «veuves de l'ordinateur».

Par
Claudio PERSONENI



des fins ludiques. Toujours selon le même sondage cité plus haut, si 82% des Français interrogés jugent positivement le développement des ordinateurs dans les foyers, contre 10% qui y voient une évolution plutôt négative, ils sont 84% à penser que le micro n'est pas fait pour stimuler les relations familiales...

A ce titre, l'exemple d'Eliane, mère de deux enfants dont un adolescent, est révélateur.

INDISPENSABLE?

«Le jour où j'ai accepté que mon mari ramène un ordinateur à la maison, j'aurais peut-être mieux fait de me casser une jambe», plaisante aujourd'hui cette femme d'une trentaine d'années résidant dans la région lausannoise. Si, avec le recul, elle analyse avec humour ses premiers contacts avec l'informatique, Eliane n'en cache pas pour autant les difficultés suscitées par l'arrivée des «puces» dans la cellule familiale: «Je me suis laissé convaincre que c'était vraiment indispensable».

La «bécane» et son imprimante ont débarqué dans la fa-

mille un matin de décembre, il y a deux ans.

Au début, c'était un peu l'euphorie. «Tout le monde voulait toucher cette souris. Le père pour faire son budget et tenir sa cave à vin, le grand pour jouer avec des jeux que ses copains lui prêtaient. Moi, je trouvais même assez amusant de pouvoir faire ma correspondance sur écran. Je me suis vite aperçue que ça me prenait deux fois plus de temps que d'écrire à la main. Tenir un crayon et rédiger, ça fait longtemps qu'on m'a appris, tandis qu'utiliser un traitement de texte... Je veux bien que c'est intéressant de pouvoir dessiner sur un écran et d'imprimer de jolis carrés ou des ronds de couleurs, mais côté création artistique, je préfère nettement les gribouillages sur papier de ma gamine».

«VAMPIRISES»

Si Eliane a donc vite décroché, les deux autres passionnés de la famille sont eux restés rivés à l'écran. A la longue, c'est devenu vraiment pesant. Je me retrouvais de plus en plus souvent

seule à bouquiner ou à regarder la télé pendant que mes deux gaillards pianotaient sur leur clavier, complètement vampirisés. Il y avait toujours un «petit truc» à faire sur l'écran. Le week-end, c'était devenu un véritable calvaire pour les faire sortir de leur antre. Finalement, j'ai dû dire stop».

Au terme d'une grande discussion salubre, des règles précises d'utilisation ont été établies pour tous. «Pas plus de tant de temps par jour selon l'utilisateur et pas touche à la machine le dimanche, ni après dix heures du soir pour Eric. Depuis, ça va nettement mieux».

Si l'histoire d'Eliane n'est certes pas une généralité, elle recouvre cependant bien la situation de celles que les psys américains désignent aujourd'hui du nom de «veuves de l'ordinateur». Au pays de l'Oncle Sam des associations se sont même créées pour les aider à lutter contre le désert relationnel dans lequel la passion informatique inconsidérée de leur conjoint ou de leurs enfants les a plongées.

Micro Application: des logiciels pour moins de 40 francs en librairie

Ach, l'amour...

Devant une carte des vins, êtes-vous du genre: le plus cher est le meilleur? Vous précipitez-vous sur une valeur sûre, le Madiran dégusté en compagnie de votre copain de bac ou êtes-vous plutôt du genre à apprécier la découverte, pensant que la qualité n'est pas toujours synonyme de prix élevé? Si vous vous rangez dans cette dernière catégorie, les logiciels de la Soft Collection de l'éditeur Micro Application correspondent à votre profil. Gestion, mise en page et... lettres d'amour, la panoplie est vaste.

Faisant la nique aux poids lourds de la bureautique, Micro Application propose une collection de petits logiciels possédant plus d'un atout dans leurs ocets. Bon marché, d'environ 30.- à 120.- fr., faciles à utiliser et peu gourmands en espace disque, ils couvrent un vaste champ d'application allant de la création d'images de synthèse à l'apprentissage d'une langue en passant par la mise en page d'un journal, la gestion d'un budget familial, etc.

Ces logiciels s'adressent avant tout aux néophytes dési-

reux de se construire une logithèque à bon compte et de bonne facture même si parmi les perles, il existe aussi des logiciels sans grande valeur.

Loin de vouloir empiéter sur le domaine des Word, Ami Pro, Excel et autres ténors de l'informatique, cette collection mise sur la simplicité tant du point de vue de l'installation que de celui de l'utilisation. S'écarter délibérément de la prolifération des fonctions, souvent inexploitées et qui font les beaux jours des applications «classiques», la Soft Collection est avant tout un ensemble de produits d'initiation capable de simplifier la vie des utilisateurs en ne proposant que l'essentiel et souvent avec un brin de fantaisie.

GRAND CHOIX

En mal d'inspiration dans vos affaires de cœur? Le logiciel «Je t'aime» propose cent lettres d'amour à faire craquer la plus irréductible de vos conquêtes. Les inconditionnels de Jurassic Park ne sont pas en reste, l'économiseur d'écran «Dino Screen Saver» fait danser ces petites bêtes au rythme de leurs grognements. Pour ne pas rester la

tête dans les étoiles et attraper un rhume de cerveau, «Sirius» recense quelque dix mille étoiles. Descriptions, mouvements des planètes, simulations d'éclipse, tout est réuni pour faciliter votre prochaine observation.

Se voulant actuelle, la collection s'enrichit continuellement de nouveaux titres qui n'ont souvent rien à envier à certains logiciels bien plus onéreux. Citons en vrac «Graphic Works Lite», logiciel de dessin vectoriel, «Solidcad 3D» permettant de construire des objets en 3 dimensions et de les animer pour autant que votre ordinateur soit suffisamment musclé, «Becker Page Lite», petit logiciel de mise en page, «Agenda-Organisateur», un gestionnaire de temps, «Art Manager», logiciel de gestion d'images, «Super Clipart», une banque de dessins vectoriels et j'en passe, des vertes et des bien mûres.

Disponible en librairie, Monsieur Tout le Monde peut se procurer le logiciel de son choix comme il le ferait pour un livre, sans que le prix creuse trop son budget.

Y. S.

Pentium bogué

Aïe, aïe, aïe... Le fleuron d'Intel, le microprocesseur Pentium, est bogué. Une faille dans le schéma logique de son coprocesseur lui fait faire de faux calculs. Le «bogue» a été mis en évidence à fin octobre. En quelques semaines, via le réseau Internet, la «bombe» a fait le tour du globe. Tout en reconnaissant l'erreur, Intel minimise: la probabilité d'erreur est de une fois sur 27000 ans pour les utilisateurs communs. Faux, rétorque IBM qui, propres tests à l'appui, suspend le 12 décembre la vente d'ordinateurs munis de Pentium. Selon Big Blue, 15 minutes de calculs quotidiens conduisent à une erreur tous les 24 jours. Devant les réactions planétaires, Intel s'est finalement engagé à fin décembre à remplacer les puces défectueuses et IBM a repris ses livraisons au fur et à mesure de la livraison de Pentiums non bogués. Enfin, Microsoft vient d'annoncer qu'il proposerait sous peu et gratuitement un logiciel destiné à pallier les défaillances du Pentium à tout utilisateur de ses logiciels. (cp)

Swissnet-2: la téléphonie de l'an 2000

L'autoroute «popu» des Télécoms

Voir en direct et en couleur son interlocuteur sur un écran de PC? Pouvoir connaître le numéro de téléphone de l'appelant avant même de décrocher son combiné? Savoir qu'un autre interlocuteur tient à vous joindre quand vous êtes déjà en ligne? Envoyer des données ou des télécopies à la vitesse grand «V» tout en conversant au téléphone avec une autre personne? Le tout, depuis chez soi et sans avoir à demander l'installation de 25 lignes différentes aux PTT? C'est ce que permet RNIS, l'autoroute «popu» de l'information.

Pour autant que l'on soit déjà branché sur un central numérique - et tous les raccordements téléphoniques le seront sous peu -, le rêve de la téléphonie de l'an 2000 est désormais à la portée de tout un chacun grâce à Swissnet, le nouveau réseau numérique à intégration de service (RNIS) des PTT Télécoms.

Si ce n'est pas encore l'autoroute de l'information à grande vitesse dont on nous bassine les oreilles depuis quelque temps, c'est déjà une superbe nationale. Grâce au recours à la technologie numérique, Swissnet permet en effet le transfert de données à une vitesse tout à fait respectable de 64kbits/s.

Mais ce n'est pas seulement en terme de vitesse de transfert que se mesure le mérite du nouveau réseau des Télécoms. En effet, déjà dans sa version de base, Swissnet permet de brancher jusqu'à huit terminaux différents sur un même raccordement (6 terminaux RNIS et deux de type classique) avec chacun son propre numéro d'appel.

Grâce aux deux canaux utiles et au troisième canal de signalisation qu'il comporte, le raccordement Swissnet-2 de base permet à l'utilisateur de mener deux communications en même temps alors qu'un troisième correspondant peut signaler sa présence. En clair, plus besoin d'avoir deux lignes indépendantes s'il vous prend l'envie de téléphoner à un ami ou de lire les messages que l'on a laissés dans votre «BAL» alors que vous venez d'enclencher votre fax pour faire parvenir votre note de frais à votre patron et que votre petit(e) ami(e) cherche désespérément à vous atteindre pour vous susurrer quelques mots doux par corsette interposée.

Certes, pour tirer pleinement profit des vitesses de transmission permises par la technologie RNIS, des appareils dédiés - téléphones, cartes fax-modem, fax, etc. - sont nécessaires. Le raccordement Swissnet-2 permet toutefois de maintenir des appareils analogiques de type classique sur deux de ses huit branchements possibles.

PAS SI CHER

Quant au coût de cette autoroute «popu», il reste dans des limites tout à fait acceptables avec un prix correspondant à celui de deux lignes classiques. Le tarif de ces dernières étant destiné à augmenter tandis que le premier sera maintenu pour des raisons évidentes de promotion, l'opération est désormais plus que rentable. A un petit détail près: les Télécoms prélèvent une taxe pour les appels restés sans réponse à l'intérieur du réseau Swissnet afin de couvrir les frais d'identification de la personne qui cherche à vous atteindre.

A signaler enfin pour les entreprises, la possibilité d'obtenir des raccordements RNIS comportant jusqu'à 30 canaux utiles et cumulables. (cp)



PC BRÈVES

Motorola cartonne
Un chiffre d'affaires record

Alors que Intel connaît quelques déboires boursiers du fait de la saga de son Pentium, Motorola, cartonne. Le géant américain des télécommunications et des semi-conducteurs a annoncé le 9 janvier des bénéfices et des chiffres d'affaires record pour le quatrième trimestre 1994 et l'ensemble de l'année écoulée. Le bénéfice net a progressé de 51,5 % à 515 millions de dollars (670 millions de francs) au 4e trimestre contre 340 millions un an auparavant. Pendant la même période, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de dollars, soit une hausse de 29 % par rapport à 1993.

Sur l'ensemble de 1994 Motorola aura dégagé un bénéfice net de 1,56 milliard de dollars (+53%) pour un chiffre d'affaires de 22,2 milliards (+31%).

La der des der
Aaaaiieeee...!

Dans la foulée de la saga mouvementée du Pentium, on ne résiste pas au plaisir de vous livrer les dernières plaisanteries en vogue sur Internet.

Intel affirme que le Pentium est conforme à la norme IEEE 754. Comment prononce-t-on IEEE dans un avion conçu à l'aide d'un tel microprocesseur? Aaaaaiiiiiieeeeeee!

Pourquoi les ingénieurs d'Intel ont-ils préféré appeler leur dernier microprocesseur Pentium plutôt que 586? Parce qu'en additionnant 486 et 100 avec un Pentium, ils ont obtenu 585,9999836...

OS/2 Warp
Préinstallé sur Vobis

Vobis, premier vendeur d'Allemagne d'ordinateurs personnels, préinstalle désormais directement les systèmes d'exploitation OS/2 Warp d'IBM sur ses machines vendues dans l'Europe entière. Abandonnant du même coup Windows de Microsoft. Deux autres constructeurs l'ont déjà imité.

Sony
Méga petit disque

Sony sort un nouveau support de stockage: le MD-Data. Un disque optique de 2,5 pouces capable de stocker 140 Mo, soit 100 fois plus qu'une disquette classique...

OFFRES D'EMPLOI

Mon mandant appartient au cercle des plus importantes compagnies suisses d'assurance sur la vie et sa réputation - grâce à sa bonne implantation et à la qualité de ses produits - n'est plus à faire. Le poste d'agent général va devenir vacant à Neuchâtel et nous cherchons une forte personnalité, un vrai professionnel de la branche et excellent vendeur confirmé, pour soigner et développer les très bons résultats et perpétuer le prestige de cette agence par une présence remarquée de haut niveau sur le marché. La devise «un maximum pour le client et un minimum pour l'administration» est encouragée par le soutien actif des centres régionaux.

AGENT GÉNÉRAL ASSURANCE VIE

28-9049

Si vous estimez correspondre à cette personnalité et si vous êtes ce communicateur qui, par son charisme, son dynamisme et son enthousiasme sait relever avec succès de tels défis et mettre son grand potentiel de travail et de créativité au service des clients et de la motivation de son équipe, alors nous devons nous rencontrer. Votre dossier complet avec photo me permettra de préparer un premier entretien personnel, au cours duquel nous pourrions, ensemble, examiner et comparer nos attentes et nos besoins respectifs et parler plus à fond de ce poste très exigeant, mais également très gratifiant. Je me réjouis de vous lire!

Réf. 9105

J.R.L'EPLATTENIER
CONSEILS DE DIRECTION

CASE POSTALE 44 - CH-2054 LES VIEUX-PRÉS (NEUCHÂTEL/SUISSE) - TÉL. 038/53 14 12 - FAX 038/53 41 10

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

polisseur-chef d'atelier

ayant plusieurs années d'expérience. Nous demandons également des connaissances en mécanique.

Nous offrons des conditions de travail intéressantes dans un atelier composé d'environ 15 personnes.

Prière de téléphoner ou de faire vos offres par écrit à: **Jacky Belliard Polissage**
Numa-Droz 144
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 21 04

132-765519

Welches freundliche

EHEPAAR

betreut unser Haus und den Garten in Zürich?

Für unseren Zweipersonenhaushalt suchen wir ein vertrauenswürdiges Ehepaar, welches Freude an der Pflege eines gediegenen Hauses und Gartens hat und sich auch gerne um unseren Hund kümmert.

Zur Bewältigung der Hausarbeiten ist ein ganztägiger Einsatz erforderlich (Wochenende frei). Die zeitliche Einteilung der Arbeiten für den Ehemann kann auf Wunsch auch so gestaltet werden, dass eine Teilzeitarbeit ist möglich.

Gepflegte Umgangsformen, gute Deutschkenntnisse und absolute Zuverlässigkeit sind für diese Vertrauensposition unerlässlich.

Eine schöne 3-Zimmerwohnung steht zur Verfügung.

Wenn Sie an dieser Stelle interessiert sind, senden Sie bitte Ihre Bewerbung an Frau T. Kieren, c/o Karl Steiner Management AG, Hagenholzstrasse 60, 8050 Zürich.

249-90443

Nous sommes une entreprise industrielle du Jura active dans la fabrication de produits terminés de haut de gamme. Le développement de nos affaires requiert un renforcement du département «développement de produits». Nous cherchons de ce fait à engager un

ingénieur ETS

en micromécanique ou en mécanique.

Tâches principales:

- développement de nouveaux produits;
- conception des outillages;
- calcul de prix de revient;
- amélioration des produits courants;
- support technique à la fabrication.

Profil:

- de préférence, titulaire d'un CFC de dessinateur;
- maîtrise de l'informatique (DAO);
- connaissances en méthodes et en technique de qualité (niveau TQ1);
- connaissance de l'allemand;
- expérience pratique de 5 ans ou plus dans un poste similaire, de préférence dans l'horlogerie.

Nous offrons:

- un travail varié au sein d'une équipe jeune;
- une rémunération en rapport avec les capacités;
- des moyens de travail modernes;
- les prestations sociales offertes dans l'industrie horlogère.

En cas d'intérêt, veuillez nous faire parvenir votre offre manuscrite avec les documents usuels sous chiffres D 14-763260 à Publicitas, case postale 246, 2800 Delémont.

L'Ecole cantonale des métiers microtechniques, Bienne, (affiliée à l'Ecole d'ingénieurs, Bienne)

cherche:

maître principal à temps complet

pour la formation théorique et pratique de nos élèves

micromécaniciens

de première année

Exigences:

- titulaire d'un CFC de mécanicien sur machines, de mécanicien de précision, de micromécanicien, d'outilleur ou d'une formation équivalente
- quelques années d'expérience pratique dans les divers domaines de la mécanique
- détenteur d'une maîtrise ou d'une formation analogue
- aptitudes pédagogiques et intérêt pour les jeunes. Le titulaire devra suivre un cours de formation pédagogique ISP-FP
- bilingue (français, allemand) pour enseigner dans les deux langues

Age: 30 à 45 ans.

Entrée en fonction: 1er août 1995 ou selon entente.

Délai d'inscription: 10 février 1995.

Le cahier des charges ainsi que le formulaire d'inscription peuvent être obtenus au secrétariat de l'école

Heures d'ouverture du secrétariat:
lundi à vendredi:
7 h 30 à 11 h 30 et 14 h à 17 h
☎ 032/42 14 11. Téléfax 032/42 14 14

Ecole cantonale des métiers microtechniques Bienne
Route de Boujean 31, case postale 599
2501 Bienne

Service du personnel

Bien-Air SA
Länggasse 60
2504 Bienne
Tel. (032) 42 41 31

la Bien-Air
Instruments dentaires

Entreprise d'instruments dentaires, occupant environ 160 personnes, recherche un

RESPONSABLE SERVICE MÉTHODES

Profil du poste:

- Cadre rattaché au responsable du département logistique, le préposé assurera avec son équipe (3 personnes) les tâches suivantes:
 - Elaboration et suivi des gammes
 - Contrôle de la productivité
 - Vérification périodique des prix de revient
 - Préparation du travail
 - Analyse de la valeur dès la conception du produit
 - Amélioration des méthodes et moyens de travail

Profil du candidat:

- Formation: technicien d'exploitation ET, ou équivalent
- Expérience professionnelle:
 - avoir dirigé un service méthodes, si possible connaissances de la GPAO et de l'assurance qualité
- Personnalité affirmée, excellents contacts humains, apte à prendre des décisions et à les assumer
- Age idéal: 35 à 45 ans
- Langue:
 - maternelle française
 - schwyzerdütsch souhaité

Veuillez adresser votre offre accompagnée des documents usuels au

Service du personnel de BIEN-AIR SA
Länggasse 60 - 2504 Bienne

6-60035/4x4

LA NOUVELLE GÉNÉRATION FIAT



CONVAINCANTE

Dès maintenant, vivez la nouvelle génération Fiat qui vous propose des offres uniques de leasing. Et gagnez une Fiat Punto HSD (High Safety Drive) 5 portes d'une valeur de Fr. 17900.- (TVA incl.) ou l'un des 5000 prix immédiats en vous rendant chez votre concessionnaire Fiat. Pour en savoir plus, appelez-nous tout de suite!



157 02 22 11
(-36/min.)

18-199850/ROC



OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons à engager, tout de suite ou pour date à convenir, un

MÉCANICIEN
spécialisé en électroérosion par enfonçage

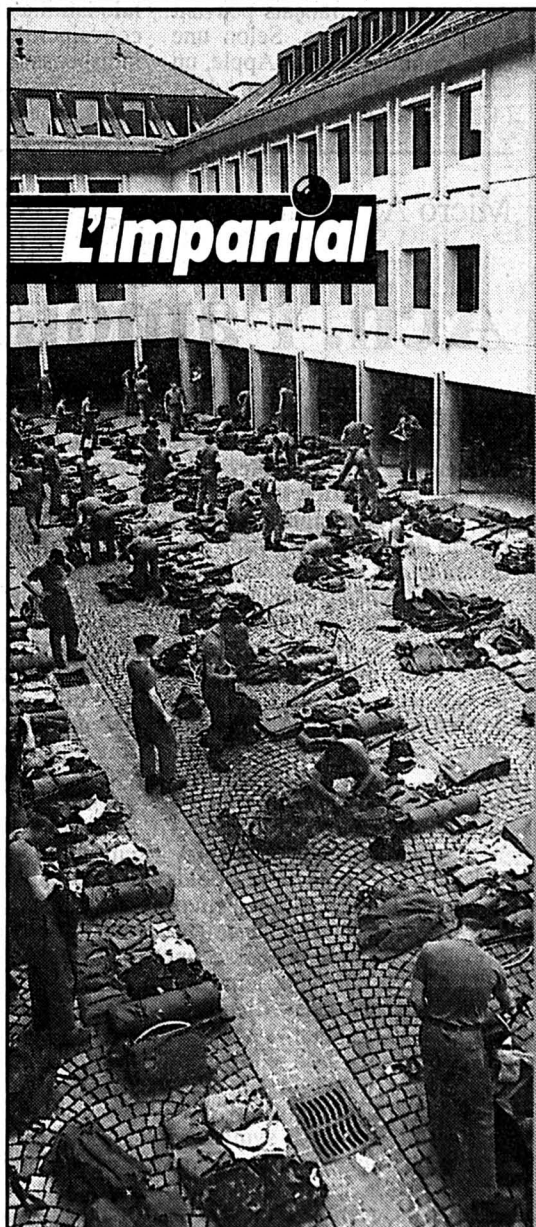
disposant d'une expérience de quelques années, pour la fabrication de matrices et de petits outillages.

Les offres, à adresser à la Direction du personnel **PIBOR ISO SA, 2855 GLOVELIER**, seront traitées avec la plus grande discrétion.

014-763257/4x4

pibor iso s.a.
(CH) 2855 GLOVELIER Tél: 066/56.78.65

DIVERS



Nom et prénom:
Compagnie:
Début du service:
Fin du service:
Signature:

ÉCOLE DE RECRUES

Je m'abonne
 4 mois: Fr.58.-

ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

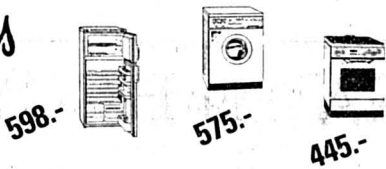
5-174955

INVITATION PORTES OUVERTES

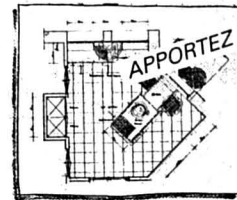
Pierrot ménager

Jeudi 19 janvier
Vendredi 20 janvier
Samedi 21 janvier
Lundi 23 janvier
Mardi 24 janvier

Soldes



Soldes



PLANS
DEVIS
PERSPECTIVES
GRATUITEMENT
PAR NOS
ARCHITECTES
D'INTERIEURS

Serre 90 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 00 55

132-765191

OFFRES D'EMPLOI

On cherche
sommelier(ère)
ou jeune fille ou garçon à former
☎ 039/26 82 66 132-765500



Afin de compléter notre team, nous cherchons
un(e) responsable en gastronomie pour notre restaurant
Entrée: avril 1995 ou date à convenir.
Profil souhaité:
- possession d'un CFC de cuisinier;
- aptitude à diriger une petite équipe de collaborateurs;
- connaissance de la gestion d'un restaurant;
- facilité dans le service.
Veuillez faire offre écrite à l'attention de M. W. Zwygart, au CIS Tennis + Squash, 2074 Marin. 28-8886

Bar à café - Pub cherche
jeune gérante avec patente
Intéressement.
Début: 27 février 1995.
☎ 077/37 57 91. 132-765566

Cherchons
vendeuse
mi-temps ou plein temps.
Sérieuse et confirmée pour magasin Moonlight à Neuchâtel.
Envoyer curriculum vitae à:
Etablissement Sibel,
62-64 Grand-Bourgeau,
2126 Les Verrières 132-765528

PARTNER Job
47/49, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par un groupe horloger, nous recherchons pour l'un de ses centres de production, un
CHEF POLISSEUR

- Possédant un sens aigu de l'organisation;
- parfaite maîtrise de la terminaison de boîtes, bracelets et autres produits de diversification;
- capable de diriger, conduire et former du personnel;
- **place stable;**
- entrée immédiate ou à convenir;
- conditions salariales et sociales intéressantes.

Pour plus d'informations, contactez au plus vite **M. Dougoud au 039/23 22 88.** 132-765152

Nous sommes une entreprise suisse dans le domaine de la phyto-biologie et nous cherchons en Suisse romande
un(e) représentant(e)
Activité à plein temps ou partielle.
Nous vous offrons des prestations au-dessus de la moyenne et une formation complète pour **débutant(e)**.
Si vous êtes une personne sérieuse, désirant vous épanouir dans une activité variée et passionnante, veuillez contacter la **Maison Flore au 037/82 20 20.** 17-118333

PATSY BOUTIQUES
Neuchâtel - Cortaillod - Peseux
Nous engageons tout de suite ou à convenir pour nos magasins de Cortaillod et Peseux
vendeuses
à mi-temps
Adresser offres écrites avec photo et curriculum vitae à:
PATSY BOUTIQUES
Ch. de Ronzi 2, 2016 Cortaillod 28-9599

PARTNER Job
47/49, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par plusieurs entreprises des Montagnes neuchâtoises et du canton du Jura nous recherchons, des
PROGRAMMEURS-RÉGLEURS CNC

- maîtrisant le tournage et/ou fraisage dans le domaine de la boîte/bracelet de montres.;
- connaissant la programmation/réglage de CNC selon ISO;
- suisse ou permis C/B.

Emploi stable, entrée tout de suite ou à convenir.
Contactez au plus vite **M. Gomes** pour plus d'informations au **tél. 039/23 22 88.** 132-765066

Nous sommes à la recherche d'un
RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT MÉCANIQUE

Le candidat:
- dispose de solides connaissances et d'une bonne expérience dans la mécanique de précision ainsi que dans la fabrication d'outillage;
- a de l'expérience dans la conduite du personnel;
- est capable de prendre des initiatives et de coopérer.

La mission:
- organiser le travail d'un important département;
- collaborer à la recherche et à l'application de solutions aux problèmes ressortant à la mécanique.

Les offres, à adresser à la Direction du personnel **PIBOR ISO SA, 2855 GLOVELIER**, seront traitées avec la plus grande discrétion. 014-763258/4x4

pibor iso s.a.
(CH) 2855 GLOVELIER Tél: 066/56-78.65

Publicité intensive, Publicité par annonces

Le mot mystère

Définition: ouvrage écrit à la main, un mot de 9 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution en page 27

M	A	O	C	I	L	L	I	E	V	E	R	V	E	F
T	I	U	H	T	E	E	V	E	L	E	R	E	R	O
D	R	A	F	A	L	B	M	B	R	N	N	E	U	N
E	E	E	E	C	G	S	A	V	O	I	R	D	R	D
B	V	T	H	O	I	R	I	E	A	O	E	R	R	F
A	F	A	C	T	E	U	R	M	N	M	E	A	E	E
T	N	R	U	E	S	E	E	C	G	R	E	F	S	U
T	S	M	R	S	S	S	S	I	E	M	M	A	G	C
A	E	S	T	S	T	E	N	A	R	N	R	E	T	E
N	V	L	U	R	H	E	M	E	B	A	T	A	R	D
A	E	O	A	C	E	U	F	E	C	A	T	R	N	I
I	R	I	U	N	R	N	M	F	R	U	N	U	E	G
T	T	O	C	E	E	E	I	I	O	T	R	A	R	E
R	T	E	I	N	O	H	P	A	D	R	A	I	D	E
E	E	E	N	P	A	C	C	A	S	E	T	I	E	T

A Aérer
Amure
Anabas
Ancien
Aoûtat
Aperçu
Aphonie
Aprnée
Autre
Autruche
Avoir
Avoué
Blafard
Centre
Chant

B Blafard
Centre
Chant

C Centre
Chant

D Débat
Ecurie
Effort
Egide
Enfermé
Enigme
Erable
Facteur
Fardé
Fond
Frère

E Ecurie
Effort
Egide
Enfermé
Enigme
Erable
Facteur
Fardé
Fond
Frère

F Facteur
Fardé
Fond
Frère

G Gamme
Hoirie

H Hoirie

I Illico
Moine
Mutisme
Naitre
Pirate
Poème

M Moine
Mutisme
Naitre
Pirate
Poème

N Naitre
Pirate
Poème

P Pirate
Poème

R Raide
Rang
Râteau
Rature
Relevé
Réveil
Saine

S Saine

T Tacot
Touche
Trait
Trève
Trousse
Vendre
Verve

V Vendre
Verve

Secte
Seigle
Semaine
Serrure
Suave
Sucre
Suivre
Touche
Trait
Trève
Trousse
Vendre
Verve

roc-pa 150

ROULEZ GRATUITEMENT PENDANT UNE ANNEE!



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SWIFT



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE VITARA 1.6/8V



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SAMURAI



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SUPER CARRY



D'après le TCS, la Suzuki Swift 1.0 GL est unique en son genre, car c'est la plus sobre. Une bonne nouvelle que nous tenons à célébrer en offrant pour Fr. 1'000.- d'essence à toutes les personnes qui achèteront une Suzuki. Avec la Swift 1.0 GL, N°1 du test de consommation, vous pouvez donc effectuer environ 17'500 km gratuitement, c'est-à-dire faire le plein d'essence pendant près d'un an sans déboursier un centime. Alors, si vous désirez encaisser Fr. 1'000.- d'essence, il vous suffit de nous renvoyer le coupon ou de vous adresser directement à votre garagiste Suzuki.

Fr. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE

Oui, je désire encaisser Fr. 1'000.- d'essence grâce à Suzuki. Veuillez m'envoyer les informations nécessaires.

Nom/Prénom _____ NAP/Localité _____

Rue/No. _____ Téléphone _____ "ROM/TAK" _____

Renvoyer à:
Suzuki Automobile AG, Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon **TEL: 01 805 66 66**



REGIONAL-VERTRETER: Delémont: Ets. Merçay SA, Rue St. Maurice 2, Tel: 066-22 17 45; La Chaux-de-Fonds: Béring & Co., 34 rue F. Courvoisier, Tel: 039-28 42 80; Neuchâtel: Terminus SA, Faubourg du Lac 31, Tel: 038-25 73 63
LOKAL-VERTRETER: Biel: Garage J. Morros, Tel: 032-25 45 78; Courtelary: Garage des Isles, Tel: 039-44 11 33; Sorvilier: Garage du Rallye, Tel: 032-92 18 20; Chevenez: Garage de Pionniers, Tel: 066-76 64 80; Develier: Garage R. Sugnaux, Tel: 066-22 77 78; Boudry: Garage ATT, Tel: 038-41 47 30; Fleurier: Garage D. Schwab, Tel: 038-61 11 44; Fontaines: Auto-Électricité, Tel: 038-53 53 52; EFL PRÊTS - PAIEMENTS PAR ACOMPTES - LEASING, Tél. 052 - 203 24 36

Football - Procès de Furiani: les victimes à la barre

Que de douleurs...

Moravcik indisponible - Le milieu de terrain international slovaque de l'AS Saint-Etienne Lubomir Moravcik, qui s'est blessé hier au cours de l'entraînement et qui souffre d'un claquage à la cuisse droite, s'est vu prescrire un repos de trois semaines. L'indisponibilité de Moravcik constitue un nouveau coup dur pour les Verts, déjà privés de leur meilleur buteur, l'international guinéen Aboubacar «Titi» Camara (élongation à une cuisse) (si)

«Mon frère avait 27 ans. Il était allé à Furiani faire la fête avec ses copains. Quand je suis rentrée de Paris, c'était pour le voir dans un cercueil. Voilà l'image que je garderai toute ma vie...» Comme Corinne Mattei, une dizaine de blessés et de parents des dix-sept morts de la catastrophe du Stade de Furiani ont, hier à la barre du Tribunal correctionnel de Bastia, exorcisé leur peine et leur douleur, exprimé leur haine, dans un silence de cathédrale.



Les décombres de Furiani

Les victimes de la catastrophe n'ont pas mâché leurs mots hier.

(Keystone-AP)

Tout de noir vêtue, la jeune femme aux longs cheveux blonds a raconté avec des sanglots dans la voix la nuit passée par ses parents à chercher son frère, Christian, parmi les blessés, dans les décombres du stade Armand Césari: «Ils ont soulevé les draps pour voir ce qu'il y avait en dessous. Mais il était déjà à la morgue.» Dans la salle d'audience ténalisée du tribunal, les femmes pleurent. Un homme, replié sur son banc, se tient la tête entre les mains. A trois reprises, le président Pierre Gouzenne doit suspendre l'audience. Sa voix tremble.

Alain Patrizi a le premier témoigné du calvaire d'Alexandra, sa compagne de 21 ans, décédée le 18 décembre dernier de complications pulmonaires. Très digne, il explique qu'il est resté 14 heures par jour à son chevet dans le service réanimation d'un hôpital niçois, entre le 25 mai et le 1er décembre 1992; puis, comment ils ont essayé de reprendre

«une vie normale». «Mais pour nous, dit-il, c'était tous les jours le 5 mai. Personne ne pourra jamais imaginer sa souffrance, pas même moi.»

Dans le prétoire, c'est un défilé de destins individuels brisés. Allongé sur un brancard, Yvon Ottaviani réclame justice. «Par donnez-moi de ne pas témoigner

debout» s'excuse Paul Calassi sur son fauteuil roulant. Puis fixant le box blindé des treize prévenus: «Regardez-moi en face, le gang des fossoyeurs. Vous nous avez donné des cours de droit, mais moi, je peux vous donner des cours de médecine. Si un miracle me rend un jour mes jambes, je vous apprendrai ce qu'est un homme.»

Quelques minutes plus tard, Paul Calassi se dirigera de nouveau à la barre, mais cette fois pour consoler Carine Grimaldi, une jeune fille tétraplégique qui vient de s'effondrer en lançant aux prévenus: «La vérité, on ne l'aura jamais!»

DIALECTIQUE SURGELÉE
«Devant une telle catastrophe, seul le silence est grand» a commenté Me Paul Lombard, premier avocat des parties civiles à plaider. Le ténor du barreau parisien a vivement regretté l'absence dans le box de hauts responsables du football français, coupables selon lui d'avoir «transformé un sport d'équipe en un sport de combat et d'argent». «On a laissé les voyous envahir les stades et relégué en deuxième division la solidarité structurelle des clubs (...) La catastrophe de Furiani est la fille naturelle de celle du Heysel.»

L'avocat a ensuite fustigé la «dialectique surgelée» pratiquée selon lui par les prévenus, tout au long du procès. «Le droit n'est qu'une «science désossée s'il ne se marie pas à la vie, a-t-il lancé, même si sans le droit, la justice n'est qu'une forme endimanchée de la vengeance.»

Et de conclure, s'adressant aux victimes et parlant d'un «mal français»: «Moi qui ne suis qu'une voix, qu'une solitude, moi qui ne suis rien, je présente les excuses de la France.» (ap)

BRÈVE

Duvillard au Zimbabwe

Après avoir été remercié par Lausanne au terme de la saison 93-94, Marc Duvillard a trouvé de l'embauche au Zimbabwe. Dès le 1er février, il dirigera à Harare l'équipe de première division des Black Aces.

PMUR

Hier à Vincennes
Prix de Maisons-Alfort

Tiercé: 7 - 15 - 18
Quarté+: 7 - 15 - 18 - 13
Quinté+: 7 - 15 - 18 - 13 - 2

Rapports pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre:
1183fr.
Dans un ordre différent:
236,60 fr.

Quarté+ dans l'ordre:
6399 fr.

Dans un ordre différent:
371 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):
55,70 fr.

Rapports pour 2 francs:

Quinté+ dans l'ordre:
93.761,40 fr.

Dans un ordre différent:
605,60 fr.

Bonus 4: 100,80 fr.
Bonus 3: 33,60 fr.

Rapports pour 5 francs:

Zsur4: 98 fr.

Maradona - Havelange: polémique alimentée

«Je le tuerais...»

Diego Maradona a encore alimenté la polémique contre le président de la FIFA, le Brésilien Joao Havelange: «Si Havelange était mon père, je le tuerais» a déclaré sans embage l'Argentin, lors d'une conférence de presse tenue à Santa Teresita, où il se trouvait avec le Racing Avellaneda dont il est le nouvel entraîneur.

Maradona a ainsi répliqué à un journaliste qui lui mentionnait que le président de la FIFA le considérait comme un fils: «Les dirigeants ne comprennent rien au football. Ils passent leur temps dans des bureaux avec air

conditionné, s'occupant surtout de leurs propres intérêts pendant que les joueurs disputent la Coupe du monde par 40 degrés à l'ombre.»

Les accusations de trafic de drogue touchant la star argentine et ex-joueur de Napoli, et les soupçons qui reposent sur Guillermo Coppola, l'ex-manager de Maradona, à qui il aurait fourni de la cocaïne - ainsi qu'à d'autres joueurs de Napoli - de 1987 à 1990, auraient pour but, selon ses proches, de jeter le discrédit sur celui qui rêve désormais de créer un syndicat mondial de footballeurs.

Le Français Eric Cantona, l'Uruguayen Enzo Francescoli et le Mexicain Negrete lui ont déjà donné un avis favorable. Maradona espère encore obtenir le soutien du Hollandais Ruud Gullit, de l'Allemand Lothar Matthäus et du Brésilien Careca entre autres.

«Ce n'est pas une question d'argent, mais d'un respect auquel nous avons aussi droit. Nous aimerions avoir notre mot à dire sur les horaires des matches et non pas dépendre des désirs de Monsieur Havelange, qu'un coup d'envoi à midi par 40 degrés ne dérange pas outre mesure...» (si)

Allemagne: Trapattoni veut quitter Bayern

La squadra en vue

L'entraîneur du Bayern de Munich, l'Italien Giovanni Trapattoni, veut quitter le club bavarois à la fin de la saison. Trapattoni (55 ans) n'aurait en effet pas l'intention de renouveler son contrat au Bayern et vise le poste de l'entraîneur national italien Arrigo Sacchi.

Trapattoni, l'entraîneur le plus titré du monde (dix-sept titres), aurait présenté ses projets à des amis intimes avec lesquels il dînait samedi dernier à Berlin. Trapattoni avait déjà affirmé en décembre que «le poste d'entraîneur national est naturellement un défi». Toutefois, il devra at-

tendre que le sort de Sacchi soit définitivement fixé.

L'Italie rencontrera le 25 mars l'Estonie puis, quatre jours plus tard, l'Ukraine, dans le cadre des éliminatoires de l'Euro 96. Elle n'a de chances de se qualifier pour le tour final, en 1996 en Angleterre, que si elle remporte six points lors de ces matches.

Sacchi, dont le contrat court jusqu'à la fin 1996 et qui gagne près d'un million de dollars net par an, devrait succéder à Ottavio Bianchi à l'Inter de Milan, conformément aux vœux du nouveau président de ce club, Massimo Moratti. (si)

PMUR

Demain, à Vincennes, Prix d'Agen (trot-attelé, réunion 1, 5e course 2800 m, 15 h 45)

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Compagnon-de-Mai	2800	A. Sionneau	A. Sionneau	28/1	0a6aDa	10 Il va tenter de continuer sa marche en avant, bien que certains ne viennent pas pour faire de la figuration.
2	Centurion	2800	J.-P. Viel	J.-P. Viel	14/1	2a3aDa	13 Bénéficiera de 25 m d'avance sur notre favori; il peut l'emporter si la circulation est fluide.
3	Calumet	2800	B. De Folleville	B. De Folleville	7/1	Da0a2a	3 Deuxième distancé, il peut donner chaud à nos favoris s'il prend tête et corde.
4	Calmont-de-Monchel	2800	J.-F. Senet	J.-F. Senet	39/1	2a1a0a	9 On ne le présente plus et il est en forme.
5	Canary-James	2800	J.-P. Thomain	J. Dujarrier	21/1	5m(94)D	12 Bien engagé au premier échelon; vient de bien courir dans un bon lot. Confirmation attendue.
6	Colt-de-Bailly	2800	P. Vercruysse	L. Bourgoïn	18/1	5a7a0a	2 Mal placé aux gains, il vient de faire jeu égal avec notre favori.
7	Colombo-du-Gite	2800	S. Lelièvre	S. Lelièvre	23/1	0a5a0a	8 S'il daigne trotter correctement, il sera dangereux.
8	Coco-du-Chêne	2800	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	14/1	Da2a1a	6 Il retrouve le premier échelon, où il pourra attendre pour placer sa pointe finale. Attention!
9	Carrousel	2800	P. Levesque	P. Levesque	8/1	4m7a3a	LES REMPLAÇANTS: 15 Superbement engagé, c'est surtout monté qu'il s'illustre.
10	Cyrano-de-Bretagne	2800	P. Billon	P. Billon	5/1	1a1a1a	7 Dans un bon jour, il rivalise avec les meilleurs. Décevant la dernière fois, il trouve un parcours dans ses cordes.
11	Cristal-Bleu	2800	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	20/1	0a0a0m	
12	Cab-Callowe	2800	J. Raffin	J. Raffin	11/1	2aDa3a	
13	Chacok-de-Beziau	2800	Y. Dreux	Y. Dreux	10/1	3a4a2a	
14	Cri-Cri-Valse	2800	J.-C. David	B. David	22/1	0aDa6a	
15	Coup-de-Chapeau	2800	P. Gillot	M. Ballière	17/1	4m4m7m	
16	Chatou	2825	G. Martens	G. Martens	16/1	0aDa1a	
17	Cesar-de-Vrie	2825	R. Baudron	R. Baudron	15/1	7aDa0a	
18	Calin-des-Montiers	2825	N. Roussel	A. Roussel	21/1	0aDa0a	
19	Cactus-de-Tesse	2825	P.-M. Mottier	P.-M. Mottier	29/1	6mDm0a	
20	Ci-Vite	2825	R.-R. Dabouis	R.-R. Dabouis	16/1	0a0aDa	

IMPAR-PRONO
10*
13*
3*
9
12
2
8
6
*BASES

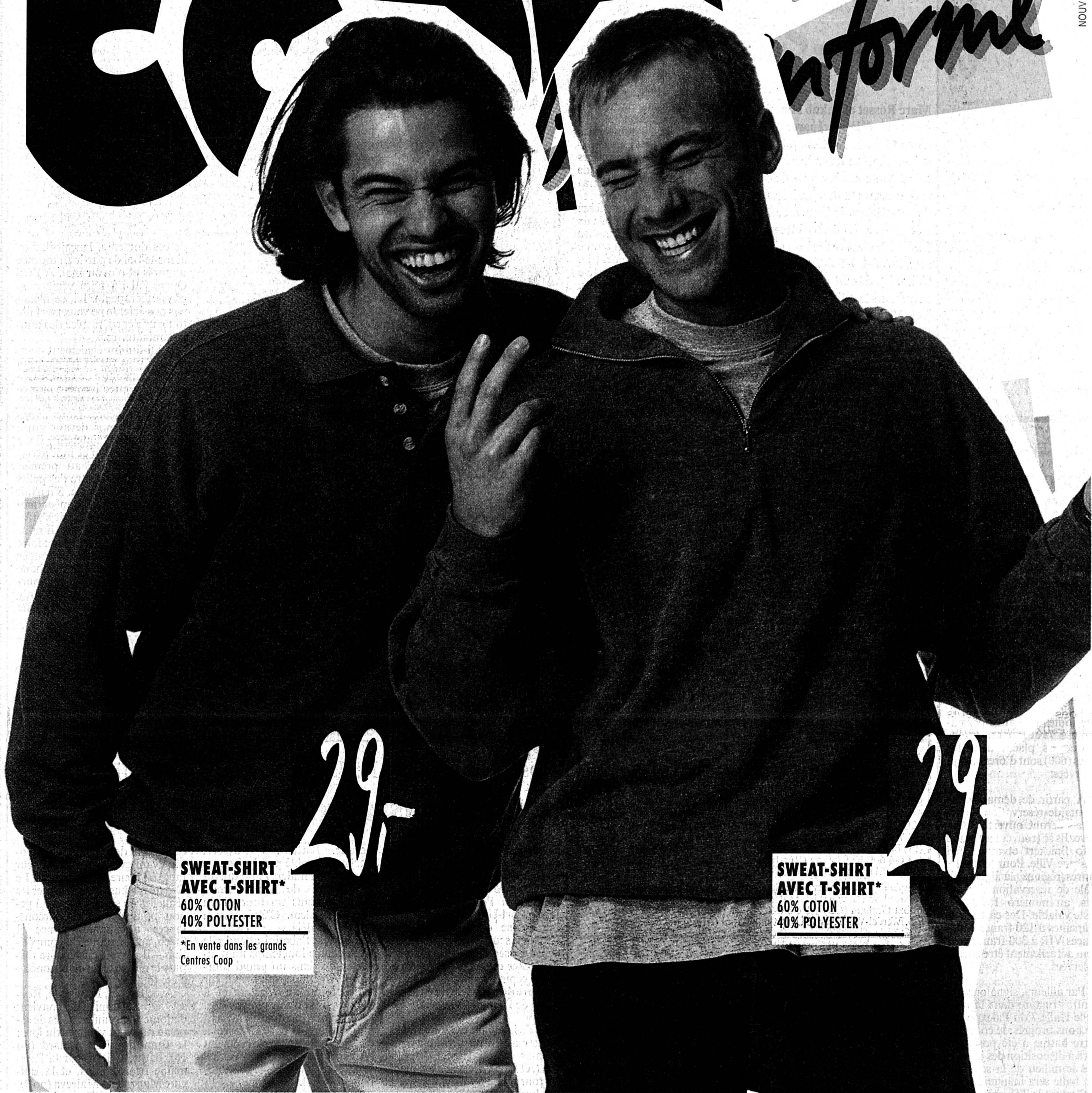
COUP DE POKER
2
AU 2/4
10 - 3

AU TIERCÉ
POUR 18 FRANCS
10 - 13 - X

IMPAR-SURPRISE
9
13
10
8
5
1
2
14

COOP informal

NOUVEAU 3/95 *



**SWEAT-SHIRT
AVEC T-SHIRT***
60% COTON
40% POLYESTER

*En vente dans les grands Centres Coop

**SWEAT-SHIRT
AVEC T-SHIRT***
60% COTON
40% POLYESTER

NOUVEAU:

NOUVEAU: Tous les jours toute fraîche du boulanger Coop: la couronne Party, un pain miblanc, tout croustillant, très pratique pour vos réceptions. Prix: 300g, **2.10***



NOUVEAU: Avec ces escalopes de poulet panées vous mangerez du lion! Des escalopes précuites, qui ressemblent au roi lion du film. Prêtes en un tournemain. Prix: 2x100g, **4.-***



NOUVEAU: Just chew it! Un chewing-gum à la saveur rafraîchissante de pêche. Sans sucre et sympadent, que demander de plus? Prix: 3x5, **2.20***



NOUVEAU: C'est croquant comme une pomme, mais ce n'est pas tout à fait une pomme: Ce sont les Fruitland Apple Chips! Des tranches de pommes frites, ça surprend délicieusement. Prix: 75g, **2.95***



NOUVEAU: Tendre, exotique, ça ne peut être qu'un petit macaron à la noix de coco Créolito. Délicieux avec le café ou le thé. Prix: 250g, **2.70***



NOUVEAU: Léger et délicieux, le yoghourt bio au moka est exclusivement préparé avec des ingrédients de culture biologique, bourgeon Bio oblige, comme le lait, le sucre brut et l'extrait de café. Prix: 180g, **-.90***

*Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

03-243964/RDC



La carte d'identité nouvelle est arrivée

Forteresse de poche

Parmi les nombreuses innovations de l'année 1995, il en est une plutôt discrète et qui ne devrait pas faire trop de vagues: la nouvelle carte d'identité.

Depuis un mois environ, les anciennes cartes sont remplacées, au fur à mesure de leur arrivée à échéance, par un document plus petit, format carte de crédit, fabriqué dans le Jura.

Depuis quelques années, l'ancienne carte d'identité suisse ne faisait guère honneur au perfectionnisme helvétique. Dans plusieurs pays voisins, on lui reprochait d'être trop facilement falsifiable. La nouvelle version, généralisée depuis un mois après avoir été testée dans plusieurs villes - dont Delémont - en 1994, est une véritable forteresse format carte de crédit. Elle comporte pas moins de 15 verrous électroniques!

Autre vice de l'ancienne for-

mule, de nombreux exemplaires vierges avaient été dérobés dans les quelque 3000 administrations communales du pays (notamment à Saignelégier l'été dernier). Les stratèges fédéraux ont résolu ce dernier problème en réduisant à deux le nombre des points d'émission: il s'agit des deux producteurs, à Aarau et à Glovelier. Le deuxième, Biwi S.A., désigné pour calmer les récriminations des Romands.

Le nouveau document comporte au recto la photo du détenteur, ses nom(s), prénom(s), date de naissance et signature. Au verso, on trouvera les éléments descriptifs, (taille, couleur des yeux et des cheveux) ainsi que la commune d'origine et la durée de validité. En revanche, il ne sera plus fait mention de l'adresse privée. Une polémique avait été soulevée, après la publication du prototype, au sujet des langues utilisées. Invoquant des raisons de place, les concepteurs n'avaient retenu que celle



L'usine Biwi S.A. à Glovelier

Elle délivre les nouvelles cartes d'identité pour toute la Suisse romande. (Impar-Gerber)

du détenteur - en l'occurrence l'allemand - et... l'anglais. Une levée de boucliers avait salué cette «identity card» et les services de la «Swiss Confederation» avaient dû revoir leur copie.

Finalement, le choix de caractères plus petits a permis de rendre leur place aux trois autres langues nationales.

A l'instar des billets de banque, les cartes d'identité fourniront à tous les Confédérés l'occasion d'apprendre un peu de romanche.

TALON D'ACHILLE

Bien malin qui pourra fabriquer de fausses pièces d'identité suisses, à l'avenir. Leur sécurité est assurée sur trois niveaux: un premier contrôlable à l'œil nu, un second demandant un appareil dont sont équipés les postes-frontière, et un troisième reposant sur des critères tenus secrets. C'est la police fédérale, disposant d'un fichier centralisé, qui donne aux fabricants

l'autorisation de délivrer une carte. Celle-ci est envoyée à son destinataire, sous pli recommandé, dans les trois jours, au prix de 35 francs (25 francs pour les enfants). Les administrations communales se contentent désormais d'enregistrer et de transmettre les demandes, au moyen d'un formulaire que le requérant doit remplir. Et c'est là le talon d'Achille du système. Car à l'image de son homologue française, la nouvelle carte d'identité suisse, certes infalsifiable, peut s'obtenir au moyen de documents dont l'authenticité est difficile à vérifier, surtout dans les grandes villes, où règne un certain anonymat. Le règne de «Big Brother» n'est pas encore tout à fait commencé.

A. M.

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

La Chaux-de-Fonds

Huit millions de travaux

L'été 1995 et celui de 1996 verront un certain nombre de rues éventrées pour permettre le remplacement de conduites d'eau, d'électricité, de gaz ou de chauffage urbain. Des chaussées seront également refaites et des collecteurs d'eaux usées rénovés. Ces travaux sont devisés à près de huit millions.

Page 24

Incendie au Locle

Acte criminel

Les causes de l'incendie survenu au Locle le 25 novembre dernier au garage du Midi, rue de l'Avenir 1, sont maintenant officiellement connues. C'est une femme qui a bouté le feu à de l'essence qu'elle avait répandue sur le sol.

Page 26

Courtelay

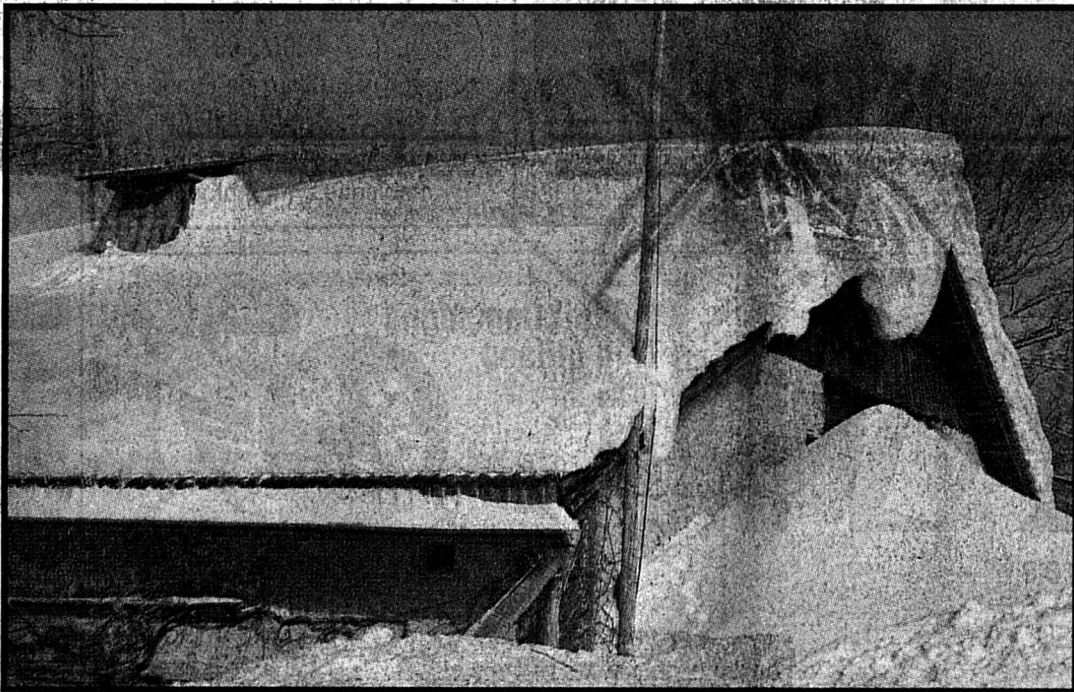
Chasse explosive au renard

Trois chasseurs comparaissaient hier devant le Tribunal de district de Courtelay pour infraction à la loi cantonale bernoise sur la chasse. Ils avaient été dénoncés par le garde-faune d'arrondissement qui les avait surpris par hasard dans la région de La Chaux-d'Abel, alors qu'ils traquaient le renard.

Page 33

Montagnes neuchâteloises

L'éclat de couleurs



Ciel bleu, arbres givrés, neige éblouissante sous les reflets du soleil. Les paysages hivernaux de ces jours valent la peine d'être

admirés et surtout photographiés.

Samedi et dimanche derniers, les skieurs de randonnée ne s'en

sont pas privés. Que de belles vues, à l'image de celle-ci, marquant ce superbe hiver 1995.

(p - Impar-Perrin)

Et les indigènes?

Que les randonneurs et les usagers des petits trains et des cars postaux se rassurent! La carte d'indigène, donnant droit à des réductions sur les billets des lignes concessionnaires, est maintenue. Pour l'Arc jurassien, cela concerne notamment les CJ, les TRN et les PTT.

A l'origine, en 1959, la Confédération voulait faire un geste pour les habitants des régions de montagne. Aujourd'hui, vu l'exiguïté de la nouvelle carte d'identité, la carte d'indigène constituera un document à part, du même format que l'ancien, mais de couleur orange et comportant une photo. Elle coûtera environ dix francs (le prix est fixé par les cantons). Dorénavant, sa durée de validité est réduite à cinq ans, et l'attestation de résidence devra être confirmée chaque année. Rappelons que les réductions auxquelles donne droit la carte d'indigène sont calculées selon un tarif dégressif. A titre d'exemple, un billet «indigène» aller simple à plein tarif La Chaux-de-Fonds-Les Bois coûte 4 fr 80 au lieu de 6 fr 60, et le trajet La Chaux-de-Fonds - La Sagne vaut 3 fr 60 avec la carte et 4 fr 80 sans elle. (am)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Bancs de brouillard sur le Plateau ce matin. Sommet de la couche vers 700 mètres, sinon partie ensoleillée en début de journée, puis nébulosité devenant de plus en plus dense à partir de l'ouest avec des précipitations dès la mi-journée, gagnant l'ensemble des régions ce soir. Risque de pluies localement verglaçantes au début en plaine au nord des Alpes. Limite des chutes de neige vers 1300 m au nord, jusqu'à basse altitude au sud des Alpes.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max		min.	max
Amsterdam Temps clair	2°	7°	Los Angeles Temps clair	9°	16°
Berlin Temps clair	-2°	4°	Madrid Nuageux	3°	16°
Bruxelles Temps clair	1°	7°	Montréal Nuageux	0°	7°
Buenos Aires Nuageux	20°	26°	New Delhi Nuageux	9°	16°
Copenhague Temps clair	2°	4°	New York Nuageux	8°	14°
Francfort Temps clair	-3°	5°	Paris Nuageux	4°	9°
Helsinki Nuageux	1°	2°	Rio de Janeiro Nuageux	23°	38°
Hong Kong Temps clair	15°	17°	Rome Temps clair	-3°	11°
Johannesburg Temps clair	15°	26°	San Francisco Nuageux	6°	13°
Lisbonne Pluvieux	7°	16°	Stockholm Temps clair	3°	4°
Londres Pluvieux	8°	10°	Tokyo Nuageux	0°	8°

Le temps qu'il va faire...

Evolution probable: demain dans l'ouest du pays, fin des précipitations et éclaircies.

Au début, dans l'est et au sud, encore très nuageux et pluvieux notamment au sud.

Limite pluie/neige vers 700 m. Vendredi éclaircies, temps généralement sec, hausse des températures.

Tendance pour le week-end: couverture nuageuse variable, quelques petites précipitations, limite pluie/neige vers 900 m.



SOLDES

Ventes spéciales
du 9 au 28 janvier 1995

ALFA 33 S 16V 4x4 ABS-T.O.
FIAT Tipo turbo diesel
FIAT Tempra 2.0ie SX, RK7
FORD Escort RS 2000, T.O., ABS
FORD Sierra break 2.0 Leader
FORD Bronco II, 4x4, climatisation
JEEP Cherokee Limited, ABS, cuir, climat.
JEEP Grand Cherokee V8, toutes opt.
MAZDA 626 coupé 16V, T.O., RK7
OPEL Vectra 2.0 GT, ABS, T.O., RK7, jantes alu
PEUGEOT 405 Break SRI, jantes alu
ROVER 827 vitesse, ABS, climat., cuir
TOYOTA Corolla 1.6 GLI 4x4
TOYOTA Corolla 1.6 XLI, LB, T.O.
TOYOTA Camry 2.0 GLI, T.O.
SUZUKI Swift 1.6 GLI 4x4
SUBARU Legacy Swiss Extra 4x4
SUBARU Legacy Sedan Aut., 4x4, ABS
SUBARU Super-Station Turbo, aut., 4x4, climat.
SUBARU XT Turbo 4x4, climatisation

33 000 km	18 700.-	16 900.-
56 000 km	11 800.-	10 500.-
1991	14 800.-	12 900.-
20 000 km	25 800.-	23 800.-
1990	14 900.-	13 600.-
69 000 km	16 900.-	15 500.-
1991	27 800.-	25 900.-
20 000 km	59 800.-	48 900.-
1988	19 900.-	8 600.-
8 000 km	28 900.-	27 500.-
35 000 km	19 900.-	18 500.-
1990	22 900.-	21 900.-
72 000 km	14 800.-	9 900.-
16 000 km	29 800.-	18 900.-
1988	9 900.-	8 500.-
1990	19 900.-	9 800.-
1992	17 800.-	16 900.-
53 000 km	17 800.-	15 800.-
1989	14 800.-	12 600.-
68 000 km	44 800.-	9 500.-

VOITURES DE DIRECTION

ALFA 155 V6 + options
ALFA 164 QV, ABS, climat., cuir
CHRYSLER Le Baron, cabriolet, cuir, climatisation
CHRYSLER Vision, toutes options
KIA Sephia 1.6 GTX
SUBARU Vivio 4x4 + options
SUBARU Legacy Swiss Extra 4x4
SUBARU Impreza CW Turbo 4x4
SUBARU Legacy Sedan Turbo, climat.

34 000 km	48 700.-	27 900.-
11 000 km	58 100.-	44 500.-
3 300 km	53 250.-	42 500.-
25 000 km	58 030.-	43 900.-
9 000 km	28 240.-	16 500.-
5 300 km	17 100.-	12 500.-
3 000 km	27 325.-	23 900.-
3 800 km	39 150.-	33 800.-
300 km	44 100.-	35 900.-

Qualité, crédit, garantie, leasing. Stockage gratuit jusqu'au printemps

Alfa Romeo CHRYSLER Jeep SUBARU

KIA MOTORS Le plus grand choix de la région

Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, Téléphone 039/28 66 77



PATINOIRE DES MÊLÈZES

Judi 19 janvier 1995
à 20 h 15

HC Star Chaux-de-Fonds

reçoit

CP Yverdon

Les pucks de la rencontre sont offerts par:
Texsana SA, nettoyage chimique
Vidéo-Shop H. Benninger
Bolomey, revêtements de sols
U. Brechbühler, transports, terrassements

Avec le soutien de:



Les cannes du match sont offertes par:
VAC René Junod SA

SOS
DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

L'annonce,
reflet vivant
du marché

GASTRONOMIE



Rue de la Paix 74
039/23 09 36
La Chaux-de-Fonds

Quinzaine mexicaine

Carte variée,
ambiance sympathique

Une bonne FONDUE

Restaurant L'Ecurieil

039/23 16 48
Camping du
Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds

PICK PAI

Le Discounter de marques

Nous calculons
au centime près!

Fendant
les Raccards

7,5 dl 1993

28%

4.99
6.95

Le gros lot!

Salami Campagna
Tipo Milano
700 g

17.80



1/2
prix!

8.90



Gerber Fondue 250 g	3.75	2.99
800 g, 4 personnes	10.80	8.58
saucisses de Vienne 2 paires, 200 g	2.85	1.69
Haribo		
• oursons d'or, Happy-Cola, 250 g,	2.15	1.85
• sticks acidulés, 200 g	2.30	1.85
• bonbon tendres, 200 g	2.30	1.85
Dôle les Raccards 7,5 dl 1993	7.95	6.50

Hug
bâtons aux noisettes
750 g
mélange croquant, 600 g

7.90



5.55

Darling Juwel
pour chiens et chats
toutes les sortes
boîtes de 400 g

1.15



23%
-88

Coca Cola

2 litres pet

2.95



30%
2.06

Evian

1,5 litre pet

1.30



24%
-98

Persil

6 kg
1 kg gratuit!

16.90



Fr. 3.-
13.90

Wartek Lager
Blonde

10 x 33 cl

9.30



9.30

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

COURS
INTENSIFS

tous les jours
09.00 - 12.00 h
cours en petits groupes
leçons privées
début tous les lundis

28-9092

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 33
Tél 039-231 132

Neuchâtel
Rue du Trésor 9
Tél 038-240 777

DIVERS

GA Piatti

INAUGURATION
PORTES
OUVERTES

Samedi 21 janvier 1995
de 9 à 16 heures (non-stop)



Maintenant chez votre
représentant régional Piatti

G.-A. MICHAUD

Ebénisterie, menuiserie
Cuisines, armoires
Meubles salles de bains

Fleurs 24
La Chaux-de-Fonds Fax 039/28 23 30
039/28 23 20
132-765463

«Mygalomane», Florian Martin est un jeune homme heureux

Une sacrée vie de mygale!

Etudiant en math à l'Université de Neuchâtel, Florian Martin est aussi et surtout un «mygalomane» passionné. Bien que ses études ne lui laissent guère de temps libre, il arrive néanmoins à grappiller chaque jour quelques heures qu'il consacre aux 14 mygales avec lesquelles, s'il n'a noué aucune relation d'affection, il cohabite en parfaite harmonie et dans le plus grand respect.

Les mygales n'ont plus de secrets pour Florian Martin. Ce jeune homme de 19 ans, maigre jusqu'au bout des doigts, désire entreprendre un doctorat; mais pas une minute il n'a envisagé de se séparer des 14 mygales dont il connaît une multitude de secrets et de légendes, et sur lesquelles il est incollable. En Afrique, affirme-t-il, les mygales semblent être les dépositaires de l'esprit des ancêtres; en Amérique centrale et en Amazonie, les croyances indiennes racontent que pour atteindre leur paradis, les âmes doivent impérativement emprunter un radeau fait de soie d'araignées pour franchir la rivière avant de suivre le chemin qui les conduira au centre de la terre.

UN VIRUS

Avant que le virus de la mygale ne le frappe de plein fouet, Florian craignait les araignées, comme tous les gosses. Pourtant, l'attraction pour ces invertébrés est apparue à 12 ans déjà, quand il s'amusa à ramasser toutes les malheureuses mou-

ches qui traînaient pour les livrer, sans pitié, aux crochets mortels des araignées de son voisinage.

Rien d'étonnant dès lors que son travail de bac ait porté sur l'araignée, tout particulièrement sur la *Brachypelma Emilia*, une des plus belles mygales d'origine mexicaine. Comment mieux, qu'en possédant un tel spécimen, être en mesure de l'analyser? Malgré certaines réticences maternelles et parfaitement renseigné par Frédy Guerne, érudit au Vivarium de la ville, Florian acheta donc, à 17 ans, sa première mygale femelle. Après lui avoir construit un terrarium parfaitement conforme, il observa tout à loisir sa nouvelle compagne. Mention très bien et bac en poche, le virus de la mygale s'était sans peine emparé du jeune homme. De fil en aiguille, il possède à ce jour 14 mygales issues de 13 espèces différentes; la passion qu'il voue à ses velues commères, est toujours restée intacte.

«La mygale est extrêmement timide. S'il en existe quelque 1600 espèces, aucune n'est une tueuse d'homme. Elle peut mordre, soit, mais c'est uniquement pour se défendre ou pour se nourrir. Extrêmement comédiennes, certaines espèces strident, histoire d'exprimer leur mécontentement, et d'autres restent parfaitement muettes». Et Florian Martin de rajouter: «Ce ne sont absolument pas des animaux dangereux. Il est toutefois indispensable de bien les connaître. Elles ne s'approprient jamais. Aucune relation affective ne peut être envisagée. Il ne faut absolument rien attendre d'une mygale si ce n'est d'essayer d'établir une relation de



Florian Martin, collectionneur particulier

Courageux mais pas forcément téméraire, seul le respect est de mise.

respect. Inutile d'espérer que votre mygale vous reconnaisse un jour comme étant son maître absolu. Ce n'est qu'une masse instinctive, sans aucune intelligence».

TROIS CENT MILLIONS D'ANNÉES

Trois types d'humains s'intéressent à la mygale. Certains d'en eux, et ils sont de plus en plus

légion, veulent à tout prix posséder un spécimen, simplement pour faire de l'esbroufe. Les vrais passionnés ont compris qu'ils n'en feront jamais un animal de compagnie, même en la baptisant «ma Mie ou Totor». Restent les scientifiques qui, à force de persévérance et d'observation, ont fait connaître au monde entier l'extraordinaire histoire de cet animal, déjà présent il y a quelque 300 millions d'années comme l'atteste une découverte au nord de l'Argentine. C. M.

Deux mille bébés

Coquettes, ces travailleuses forcenées revêtent parfois de merveilleuses couleurs. Du bleu au jaune, de l'orange au rouge, leur corps peut également se parer d'un superbe vert métallisé. Seule la femelle accepte ou refuse l'accouplement. Les amours consommées, il n'est pas rare que 2000 bébés araignées voient le jour en même temps. A chaque étape de la croissance, elle mue. Telle une main quittant son gant, la mygale s'extirpe de son enveloppe antérieure.

Se nourrissant essentiellement de grillons, voire de souris pour les adultes, les mygalons ou petites mygales meurent toutes les trois à quatre semaines, alors que les adultes ne quitteront leur mue – ou exuvie – qu'une fois par année. (cm)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVE

Société d'ornithologie

L'Oiseau bleu

Les Sociétés d'ornithologie «La Volière» de La Chaux-de-Fonds et «Le Nid» du Locle ont ouvert leurs cages pour installer «L'Oiseau bleu». En clair, ces deux sociétés, qui ont fusionné depuis quelques temps, ont décidé de changer de nom. Lors de l'assemblée générale tenue le 2 décembre dernier, les 50 membres participant ont voté démocratiquement et à l'unanimité pour doter leur société d'un seul et nouveau nom, portant leur choix sur «L'Oiseau bleu». Rappelons que ce libellé poétique vient d'un conte de Mme D'Aulnoy dans lequel un prince charmant a été transformé en oiseau bleu. Dans le langage courant, l'oiseau bleu est devenu synonyme de perfection. Maeterlinck en a fait une pièce de théâtre, en 1908, pour conter les aventures d'enfants à la recherche de l'oiseau bleu. Le symbole colle bien à la nouvelle société; son adresse reste à La Chaux-de-Fonds et la présidence est toujours assurée par Claude Zybach. Un nouveau logo est à l'étude et les statuts sont en préparation. Mais les oiseaux de «L'Oiseau bleu» chantent déjà un couplet régional qui mérite des félicitations. (comm-ib)

AGENDA

Bibliothèque des jeunes

L'Heure du conte

C'est à la Bibliothèque des jeunes de Président-Wilson 32 que les enfants pourront rêver à l'écoute des contes du Mouvement des aînés, cet après-midi dès 14 h. (Imp)

Théâtre de la ville «Broadway musical company»

La «Broadway musical company», 40 artistes, chanteurs, danseurs, danseuses et musiciens, de New York, présentera des extraits des plus célèbres comédies musicales, «Cats», «My fair lady» etc. en un show dénommé «The best of Broadway». Théâtre de la ville, mercredi 18 janvier 20 h. (DdC)

Temple-Allemand, match d'impro junior

L'Atelier a gagné par 8 à 5!

Le premier match officiel d'improvisation théâtrale junior figurait parmi les attractions importantes de la saison. Il s'est terminé, samedi soir au Temple-Allemand, par la victoire par 8 à 5 de l'équipe chaux-de-fonnière L'Atelier face aux Genevois de Villa Tacchini. De quoi pavoiser!

L'équipe de L'Atelier (14 - 18 ans) s'est magnifiquement comportée. Fruit spectaculaire de l'initiation dispensée lors d'un stage conduit par Margarita Sanchez, Benjamin Cuhe et Claude Moullet, qui a précédé la rencontre, les joueurs chaux-de-fonniers, individuellement, ont

été infiniment plus talentueux que leurs collègues genevois (16 - 20 ans).

Beaucoup de monde, d'ados, de copains, samedi soir au Temple-Allemand converti en patinoire, selon le rituel conduit par l'arbitre international français Bernard Emorine, Jean-François Droxler et Steve L'Eplattenier de la Ligue d'improvisation neuchâteloise.

Premier thème de la soirée pour conjurer ses peurs: «Seul contre tous», durée deux minutes, suivi, parmi moult autres thèmes, de «Perdu dans la ville», durée cinq minutes, ou encore «La première fois...».

La première «étoile», décernée aux meilleurs joueurs de la soirée, a été attribuée par une personnalité du théâtre à: Gabriel Tornay de L'Atelier, la deuxième à Olivier Carretero de L'Atelier, la troisième à Christian Baumann de Villa Tacchini.

L'Atelier poursuit son entraînement, rue Fritz-Courvoisier 29, le lundi de 19 à 21 h. Informations au numéro 039 / 28 45 75. Les juniors défendront un match par mois, dans l'une ou l'autre ville romande. A La Chaux-de-Fonds, les prochaines joutes se dérouleront le 25 février et les 6 et 7 mai, stage et match. DdC

Orfèvres de Biella en visite

Amitiés horlogères

L'exposition réalisée par le Musée international d'horlogerie et présentée en novembre dernier à Biella a tissé des liens entre cette ville du nord de l'Italie et La Chaux-de-Fonds.

Des liens amicaux d'une part et des liens d'horlogers d'autre part. En effet, les orfèvres italiens du lieu ont également prêtés des montres et objets précieux pour compléter cette présentation consacrée à «La montre et la mode».

Ces horlogers et bijoutiers ont eu la curiosité titillée et ils ont souhaité venir voir d'autres richesses au musée même.

Ainsi, ce dernier week-end, une délégation de 23 personnes

a passé le week-end dans la région, visitant le MIH dimanche dans l'après-midi. Ces visiteurs

ont été reçus par des responsables du MIH.

(texte et photo ib)



Attention aux minets aventuriers

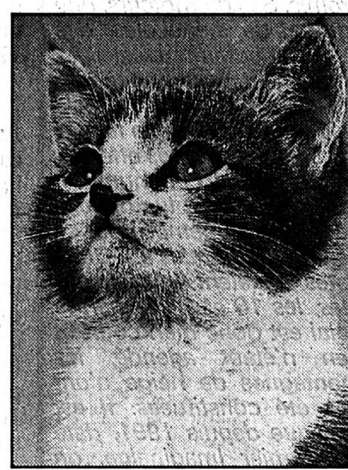
La fugue des Raminagrobis

La neige ne fait pas que des heureux. Et s'il n'est pas rare de lire dans les petites annonces de «L'Impartial» que «Ticki, Bou-bou ou Max» n'ont pas regagné leur domicile, c'est tout simplement que, perdus dans tout ce blanc, les matous rôdeurs ne retrouvent plus leur chemin.

Si à la SPA (Société protectrice des animaux), quinze chats n'attendent plus que de retrouver une nouvelle famille pour couler des jours heureux, certains inconscients, aussi velus que bien nourris prennent, eux, la clef des champs.

Depuis quelques jours, il n'est pas rare de lire dans les petites annonces que des minets sont désespérément recherchés par leur propriétaire. Ces étourdis n'arrivent plus à retrouver leur chemin. Perturbés par la couche de neige recouvrant la ville, les matous fugueurs ont le sens de l'orientation en déroute. Il est donc fréquent que, filant à l'anglaise un soir de clair de lune, leurs frasques les emmènent au-delà du simple pâté de maisons dont ils connaissent tous les recoins.

Alors qu'ils pourraient ronronner devant un feu de cheminée tout en attendant des jours meilleurs, les Raminagrobis de la fugue n'en ont cure. A bout d'arguments devant tant d'impénitents coureurs de guilledou leur ouvrent tout de même les portes. Au cas où leur matou ne retrouverait pas le chemin du retour, outre une petite annonce dans «L'Impartial» et deux ou trois affiches épinglées dans les



Impénitent rôdeur

La neige amenuise son sens de l'orientation. (sp)

maisons avoisinantes, les maîtres peuvent également se renseigner auprès de la SPA et de la police locale.

C. M.

NAISSANCE

RAFFAELE

est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère

MATTEO

le 17 janvier 1995

Famille Franco CARUSO

Numa-Droz 96

2300 La Chaux-de-Fonds

Clinique LANIXA S.A.

2300 La Chaux-de-Fonds

Un grand merci au Dr Büchler ainsi qu'à toute son équipe.

Près de huit millions sur deux ans pour refaire routes et conduites

Les chantiers de l'été

Comme chaque été, ceux de 1995 et 1996 verront un certain nombre de rues éventrées pour permettre le remplacement de conduites d'eau, d'électricité, de gaz ou de chauffage urbain. Des chaussées seront également refaites et des collecteurs d'eaux usées renouvelés. Ces travaux sont devisés à 7.865.000 fr, somme que le Conseil général doit encore accorder.

C'est devenu un signe de l'arrivée des beaux jours. Chaque été, la ville voit des chantiers s'ouvrir un peu partout, au grand dam des automobilistes et des riverains. Les désagréments sont néanmoins limités par une planification permettant aux différents services concernés d'intervenir en même temps. En principe, on n'ouvre qu'une fois un tronçon de route pour permettre de changer simultanément les différents types de conduites et refaire le tapis. Des accidents peuvent bien sûr motiver des interventions postérieures et imprévues. On n'est jamais à l'abri d'une rechute.

CONDUITES CENTENAIRES

Le crédit que demande cette année le Conseil communal concerne 1995 et 1996. Dans son rapport, l'autorité indique qu'elle a toujours à cœur de remplacer les infrastructures usagées et souvent très an-

ciennes qui assurent aux citoyens le confort auquel ils sont habitués. Le réseau d'eau compte encore 8 km de conduites posées au siècle passé et 18 km datant des années 1900 à 1925. Un renouvellement du réseau tous les 60 ans impliquerait de traiter 3,7 km par an.

Mais pour l'instant, on n'en est pas même à la moitié.

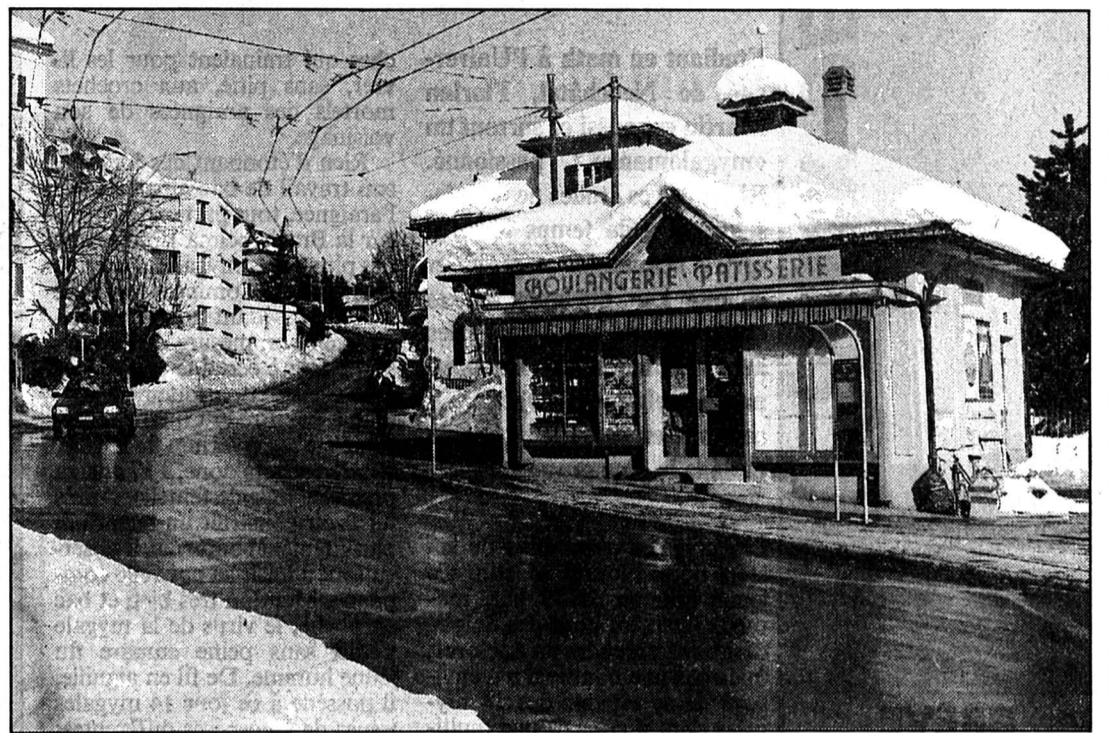
Il n'y pas que l'eau qui transite parfois par des canaux vétustes. Quelque 22 km de conduites de gaz n'ont pas encore été assainies à l'aide d'un procédé dont les effets ne sont, de toute façon, garantis que pour sept ans. Quant à l'électricité, elle est transportée en vieille ville par de nombreux câbles en aluminium datant, sinon de Matusalem, du moins de la Seconde Guerre mondiale. Le chauffage à distance a lui aussi tout à gagner d'une rénovation.

Jusqu'à 45% des pertes thermiques occasionnées par des conduites corrodées peuvent ainsi être éliminées.

NOUVEAU GIRATOIRE

Le crédit comprend également la réfection de plusieurs chaussées, le remplacement de collecteurs d'eaux usées et leur normalisation, ainsi que la construction d'un giratoire au carrefour Fritz-Courvoisier - Marais - Cornes-Morel, soit à l'accès ouest d'Esplanade. On posera également des tuyaux destinés au tirage ultérieur de câbles pour la signalisation routière. Le Conseil général se prononcera jeudi 26 janvier.

A. M.



Rue de Bel-Air

Elle sera ouverte l'été prochain dans sa partie supérieure.

(Impar-Gerber)

Silence, on creuse!

Pour l'année 1995, les rues concernées par les travaux planifiés seront: Marais entre place du Gaz et Fritz-Courvoisier, avec construction du giratoire en contrebas d'Esplanade; Bel-Air dans sa partie supérieure, entre Nord et Stavay-Mollondin; le quartier de l'Hôtel de Ville, entre Rocher et Place-d'Armes; Alexis-Marie-Piaget, entre le Bois du Petit-Château et Stavay-Mollondin; Temple-Allemand entre Pouillerel et Fusion (secteur des Perce-Neiges) et Progrès entre Fusion et Maire-Sandoz (en contrebas de l'usine Girard-Perregaux); Jardinière entre Abeille et Avenir

(secteur du collège de l'Abeille); Stavay-Mollondin (le tronçon en pente après Alexis-Marie-Piaget).

En 96, seront ouvertes les rues Alexis-Marie-Piaget (entre Stavay-Mollondin et le collège de la Citadelle), Fritz-Courvoisier (du nouveau giratoire au garage Emil-Frey), Serre (de Dr-Coullery aux Armes-Réunies, en deux étapes), Temple-Allemand (2e étape entre Maire-Sandoz et Armes-Réunies) et les rues situées entre les places de l'Hôtel-de-Ville et du Marché. (am)

BRÈVES

Question de neige. Mesures spéciales levées

Le front de la neige s'étant calmé, la police locale annonce la levée des mesures particulières instituées lors des récentes, et abondantes, chutes de neige. Avec le calme revenu, la voirie a pu procéder à un bon déblaiement et poursuit sa tâche en certains points encore problématiques. Les mesures d'hiver restent certes en vigueur mais avec la souplesse et l'appréciation personnelle que permet le calme des jours sans neige nouvelle. La police locale enjoint toutefois les automobilistes à respecter la signalisation ponctuelle, posée pour faciliter le déneigement. La discipline reste de mise. (ib)

Et Imagineige? Bien compromis

Les constructeurs de sculptures de neige devront-ils se contenter de ronger le manche de leur pelle? Imagineige, édition 1995 est compromis. Ses promoteurs, une équipe de bénévoles des services communaux, sont fatigués et personne ne se presse au bas des tas de neige pour prendre la relève. Avec le blocage des effectifs du personnel communal, il est de plus en plus difficile de trouver du temps pour ce genre de fantaisie. Deux dates seraient envisageables, les 10 et 17 février; le délai est donc bien court et rien n'étant agendé, les montagnes de neige n'ont pas été constituées. Il est vrai que depuis 1991, date du dernier Imagineige, on n'y croit plus vraiment. La décision finale tombera sous peu. (ib)

Aux Planchettes Séance du budget

Le Conseil général des Planchettes siège ce soir, mercredi 18 janvier, 20 h 15, à la salle de paroisse. Les élus se pencheront sur le budget 1995. (Imp)

AGENDA

A. Lasserre au Club 44 Refuge en Suisse 1933-1945

Entre 1933 et 1945, la grande crise économique et la Seconde Guerre mondiale ont mis à l'épreuve la tradition d'asile de la Suisse. André Lasserre, historien et professeur honoraire à l'Université de Lausanne, tentera d'éclairer cette douloureuse question, demain à 20 h 30, au Club 44. (Imp)

Horaire: liaisons Le Locle - Berne Rétablissement partiel

La direction générale des CFF à Berne a publié hier sa réponse aux requêtes des cantons sur le projet d'horaire entrant en vigueur le 28 mai 1995. Sur 330 demandes (en partie communales), 120 ont été agréées.

La principale revendication du canton de Neuchâtel concernait la suppression des liaisons directes Le Locle - Berne, tant par Neuchâtel que par Bienne. La direction générale a coupé la poire en deux, en rétablissant quelques-unes des relations: six dans le sens Le Locle - Berne (départ de Neuchâtel à 7 h 32, puis aux «04» à 8 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h); sept liaisons dans le sens Berne - Le Locle (départ de

Neuchâtel aux «08» à 8 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 et 21 h). En revanche, les liaisons directes par Bienne ne sont pas rétablies (sauf une paire de trains prévue).

À LA TRAPPE

Mauvaise nouvelle pour nos haltes facultatives. Les stations des Converters et du Creux passent à la trappe. La première est jugée un site sylvestre et rupestre (merci!); quant à la seconde, elle ne dessert que quelques fermes isolées et le ramassage scolaire se fait en mini-bus.

Conformément au plan d'horaire rail/route entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, les trains ne s'arrêteront plus au Crêt-du-

Locle et à La Chaux-de-Fonds-Ouest, même le week-end ou aux périodes de pointe, ce qui représente une rupture de charge et un allongement du temps de parcours pour les voyageurs de Neuchâtel ou Bienne. Tout aussi regrettable, l'abandon de la desserte du Col-des-Roches. Le car de La Brévine s'en chargera: mais le défaut est pareil pour les visiteurs des Moulins du Col-des-Roches. Enfin, on maintient les liaisons La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier par le rail à 13 h et à 16 h.

D'autres requêtes de détail concernent le Littoral et le Val-de-Travers. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Bl. N.

MegaMicro Le pin's 1995

La MegaMicro, course de grand fond des vallées franco-suisse de la précision, aura lieu le 26 février prochain. Il est encore trop tôt pour farter ses lattes mais déjà le cœur y est, avec la sortie du pin's, édition 1995.

En couleur turquoise, arborant deux skieurs en pleine action, l'épinglette est tirée à 1000 exemplaires et a été réalisée chez Somex à Cernier. Au prix de 10 francs, on peut l'obtenir à l'OTMN (Office du tourisme des Montagnes neuchâtelaises), Espacité, de même qu'auprès des Sociétés de développement des vallées concernées.

C'est un soutien à la manifestation, tout comme l'autocollant publicitaire gratuit également édité pour l'occasion. (ib)



Le pin's de la MegaMicro

Il a été tiré à mille exemplaires.

(Impar-Gerber)

Formation professionnelle en question Allez vous informer!

A l'invitation du comité interpartis et dans le cadre de la votation des 4 et 5 février prochains sur le CIFOM (Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises), une séance d'information s'est tenue hier à Paula du Collège des Forges.

Le comité interpartis était représenté par Charles Faivre (E+L) et Marcel Amstutz (LIB-ppn), président du Conseil général; des membres du comité pro(CIFOM), Jacques Wyser, Frédéric Dubois et Rémy Gogniat, ainsi que Jean-Martin Monsch, conseiller communal et Jean-Jacques Delémont, directeur de l'ES-COM, ont pris part à la séance

animée par Eric Othenin-Girard, journaliste. Le maigre auditoire présent hier soir laisse apparaître que la question ne passionne pas le public. Heureusement, la mobilisation se déploie par secteur spécifique et la branche mécanique tenait réunion hier également. Le Conseil des jeunes confirme la manifestation prévue et annonce la date de jeudi 2 février. Dès 17 h 30, les jeunes sont invités à descendre dans la rue pour sensibiliser la population et revendiquer ce qui leur revient, une bonne formation professionnelle. (ib)

● Prochaine séance d'information, mardi 24 janvier, 20 h, aula du Collège des Foullets.

Orchestre symphonique de Cincinnati Happy birthday!

Il y a cent ans exactement, le 17 janvier 1895, l'Orchestre symphonique de Cincinnati donnait son premier concert public. En tournée actuellement en Europe: Espagne, Suisse, Allemagne, Autriche, le hasard a fait que l'orchestre marque son centenaire hier soir à La Chaux-de-Fonds, lors du sixième concert de la Société de musique présenté en collaboration avec les «Concerts-Club».

En première partie de la soirée, très habilement réunies, deux partitions américaines du XXe siècle, quasiment contemporaines, qui ont pris une place importante dans le répertoire symphonique: une ouverture de William Schuman et le concerto pour violon op. 14, de Samuel

Barber, où l'on apprécia la très fine sensibilité d'Alyssa Park, soliste. Qualité que l'auditoire eut le plaisir de goûter encore dans le bis qu'elle offrit: Thaïs, de Massenet.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette soirée exceptionnelle, sur la symphonie de Bruckner dirigée, par cœur, de magistrale façon, par Jesus Lopez Cobos.

Par leurs chaleureux applaudissements, les mélomanes chaux-de-fonniers ont signifié leurs félicitations à l'ensemble américain.

En bis: «Enigma variations» de Elgar, que Jesus Lopez Cobos dirigea en hommage aux musiciens qui ont contribué à l'essor de son ensemble depuis sa fondation. DdC

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

DE RETOUR DES USA, jeune femme avec CFC de commerce (français, allemand, anglais; parlé, écrit. ☎ 039/23 98 72 132-765557

offres d'emploi

Cherche **PERSONNE RESPONSABLE** pour s'occuper d'enfants (2, 4 et 6 ans) plus quelques tâches ménagères. ☎ 039/28 43 65 132-765527

spectacles, loisirs

GUITARISTE-CHANTEUR anime vos soirées (anniversaires, mariages, banquets, sociétés). ☎ 039/44 16 37 132-765530

cours privés

Guitariste donne **COURS DE GUITARE** pour débutants. ☎ 039/44 16 37 132-765529

Enseignant donne leçons privées, soutien pédagogique, en **FRANÇAIS, LATIN, MATHÉMATIQUES**. ☎ 039/31 17 85 157-714800

Donne **COURS DE FRANÇAIS ET D'ALLEMAND**. Tout niveau. Prix modéré. ☎ 039/31 46 05 (uniquement au Locle). 157-714829

immobilier

A louer au Locle **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, quartier de la Jaluse. Fr. 750.-, charges comprises. Libre tout de suite. W. Obrist, Neuchâtel. ☎ 038/25 29 67 28-9131

A louer dans villa à proximité du lac: **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Cuisine habitable, douche, jardin, place de parc, situation exceptionnelle. ☎ 038/42 21 30 28-9795

A louer au Locle **APPARTEMENTS DE 5 PIÈCES**, cheminée. Libres tout de suite. ☎ 039/23 26 58 132-764326

Vend, dans petit village (France), secteur Orchamps-Vennes, **BELLE MAISON DE CARACTÈRE**, en pierre, 160 m² et dépendances, parc 24 ares. Ecrire sous chiffres F 132-764908 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, confort. Promenade. ☎ 039/23 64 03, heures bureau. 132-765111

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confort, douche, premier. Jardinière, La Chaux-de-Fonds. Libre à convenir. ☎ 039/28 34 35, après-midi. 132-765245

A louer **LOCAL**, sous-sol, aménagé. WC, chauffage. Centre ville La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 34 35, après-midi. 132-765246

A louer au Locle: **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Confort, cuisine agencée. Fr. 680.-, charges comprises, hormis chauffage. ☎ 039/28 69 54 132-765300

A louer au Locle, quartier Beau-Site, côté ouest d'une grande maison familiale: **BEL APPARTEMENT RÉNOVÉ DE 3 PIÈCES**, totalement indépendant, cuisine agencée, jardin, place de parc. Chauffage individuel. ☎ 039/31 64 10, repas. 132-765449

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, rez-de-chaussée. Fr. 620.-, plus charges. 1er mars 1995. ☎ 039/26 84 58, dès 18 h 30. 132-765478

A louer **GARAGES DANS PARKING COLLECTIF**. Porte automatique, télécommande. Armoire pour pneus, skis, etc. Rue du Locle. ☎ 039/26 87 84 132-765489

A louer **3 PIÈCES**. Fr. 640.-. Rue du Nord 170. Tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 52 09, dès 19 heures. 132-765522

A louer, rue du Locle, La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Cuisine agencée, balcon, ascenseur. Fr. 890.-, plus charges. Libre tout de suite. ☎ 039/31 84 36 157-714847

A louer au Locle **GRAND 6 PIÈCES** dans maison ancienne, au rez, avec terrasse, jardin, forêt. Dès mars ou à convenir. Fr. 1700.-, plus charges. Joux-Pélichet 9. ☎ 039/31 29 33 157-714904

divers
Apprentie coiffeuse cherche **MODÈLES POUR COUPE, PERMANENTE**. ☎ 039/23 05 50 132-765533

marché de l'occasion
LANCIA DELTA GT 1600, avril 1984, 93000 km, non expertisée, porte-skis, pneus été + hiver. Fr. 1500.- ☎ 039/28 33 36, le soir. 132-765504

MAGNIFIQUE ALFA 75 TS, noir métallisé, toit ouvrant et intérieur neuf. Prix à discuter. ☎ 039/28 94 08 132-765517

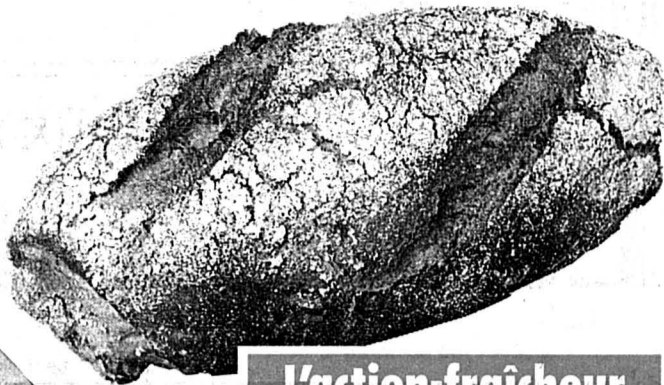
nos amies les bêtes
Beau et gentil **MONTAGNE DES PYRÉNÉES**, 15 mois; **CHAT GRIS**, 4 ans. Antivivisection romande. ☎ 039/23 17 40 132-765554

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

L'action-fraîcheur

du 18.1 au 24.1

Fromage à raclette Raccard en bloc, le kg **20.80** **16.50**
en tranches, le kg **22.90** **18.50**



L'action-fraîcheur

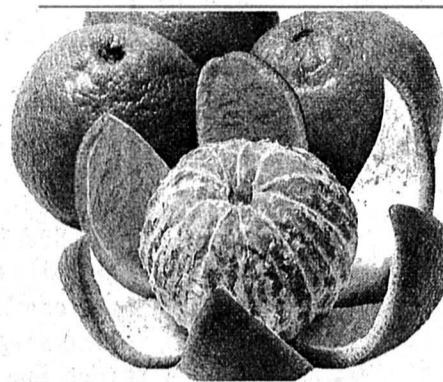
du 18.1 au 21.1

Pain de pommes de terre aux noix, 300 g **2.20** **1.70** (100 g -57)

L'action-fraîcheur

du 18.1 au 21.1

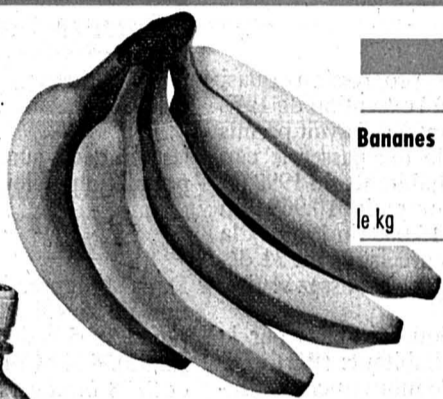
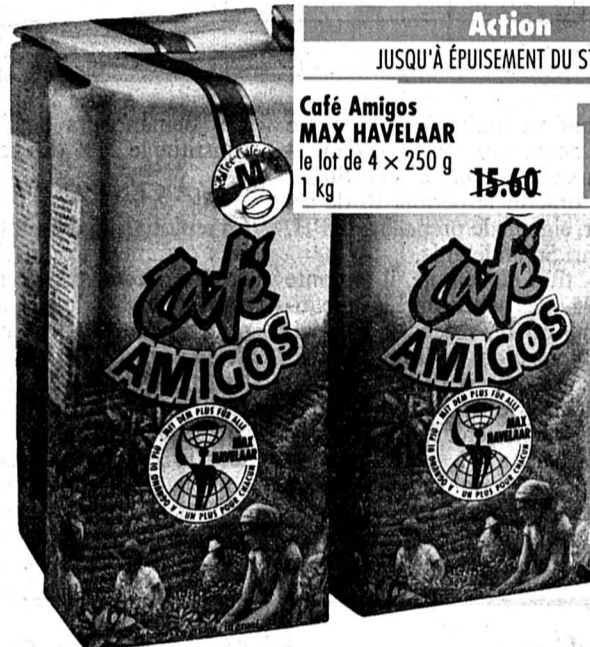
Oranges Moro d'Italie, le filet de 2 kg **2.-** (1 kg 1.-) le cabas de 4 kg **3.80** (1 kg -95)



LA QUALITÉ EN ACTION

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Café Amigos MAX HAVELAAR, le lot de 4 x 250 g 1 kg **15.60** **12.-**



L'action-fraîcheur
du 18.1 au 21.1

Bananes, le kg **1.80**

Action
du 18.1 au 24.1

Eaux minérales Aven et Aproz en bouteille de 1,5 litre **-25 de moins**
Exemple: Aproz nature PET 1,5 l **-0.75** (+ dépôt -50) (1 l -50)



Action
du 18.1 au 24.1

Civet de cerf tout prêt, 600 g **15.-** **12.-** (100 g 2.-)



Action
du 18.1 au 31.1

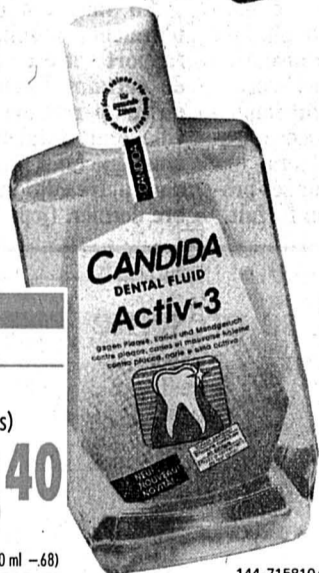
Handymatic Tabs, 30 pastilles, 600 g **5.80** **4.80** (100 g -80)

Handymatic en granulés, 1 kg flacon aplatisable **3.-** au lieu de 3.50 (Classe de toxicité 5 (observer la mise en garde sur l'emballage))

Handymatic en granulés, 3 x 1 kg sacs de recharge **7.-** au lieu de 9.- (Classe de toxicité 5 (observer la mise en garde sur l'emballage)) (1 kg 2.33)

Action
MULTIPACK du 18.1 au 31.1

Tous les produits CANDIDA (sauf brosses à dents, fil dentaire et cure-dents) **-40 de moins**
Exemple: Dental Fluid Activ-3 500 ml **3.80** **3.40** (100 ml -68)



SPECTACLES - LOISIRS

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Classé monument historique d'importance nationale par la Confédération
DIMANCHE 22 JANVIER 1995 à 20 heures
LE CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ présente:

L'ARCHITECTE
de Jean Verdun
Mise en scène de René Loyon
Avec: Jean-Claude DROUOT, Tsilla CHELTON, Aladin REIBEL

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444
Dès mercredi 18 janvier pour les Amis du Théâtre et jeudi 19 janvier pour le public. 132-765531

VACANCES - VOYAGES

Vol de ligne aller-retour de GENEVE ou ZURICH
HONG-KONG
Fr. 1190.-
Valable jusqu'au 31 mars 1995

ARTOU
Billets d'avion à tarifs préférentiels pour Asie - Amériques - Afrique - Océanie
RESERVEZ PAR TELEPHONE
Genève: 022 - 311.02.80
Lausanne: 021 - 323.65.54
Neuchâtel: 038 - 24.64.06
Sion: 027 - 22.08.15
Fribourg: 037 - 22.06.55
Lugano: 091 - 21.36.90
241-53351/4x4

DIVERS

Offre de la semaine

Acheter une crème Christian Dior Hydra Star - Capture - Icône ou Résultante
Vous recevrez:

1 très joli nécessaire

Jusqu'à épuisement du stock

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-765577

Publicité intensive, Publicité par annonces

Perte sèche de 116 habitants en ville du Locle en 1994

Le district perd 88 unités

Les chiffres de la population locloise à fin 1994 sont connus. La ville a perdu 116 habitants, revenant ainsi de 11.389 à 11.273. Le déficit de la Mère-Commune entraîne par conséquent, sur l'ensemble des sept communes du district, une perte totale de 88 personnes. Le Conseil communal du Locle prendra connaissance aujourd'hui de ces chiffres.

Après une progression quasi constante, à l'exception de 1992 (- 62 habitants) qui avait permis au Locle de redépasser le cap des 11.000 habitants fin 1990 (la ville en comptait 10.960 fin 1989, mais 15.068 fin 1968...), la régression enregistrée au 31 décembre dernier est assez sévère.

Les statistiques établies par la Police des habitants (PH) indiquent que le mouvement migratoire (avec 631 départs pour 541 arrivées) est pour l'essentiel dans ce résultat. A ce solde négatif de 90 unités il faut ajouter le bilan, négatif lui aussi, du mouvement naturel puisque les 110 naissances enregistrées l'an passé n'ont pas pu compenser

Le Locle	Neuchâtelois	Confédérés	Etrangers	TOTAL 94	Différence par rapport à 1993
Le Locle	3805	4640	2828	11273	- 116
Les Brenets	448	561	143	1152	+ 9
Le Cerneux-Péqui.	195	114	12	321	0
La Brévine	377	239	19	635	+ 1
La Chaux-du-Milieu	240	170	19	429	+ 11
Les Ponts-de-Martel	719	459	76	1254	- 1
Broz-Plamboz	174	63	6	243	+ 8
Total en 1994				15307	- 88
Chiffres de 1993				15395	

les 146 décès survenus parmi la population locloise.

TROIS QUARTS, UN QUART

Dans son ensemble, la population de la ville du Locle comprend 3805 Neuchâtelois, (3863 fin 93), 4640 Confédérés (4721) et 2828 étrangers (2805). Dans ce dernier cas sont regroupés les détenteurs de tous les différents types de permis, des demandeurs d'asile (N) et admissions provisoires (F). A ce titre, il convient de relever que les permis de saisonniers sont en nette baisse. D'abord parce que le ba-

timent va moins bien et parce que beaucoup, au terme de plusieurs saisons passées en Suisse ont obtenu le permis B, de séjour, signale le préposé à la PH, Henri Schindelholz.

A titre d'exemple, il remonte à 1957 (les belles années du bâtiment) où on recensait 593 saisonniers, alors qu'il n'y en avait plus que 149 en 1974 et maintenant 33, dont 18 sont engagés dans le bâtiment. En fait, ce sont les Suisses (Neuchâtelois et Confédérés) qui ont diminué le plus, la population étrangère restant stable (notamment avec 106 admissions provisoires et

129 demandeurs d'asile). Elle constitue le 25% des habitants.

IL Y A CENT ANS

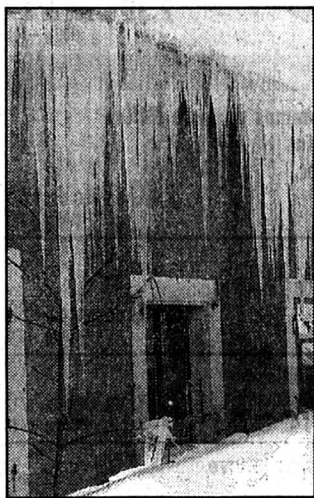
En replongeant dans les vieux livres communaux on s'aperçoit qu'il y a cent ans les ressortissants neuchâtelois étaient au nombre de 6959, les Confédérés s'élevaient à 4273 personnes et les étrangers à 955. D'où, fin 1894, un total de 12.187 personnes. Un siècle plus tard, avec ses 11.273 âmes, Le Locle compte 4204 célibataires (4263), 5607 personnes mariées, (5639), 551 divorcé(e)s, (554) et 911 veuves et veufs (933).

La PH remarque aussi que 221 personnes sont en fait domiciliées au Locle, à l'année, mais en droit ailleurs. Qu'il s'agisse d'étudiants ou de personnes âgées résidant dans des homes. Enfin, le nombre des frontaliers, avec 677 hommes et 395 femmes, s'élève à 1072. Un chiffre en baisse constante ces dernières années, puisque ces travailleurs d'outre-Doubs étaient encore 1412 fin 1991. Au Locle encore, 5252 personnes se déclarent de confession catholique, 4783 sont protestantes alors que 1097 sont de religions diverses ou sans religion. (jcp)

BRÈVE

Gare aux dangers de l'hiver

Glaçons à déblayer



Les glaçons qui scintillent aux toits, c'est beau, mais lorsqu'ils tombent, cela peut causer pas mal de dégâts, et pas seulement matériels... C'est pourquoi Gilbert Miche, commandant de la police locale, lance un appel aux gérances et propriétaires d'immeubles, en rappelant que leur responsabilité, morale y compris, est engagée: ces glaçons, parfois à l'aplomb direct des trottoirs, sont susceptibles de mettre en danger l'intégrité physique des piétons.

(Imp - Impar-Perrin)

BRAVO À

M. Jean-Claude Girardin...

... caporal de police au Locle, que le Conseil communal vient de féliciter pour 25 ans d'activité. (comm)

AGENDA

Cabane du Monte Leone Montage audio-visuel à l'EICN

Tout le monde pourra assister à la projection d'un montage audio-visuel de Michel Décosterd, d'une durée d'une heure 10, avec commentaires et musique synchronisés. Ce montage, intitulé «Bâtir suprême» racontera les étapes qui ont jalonné la construction de la cabane Monte Leone de la section locloise du CAS Sommartel. La soirée, organisée par la Société des anciens élèves des enseignements techniques du Locle (SAETL) aura lieu jeudi 19 janvier à 20 h à l'aula de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN), au Locle. Entrée libre. (Imp)

Les causes de l'incendie du garage du Midi

Un acte criminel

Les causes de l'incendie survenu le 25 novembre dernier au garage du Midi, rue de l'Avenir 1, sont maintenant officiellement connues, communique le juge d'instruction des Montagnes. Une femme a bouté le feu à de l'essence qu'elle avait répandue sur le sol.

Il s'agit d'une ancienne amie du propriétaire des lieux qui avait passé la soirée chez les locataires d'un appartement proche de l'endroit où le sinistre a éclaté. Après les avoir quittés, elle est revenue sur place pour répandre de l'essence qu'elle a ensuite enflammée. Dans cette manœuvre, ignorant sans doute les propriétés très volatiles de ce liquide, elle a d'abord provoqué

deux explosions très nettement entendues par les occupants d'un immeuble très proche. La personne en question a été très sérieusement brûlée lors de ce geste intentionnel.

Néanmoins, après son forfait et malgré son état, elle est parvenue à regagner le centre-ville où elle a appelé un taxi pour La Chaux-de-Fonds où elle demeurerait. Constatant la gravité de ses blessures, le chauffeur a emmené cette personne à l'hôpital du lieu d'où elle a été transportée au CHUV à Lausanne. Durant plusieurs semaines il fut impossible de l'entendre. Encore hospitalisée, les enquêteurs ont maintenant pu recueillir ses propos et les aveux de son forfait.

Rappelons que peu après, un second incendie - le 26 novembre au numéro 13 de la rue de France - avait éclaté. Le propriétaire du magasin de meubles et brocante où le sinistre s'était déclaré avait été retrouvé décédé par asphyxie dans son logement du 1er étage. Là aussi, les causes sont claires, même si dans ce cas aucune confirmation officielle n'a été apportée.

En fait, ces deux sinistres n'avaient absolument aucun rapport entre eux et la crainte de certains Loclois de penser qu'un pyromane sévissait en ville était totalement infondée ainsi que nous l'avons expliqué dans notre édition du 28 novembre dernier. (jcp)

Vallée de La Brévine: l'ANSFR se présente

Une association encore peu connue

Malgré le fait qu'elle compte environ 3500 sociétaires résidant dans le canton ou ailleurs, l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée (ANSFR) est encore très peu connue du grand public. Afin de combler cette lacune et de présenter ses buts, elle a organisé, le week-end passé dans la vallée de La Brévine, une action de promotion, occasion pour les skieurs de participer à un concours et de déguster une boisson revitalisante. Elle a remporté un franc succès.

«Cette saison, nous tournons avec un budget de 175.000 francs, montant qui nécessite bien évidemment l'appui de tous. Cependant, avec l'expérience et le temps, nous nous sommes rendus compte que ce sont toujours les mêmes fon-

deurs qui paient les cotisations pour recevoir la vignette. La plupart des nombreux autres sportifs ne refusent pas d'adhérer à notre association, mais bien souvent, ils ne savent pas où s'adresser», explique Jean-Pierre Schneider, membre du comité.

Il faut donc préciser que la documentation se trouve au bord des pistes, dans certains restaurants et commerces de la région, ainsi que dans tous les offices de tourisme.

QUATORZE CENTRE

L'ANSFR est constituée de 14 centres essayés d'un bout à l'autre du Jura neuchâtelois. Avec son impressionnant parc de machines, ses responsables tracent régulièrement à la chennille plus de la moitié des 400 kilomètres de pistes balisées et assurent la jonction avec le

Jura bernois, les Franches-Montagnes, la France voisine et le Jura vaudois.

Dans les objectifs futurs, il est envisagé, lorsque les conditions d'enneigement ne permettent pas de damer l'ensemble du réseau, de tracer et d'entretenir des petites boucles de trois ou quatre kilomètres en forêt. Les skieurs intéressés en seraient informés par le biais du bulletin d'enneigement, tél. (039) 24.20.20.

Cette première action de promotion n'aurait pas pu se dérouler sans le précieux concours de l'Association de développement du Cerneux-Péqui, de la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu et du Ski-Club de La Brévine. Elle sera reconduite les 4 et 5 février prochain, pour autant que la météo soit favorable. (paf)

Ça luge à la Combe-Monterban

Route sans gravillons



Comme lors des beaux hivers, la route de la Combe-Monterban (depuis le carrefour du Chemin des Malpierrez et de la route du Soleil d'Or) n'est pas sablée. Et cela pour le plus grand bonheur des lugeurs qui peuvent s'engager dans cette jolie pente.

En prenant toutefois garde aux automobiles - certes peu

nombreuses - qui sont toujours autorisées à emprunter cet itinéraire dans le sens de la montée.

Automobilistes comme lugeurs sont donc invités à se montrer prudents, tout en négociant une habile cohabitation entre ces deux moyens de locomotion.

(jcp - photo Impar-Perrin)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 18 AU 24 JANVIER

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL Vendredi 20, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 21, Chasseron à ski. Mardi 24, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: Marjus Tobler, Patrick Turchetto.
- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» Lundi 23 janvier, répétition à 20 heures à la Maison de paroisse. Tous présents. Mardi 24, après-midi anniversaire du doyen de la société, Arnold Jacot.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND S'en référer aux consignes signifiées lors de la dernière assem-

blée générale du samedi 14 janvier.

- CLUB DES LOISIRS Jeudi 19, match de cartes au Cercle de l'Union. Heure habituelle.
- CLUB JURASSIEN, SECTION COL-DES-ROCHES Assemblée générale annuelle, vendredi 20 à la Bourdonnière à 17 h 15. Ces assises seront suivies d'un repas choucroute pour les membres (et leur famille) qui le désirent.
- SOCIÉTÉ CANINE Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.



La maison ALIVINS a décidé pour lutter contre le renchérissement de la vie dû à l'introduction de la TVA de ne pas la répercuter sur les produits suivants. Vos gains: toutes les boissons non alcoolisées, 2% - tous les vins en litre, 5 dl et 2 dl ainsi que les vins en bouteille dont le prix de vente ne dépasse pas Fr. 5.-, 0,3% - tous les leaders d'alcool, 0,3%. **Nous espérons ainsi contribuer à un meilleur pouvoir d'achat de nos fidèles clients.**



Tel. 039 31 90 30
Rue Bournot 35
Centre Migros Le Locle

VINO DA PASTO litre 1.85	VALPOLICELLA Doc 1992 75 cl 2.95	BRANCHES CAILLER 42 x 23 g 14.50
NEUCHÂTEL Blanc 1992 75 cl 5.95	CARDINAL 6-pack 33 cl 4.95	KIT E KAT 4 x 400 g 3.60
VIN DU PONT DU GARD France 1993 75 cl 3.15	FRIGOR Noir Cailler 2 x 100 g 2.-	WHISKAS FINESSE 8 x 100 g 5.60
18.- carton de 6		

IMMOBILIER

Crans-Montana

La clé d'un agréable appartement ou CHALET pour l'été. Minimum 1 semaine. Appelez 021 312 23 43 Logement City 300 logements vacances! 22-270305/4x4

La Chaux-de-Fonds, très beau

3 1/2 pièces en attique

Duplex, tout confort. Fr. 1100.- 100.- ☎ 038/41 21 59 28-9709

A louer pour le 31 janvier et le 31 mars 1995: **Le Locle, chemin des Carabiniers 1 et 5**

beaux appartements

de 2 1/2 pièces (70 m²); 3 1/2 pièces (85 m²) et 4 1/2 pièces (96 m²), confort (cuisines agencées, balcons).

Loyers en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tous renseignements et location, s'adresser à: Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel, ☎ 038/39 64 90. 28-9794

LE LOCLE

Crêt-Vaillant 2

À LOUER

APPARTEMENT MANSARDÉ DE 2 CHAMBRES

Séjour avec cuisine agencée, salle de bains.

Loyer Fr. 630.- + acompte charges Fr. 80.-

Pour traiter, s'adresser à:

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA Avenue Léopold-Robert 67 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 60 132-765469

TROIS SOIREEES

avec



JEAN BIVILLE

Annonce
Une Vie Nouvelle Avec Jésus

Du jeudi 19 au samedi 21 janvier, chaque soir à 20h15 dans les locaux de l'Eglise Apostolique Evangélique, Chapelle 5 (en dessus de l'Eglise Catholique), Le Locle

SECOURS DETTES
AIDE EFFICACE À VOTRE DISPOSITION

Meyer - Gestion de dettes
Chemin du Tirage 28 - La Neuveville ☎ 038/51 17 76 6-58605

DIVERS



Eglise évangélique libre
Angle Banque/Bournot, Le Locle
Vendredi 20 janvier à 20 heures
Parmi les enfants des rues au Brésil
Soirée animée par Mlle A.-L. Mayor et illustrée par des diapositives
Invitation cordiale à tous 157-714851

A saisir chez:
E. Matthey

Tapissier-décorateur
Côte 12-14, Le Locle

Sièges de style isolés

garnis à l'ancienne

RABAIS 20%

Actuellement en vitrine 157-714900

GASTRONOMIE



HÔTEL RESTAURANT DES TROIS ROIS
CH-2400 Le Locle
Rue du Temple 29
Tél. 039/34 21 00
Fax 039/31 58 72

FESTIVAL DE MOULES à volonté

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 janvier 1995

Brasserie, salle à manger, terrasse au premier (Ouvert tous les jours sauf le dimanche soir) 157-714899

Solution du mot mystère
MANUSCRIT

OFFRES D'EMPLOI

Vous êtes:

- domicilié(e) au Locle;
- sensible à la prévoyance;
- intéressé(e) par la vente;
- dynamique;
- organisé(e).

Si tel est le cas, envoyez-nous votre dossier sous chiffres R 132-765550 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

L'Impartial

Vous qui êtes de vrais spécialistes de la fiscalité, ne manquez pas votre prochain rendez-vous avec vos clients-contribuables:

Profitez de notre page spéciale:

IMPÔTS 1995

Parution: mercredi 8 février 1995

Délai de remise des annonces: **jeudi 2 février 1995**

Réservations, renseignements, conseils:



La Chaux-de-Fonds Tél. 039/210 410
Le Locle Tél. 039/311 442

FUST SOLDES

Des milliers d'articles avec un rabais de ??? %

* Toutes les bonnes marques immédiatement livrables à partir du stock • Occasions et modèles d'exposition en permanence • Durée minimale de location 3 mois • Paiement contre facture, avec carte EC ou au comptant • Garantie du prix le plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas)



899.-
749.-

Réfrigérateur Bauknecht EV 1432/0 Cont. 127 l dont 17 l pour le compart. surgélation.*** Consom. d'énergie 0,8 kWh/24 h. H 76, L 54,7, P 57 cm Loc. 40.-/m.* A-S incl.



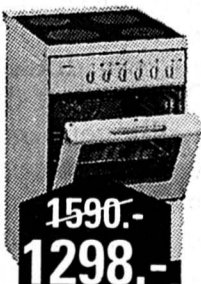
299.-

Congélateur-bahut Novamatic GT 108-R Contenance 101 l, 24 h de conservation en cas de panne de courant. H 85, L 55, P 63 cm Loc. 21.-/m.* A-S incl.



1690.-

Lave-linge Novamatic WT 1115 Séchoir intégré, 5 kg de linge sec. De 300 à 1100 tours/min. en continu. H 85, L 45, P 60 cm Loc. 95.-/m.* A-S incl.



1590.-
1298.-

Cuisinière Bosch HES 522 H Indép. vitrocéramique avec 4 zones de cuisson. Air chaud. Gril. 380 V ou 220 V. H 85, L 50, P 60 cm Loc. 71.-/m.* A-S incl.



139.-

Aspirateur Moulinex 1200 1200 W, accessoires intégrés.
Sacs à poussière, buses, flexibles, brosses, etc. de toutes marques.

NOUVEAU • NOUVEAU HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, tél. 039 26 11 50. La Chaux-de-Fonds, Jumbo, bd des Eplatures, tél. 039 26 68 65. Bière, Hyper-Fust, route de Soleure 122, tél. 032 52 16 00. Bière, rue Centrale 36, tél. 032 22 85 25. Armourins Neuchâtel, tél. 038 24 16 00. Neuchâtel, rue des Terreaux 7, tél. 038 25 51 51. Marin, Fleur-de-Lyss 26, Marin-Centre, tél. 038 33 48 48. Réparation rapide toutes marques, tél. 021 311 13 01. Service de commande par téléphone, 021 312 33 37. 05-177268/4x4

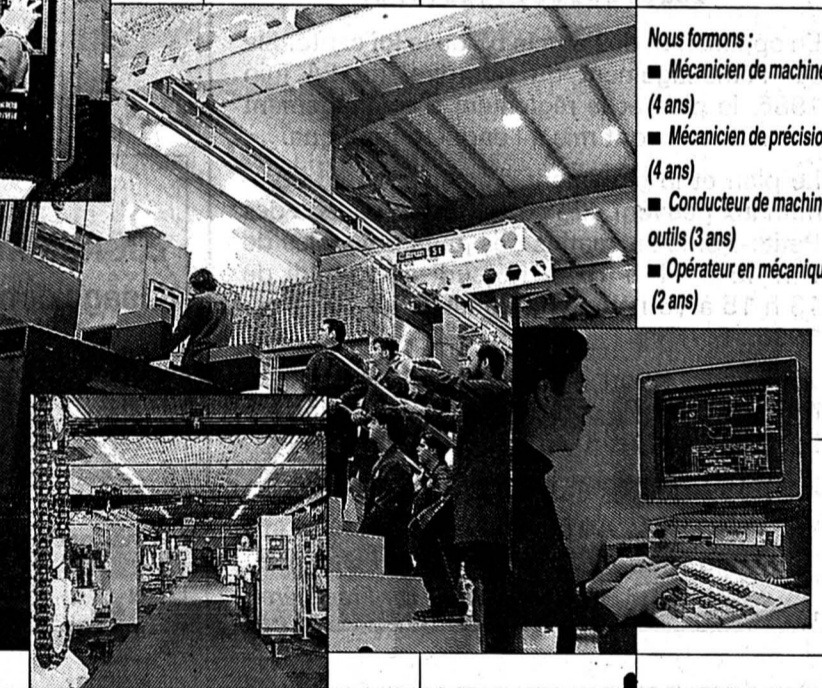
A-S = abonnement de service

Vendredi 20 janvier, de 14 à 21 heures

CENTRE D'APPRENTISSAGE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES



Le Centre d'Apprentissage des Montagnes Neuchâtelaises forme aujourd'hui des jeunes aux métiers de la mécanique pour répondre demain aux besoins des entreprises de sa région.



Nous formons :

- Mécanicien de machines (4 ans)
- Mécanicien de précision (4 ans)
- Conducteur de machines-outils (3 ans)
- Opérateur en mécanique (2 ans)

Portes Ouvertes sur un métier

CENTRE D'APPRENTISSAGE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

37, avenue du technicum

2400 LE LOCLE

Tél. : 039/33.55.22



Besançon: assises du Doubs

Assassinat à Pontarlier

Deux viols d'enfants, un assassinat et une tentative d'assassinat seront évoqués au cours de la première session 95 des assises du Doubs, présidée par Robert Paris, qui débute le 24 janvier.

La première semaine de cette session sera entièrement consacrée à des crimes sexuels. Le procès d'un homme de 40 ans mettra surtout en lumière le terrible destin d'une petite Biontine victime des adultes. En 91 cette fillette de 11 ans affirmait avoir subi des agressions sexuelles de la part de son propre père. Au cours de l'enquête, elle révélait également un précédent viol commis par un ami de sa mère alors qu'elle avait quatre ou cinq ans. Pendant un mois environ, la jeune femme, seule à l'époque, avait vécu à Besançon avec le boucher d'une grande surface. Un soir de 1986 pendant que la mère, ouvrière de cinéma, se rendait à son travail, il avait gardé la petite et selon ses déclarations lui avait imposé une fellation. Identifié et

retrouvé par la police, l'homme qui travaillait ensuite à Levier était arrêté en 1991.

Au cours de l'enquête, il reconnaissait effectivement avoir abusé d'elle pendant cette soirée. Me Uzan, de Dole, assurera sa défense les mardi 24 et mercredi 25 janvier alors que l'avocat général Hubert Bonin soutiendra l'accusation.

VIOLÉE PAR SON PÈRE ET SON ONCLE

Autre destin inconcevable, celui de cette jeune Baumoise de huit ans qui a dû subir les turpitudes de son père puis celles de son oncle. Ce dernier, n'ayant abusé d'elle qu'à une seule reprise, s'est suicidé en ingérant des médicaments en septembre 1994.

Ce qui explique son absence au procès les 26 et 27 janvier prochains. Seul, dans le box des accusés, comparaitra donc le père de la victime toujours détenu depuis le mois de juin 1993, date de son arrestation. Il devra répondre de «viols et agressions sexuelles sur mineurs de moins de 15 ans par ascendant imposés à une personne vulnérable». Ce maçon de 34 ans, qui nie la quasi-totalité des accusations et

soupponne sa fille d'affabuler, sera défendu par Me Chardin. Mlle Rieurtort, avocate générale assurera l'accusation alors que l'association départementale Doubs pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, partie civile, sera représentée par Me Franck Bouveresse.

ÉGORGÉ À PONTARLIER

La seconde semaine de cette session d'assises du Doubs sera consacrée à deux crimes de sang.

Tout d'abord, les 30 et 31 janvier, une affaire d'une rare violence qui s'est déroulée près de la cité HLM des Pareuses à Pontarlier. Le 14 mai 93 un habitant de ce quartier populaire promenait son chien dans les champs situés à proximité. A son approche, une ombre prenait la fuite et l'animal tombait en arrêt devant le corps d'un très jeune homme dont la gorge venait d'être tranchée avec un couteau.

Le lendemain matin, Marc Javau, tout juste âgé de 20 ans, se présentait au commissariat avec sa mère et avouait être l'auteur du meurtre d'Abdelkader Tahri, 17 ans.

Une incompréhensible dispute pour des motifs futiles sur

fond de beuverie, entre deux garçons désœuvrés, étant selon lui à l'origine de ce drame. Les deux jeunes gens s'étaient «accrochés» une première fois non loin de l'immeuble de Javau qui, retournant chez lui pour chercher des «canettes de bières», s'était également muni de son couteau de chasse. Plus tard les deux antagonistes en venaient aux mains et Javau utilisait son arme blanche qu'il plantait à plusieurs reprises dans le corps du garçon. Avant de lui trancher la gorge dans un geste de rage meurtrière.

Face à l'avocat général Hubert Bonin, Me Serri assurera la défense de l'accusé alors que le nouveau bâtonnier de Besançon, Me Ait-Ali soutiendra la famille de la victime, partie civile.

VENGEANCE PAR INCONNUE INTERPOSÉE

Mohamed Kaim n'avait jamais vraiment digéré le meurtre de son frère, tué d'un coup de couteau par une prostituée biontine. Sans doute parce que ce frère avait rencontré cette «femme fatale» en venant rendre visite à Mohamed au parloir

de la prison de Besançon. Une rencontre à l'issue tragique qui allait au fil des mois obscurcir l'esprit de Kaim au point de le conduire au crime. Le 20 août 1992, après avoir beaucoup bu, il repérait au bar le Flore une femme qu'il prenait pour une prostituée. Dans les brumes de l'alcool, sa vieille haine ressurgissait alors. Il quittait l'établissement pour acheter un couteau dans une armurerie et y revenait peu avant la fermeture. Suivant sa future victime qui regagnait sa chambre d'hôtel, il la frappait à six reprises à la poitrine avant de s'enfuir, la laissant pour morte. A deux témoins qui arrivaient au même moment, il lançait: «elle a tué mon frère», puis disparaissait.

L'enquête déterminait ensuite qu'elle n'avait absolument rien à voir avec le drame qui le hantait. Mais l'intervention rapide des pompiers permettait de sauver sa victime à l'issue d'une longue hospitalisation.

Partie civile, elle sera soutenue par Me Viaud alors que l'accusé sera défendu par Me Lorach, l'avocat général Werl assumant l'accusation de tentative d'assassinat. (p.sch)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Besançon Agresser condamné

Un père de famille de 36 ans a été condamné par le Tribunal correctionnel de Besançon à deux mois de prison avec sursis, 200 ff d'amende et 1 ff de dommage et intérêt pour avoir agressé la directrice de l'école primaire de Vaux-et-Chantegrue, parce qu'elle donnait trop de devoirs à son fils. Venu se plaindre de ce que son fils avait selon lui une charge de travail trop lourde après la classe, l'homme avait serré la directrice à la gorge et l'avait menacée. En début d'année, la directrice avait laissé le choix aux parents d'élèves: devoirs ou non à la maison. La majorité des familles avait opté pour le travail après la classe. Le père de famille a reconnu s'être laissé emporter et a expliqué son geste par le fait que «son fils était souvent pris à partie et ne dormait plus la nuit». (AP)

AGENDA

Morbier Concours fromager

Le cinquième concours annuel du véritable morbier au lait cru se déroulera à la salle de Morbier, le 17 février à 15 h 30, sous la présidence de Jean-Louis Brunner, fromager à Grand Combe Châteléu et président de l'Association des fabricants du véritable Morbier au lait cru. (pr.a)

Maïche: France-Ebauches va faire ses valises

Transfert à Valdahon cet automne

L'usine de France-Ebauches à Maïche fermera cet automne et ses 75 salariés déménageront à Valdahon.

La direction du groupe horloger a convoqué un comité d'entreprise extraordinaire lundi, pour annoncer donc le transfert précipité de l'activité de l'unité maïchoise sur le site de Valdahon, alors que le maintien de France-Ebauches à Maïche était logiquement prévu pour une période de 23 mois à compter de novembre 94.

Ce rapatriement précoce est motivé par une offre de la mairie du Valdahon de construire, avec l'aide du Conseil général,

un bâtiment de 1000 m² à côté de l'usine existante en vue d'accueillir les activités s'exerçant actuellement à Maïche. France-Ebauches serait locataire de ce bâtiment avec possibilité d'acquisition au terme d'une période de douze ans. La direction de France-Ebauches a fait valoir au personnel maïchois que le prix de la location serait plus modeste à Valdahon qu'à Maïche et rappelé aussi que dans son plan de rachat du fabricant de mouvements de montres en novembre dernier, figurait tôt ou tard le regroupement de toutes les fabrications sur Valdahon. D'ailleurs, dès la semaine prochaine, le découpage, une partie de la mécani-

que ainsi qu'une chaîne de montage de mouvements rejoindront Valdahon. Et, à l'automne, les activités de décolletage et de taillage encore à Maïche quitteront le site maïchois. L'annonce de ce déménagement effectif beaucoup plus rapidement que prévu, a surpris les salariés maïchois qui ne pensaient pas devoir si tôt effectuer un trajet quotidien de 80 kilomètres aller et retour. La direction ne leur laisse en tout cas pas le choix mais leur octroyera une prime de transport de 500 F par mois. L'abandon du site de Maïche, berceau de France-Ebauches, laissera une friche industrielle de 4000 m². (pr.a)

Montlebon: la neige n'arrête pas le charpentier

Convois exceptionnels

La pluie n'arrête pas le pèlerin et la neige ne paralyse pas non plus le charpentier!

Les établissements Simonin, à Montlebon, spécialisés dans la construction de charpentes à grand gabarit en lamellé-collé, ont livré vendredi par camion, à Poligny, une réalisation de trente mètres de long. En raison des routes glissantes enneigées, mais surtout à cause des ponts rencontrés sur la trajectoire la plus courte (Morteau, Pontarlier, Mouchard, Poligny), le convoi, escorté par deux motards de la gendarmerie, a dû effectuer un détour de plusieurs dizaines de kilomètres par Valdahon, Besançon et Dole.

ENCADRÉ PAR DES MOTARDS

La semaine prochaine, un nouveau chargement aussi long mais large de six mètres destiné à la Chambre de commerce du Doubs à Besançon, occupera

quasiment toute la route. Pour ce transport exceptionnel les charpentiers du Haut-Doubs sont soumis à un arrêté préfectoral les autorisant à s'approprier toute la chaussée. Là encore, la progression du camion sera encadrée par des motards. Mais, en février, la charpenterie Simonin se déplacera jusqu'à la frontière de l'Ain avec un passager d'une longueur record. Il s'agira d'une passerelle de 48 mètres de long qui viendra enjambrer la quatre voies reliant Lons-le-Saunier à Bourg-en-Bresse. Pour la circonstance, des dispositions spéciales seront prises afin de libérer le passage, quitte peut-être à interdire le stationnement dans certaines rues des villes traversées. Des dérogations au code de la route et au règlement en vigueur seront certainement aussi sollicitées afin d'emprunter par exemple des sens interdits s'ils offrent plus de rectitude que la voie normale. (pr.a)

OFFRES D'EMPLOI

Etes-vous fasciné par la
montre mécanique?

Chef de projets

Le développement de montres mécaniques de type manufacture vous passionne. Vous aimez le contact avec les clients et définissez avec eux le cahier des charges qui aboutira à un produit personnalisé, répondant aux critères techniques et esthétiques. Vous suivez un projet du développement à la mise en production.

Si vous disposez d'une formation microtechnique (ETS,ET), ev. CFC, assortie d'une bonne expérience

dans le domaine des montres mécaniques, n'hésitez pas à nous contacter.

Barbara Schürmann attend votre candidature écrite ou votre téléphone, 065/ 51 71 71.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 2540 Grenchen

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

L'annonce, reflet vivant du marché

Qui souhaite aller de l'avant avec nous?

Micromécaniciens, moulistes, mécaniciens faiseurs d'étampes

Construisez votre avenir à Fontainemelon!

ETA SA est une entreprise moderne à la pointe de la technique dans de nombreux domaines.

ETA SA est un important partenaire du groupe SMH.

Vous portez de l'intérêt:

- à la mécanique de haute précision
- au montage et à la mise au point:
- a) d'étampes d'horlogerie
- b) de moules d'injection plastique pour la production de micro-pièces.

Vous êtes titulaires d'un CFC, âgé de 25-40 ans et capables d'initiatives?

Alors vous êtes les professionnels que nous recherchons.

N'hésitez pas et appelez

M. J.-M. Richard au 038 / 54 11 11

ou mieux encore, envoyez votre dossier à

ETA SA Fabriques d'Ebauches

Service du personnel

2052 Fontainemelon

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

Occupation des locaux, passage Maximilien-de-Meuron

Affectations fixes et temporaires

Les locaux des immeubles 6 et 8 du passage Maximilien-de-Meuron, acquis par la ville peu avant la fin de l'année, sont déjà attribués dans le premier bâtiment. Des activités temporaires se déroulent dans le deuxième en attendant le choix du projet relatif au Théâtre.

Accordé le 7 novembre dernier, un crédit de 7.400.000 fr. a permis à la ville de faire l'acquisition de deux immeubles contigus, aux numéros 6 et 8 du passage Maximilien-de-Meuron. Les affectations possibles des locaux ne manquaient pas et la plupart des demandes revêtaient un certain caractère d'urgence.

«Les travaux de réfection du numéro 6 ont déjà commencé», informe le conseiller communal Blaise Dupont. Les deuxième et troisième étages seront occupés par l'atelier de formation continue du Centre de formation professionnelle du Littoral Neuchâtelois (CPLN), trop étroitement logé à la rue des Terreaux.

«Le premier étage sera affecté

au regroupement du Centre de santé», poursuit le directeur de l'urbanisme, c'est-à-dire, les soins à domicile et le service d'aides familiales. Les travaux devraient débiter tout prochainement. Enfin, au rez-de-chaussée (la décision doit être prise très bientôt), sera sans doute logée l'Association pour la défense des chômeurs, dont les locaux sont actuellement dispersés à l'Ecluse et au faubourg de l'Hôpital.

Dans le bâtiment numéro 8, toutes les locations seront temporaires. «On ne veut pas prendre d'engagement, pas hypothéquer les locaux, avant de connaître les projets des architectes pour le Théâtre», explique Blaise Dupont. Mais même pour un logement temporaire, les demandes ne manquent pas: il ne reste déjà qu'un étage de bureaux disponible. «Il va être mis en location provisoire, pour une année» annonce le conseiller communal: «on devrait y voir plus clair cet automne lorsque le jury du concours du Théâtre aura tranché, ce qui permettra dès lors d'affecter les locaux en connaissance de cause».

L'Office des faillites va s'ins-



taller au numéro 8 (en location provisoire donc), au rez-de-chaussée et au premier étage. Enfin, deux classes du Gymnase Numa-Droz se sont déjà établies là jusqu'à la fin de l'année scolaire, au premier et au deuxième, «dans des salles qui ne demandaient pas de travaux particuliers pour être aménagées en salles de classe», souligne Blaise Dupont. Un peu d'air bienvenu pour cette école qui avait dû sacrifier sa cafétéria à la rentrée scolaire et placer une autre classe dans les combles du bâtiment... Son directeur, André Merlotti, précise: «Pour parer au plus pressé, j'ai demandé à pouvoir disposer de deux salles pour la fin de l'année scolaire». Une solution vraiment provisoire car l'effectif du Gymnase Numa-Droz est en constante augmentation et la question du logement des élèves (près de 400 cette année) reste par conséquent très ouverte... AT

Acquis par la ville
Des locaux dont l'usage est presque disputé.
(Impar-Galley)

Rédactions

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

Neuchâtel

Motarde blessée

Hier à 13 h 35, une voiture, conduite par M. S. M., de Peseux, circulait rue des Poudrières à Neuchâtel en direction du centre-ville avec l'intention d'emprunter la rue des Tunnels. Au carrefour desdites rues, il s'est trouvé en présence d'une moto, pilotée par Mlle C. L., de Neuchâtel, qui circulait en direction de Vauseyon. Afin d'éviter le choc, Mlle C. L. a effectué un écart, chuté sur la chaussée pour terminer sa course contre le trottoir. Blessée, Mlle C. L. a été transportée en ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

(comm)

Colombier

En raquettes et traîneaux

Quatre jours durant, ils se sont perdus au bout du monde, brassant des mètres et des mètres cubes de neige, du côté de la Vallée de Joux, dans la forêt de Grand Risoux. Ils, ce sont les cinq adolescents qui ont participé au premier camp de raquettes organisé à l'initiative d'Alexandre Bena, de Colombier, membre de Cap Nature. Un camp exceptionnel qui s'est baladé de refuge en cabane, avec raquettes mais encore traîneaux. Alexandre n'en restera pas là. Renseignements: (038) 41 16 62. (se)

AGENDA

Neuchâtel

Concert sandwich

En collaboration avec le Conservatoire de Neuchâtel, «Musique Espérance» propose un concert «sandwich» avec Marc Pantillon, pianiste, pour la pause de midi. Aujourd'hui à 12 h 15, salle de concerts (fbg de l'Hôpital 24). Au programme, des œuvres de Bach, Brahms et Grieg. (comm-se)

Neuchâtel

L'Ecole de la Parole

Intitulé «Des raisons de s'étonner», le programme des rencontres 94-95 de l'«Ecole de la Parole», comité de Neuchâtel, se poursuit. La prochaine réunion aura lieu jeudi 19 janvier, à 20 h, à la Chapelle de la Maladière. Elle sera animée par le pasteur Jean-Philippe Calame et l'abbé Bernard Schubiger. Par ailleurs, l'Ecole de la Parole signale qu'un groupe de musiciens et de chanteurs s'est constitué, ouvert aux intéressés. (comm-se)

Vente cantonale du Secours suisse d'hiver

Les petits «chocs» de l'espoir

Durant les quinze prochains jours, des élèves des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et du Locle, vendront dans la rue et à domicile des paquets de petits chocolats au profit du Secours suisse d'hiver (SSH) au prix de 5 francs.

Cette vente qui aura aussi lieu dans d'autres communes servira au financement des diverses actions que l'œuvre d'entraide entreprend chaque année dans le canton. Organisé en sections

cantonales et animé uniquement par des bénévoles, le SSH vient en aide aux familles défavorisées du canton en apportant des petits coups de main financiers ponctuels allant de 300 à 800 francs, précise Thierry Béguin, président de la section neuchâteloise.

L'association travaille en étroite collaboration avec les services sociaux des villes ainsi que les organisations caritatives. Durant son dernier exercice, soit

de juin 93 à juin 94, l'association a ainsi distribué des aides dans 33 cas pour un montant total de 29.400 fr. Ce soutien a concerné 76 personnes.

Les sources de revenu du SSH, une association fondée en 1930, proviennent d'une collecte organisée auprès de fidèles donateurs et de la vente qui commence ces jours. La totalité des sommes récoltées est entièrement redistribuée dans le canton. (cp)

Pasteurs neuchâtelois

Fêtés pour 25 ans de ministère



De gauche à droite:

Les pasteurs Claude Schmied, Werner Roth et Francis Gerber.

(Privée)

Trois pasteurs neuchâtelois ont été fêtés pour leurs 25 ans de ministère, lors d'un repas en fin d'année dans un restaurant de Neuchâtel, où l'église réformée les invitait avec leurs épouses.

Président d'un Conseil synodal de l'EREN présent au grand complet, M. Jean-Jacques Beljean a exhumé des archives de quoi donner du relief aux félici-

tations d'usage. L'un des jubilaires est le pasteur Claude Schmied, qui fut ministre à Peseux, dans la paroisse de Cofrane - Geneveys-sur-Coffrane - Montmollin, avant de s'exiler à Fribourg et maintenant à Lucerne pour la paroisse de langue française. Le pasteur Francis Gerber aura été tour à tour aumônier des étudiants, responsable de l'enseignement religieux à

La Chaux-de-Fonds, avant de devenir le coordonnateur au plan romand de la Formation continue des ministres, qui a son siège à Fontaines. La carrière romande du pasteur Werner Roth, Bâlois d'origine, aura passé par Genève, Saint-Aubin, et la paroisse des Ponts-de-Martel dont il est le conducteur spirituel depuis maintenant quatre ans. (comm)

Recensement dans le district de Boudry

Premiers chiffres

Les premiers chiffres du recensement 1994 sont tombés dans le district de Boudry. Voici ceux des communes de Colombier, Gorgier et Montalchez.

Colombier. - A la fin de l'année 1994, la population de Colombier comptait 4652 habitants, soit 18 de plus qu'à fin 1993. La progression est due à l'établissement d'étrangers (+19 pour un total de 866 personnes) et de 3 Confédérés (2347) tandis que le village a perdu 4 Neuchâtelois (1439). Répartie dans 1973 ménages, la population se déclare principalement protestante (2307) et catholique (1825).

Gorgier. - 1756 habitants à fin 1994, contre 1758 à fin 1993: en une année, la commune de Gorgier n'a perdu que 2 habitants.

Dans le détail, les mouvements sont plus importants. Dans l'année, 15 Neuchâtelois ont déménagé (ils ne sont «plus» que 551), de même que 10 étrangers (275), alors que 23 Confédérés sont venus s'y installer (930). On compte 745 ménages dans la commune, une majorité de protestants (993) et de catholiques (536) et une proportion non négligeable de gens (220) recensés sous la rubrique «divers et sans religion».

Montalchez. - La petite commune de Montalchez a gagné 9 habitants entre fin 93 et fin 94, pour réunir aujourd'hui une population de 164 villageois répartis dans 59 ménages. Un Neuchâtelois (65) s'en est allé, tandis que 7 Confédérés (86) et 3 étrangers (13) l'ont choisie pour domicile. (se)

Elections fédérales et Ecologie et Liberté

Une liste «unisexe»?

Si Ecologie et Liberté (E&L) entend bien demander à la gauche neuchâteloise de faire cause commune lors des prochaines élections fédérales, le mouvement pourrait bien présenter une liste composée uniquement de femmes pour le National. C'est en tout cas l'idée émise hier soir lors de l'assemblée générale du mouvement qui s'est tenue à Montezillon.

Une liste «unisexe» composée de 5 femmes pour le Conseil national? Pourquoi pas, se sont interrogés hier soir les membres d'E&L. Le parti des verts neuchâtelois, qui ne compte aucun représentant aux Chambres, entend par là plutôt faire œuvre de démonstration, relevait hier Gian-Carlo Pedrol, en proposant l'idée. Reste encore à trouver des candidates en suffisance.

Dans la course au National, les écologistes neuchâtelois proposeront un apparemment rose-vert, à l'image de ce qui s'était fait il y a quatre ans. Quant à l'élection au Conseil des Etats, E&L part au combat dans l'espoir de voir un représentant de la gauche ravir un des deux sièges occupés par les partisans bourgeois, a précisé le président Christian Pignet. L'objectif étant de présenter un candidat

d'E&L aux côtés d'un ou d'une candidate socialiste d'«envergure». Si Christian Pignet comme Gian-Carlo Pedrol, tous deux députés, ne sont a priori pas en lice, les espoirs des instances cantonales reposent pour l'instant sur une éventuelle candidature du député Fernand Cuhe.

Les élections fédérales seront aussi l'occasion de promouvoir idées et réflexions. En particulier, le partage du travail et la taxe sur l'énergie. En matière de politique étrangère, il s'agira d'aborder le thème de l'adhésion à l'Union européenne comme celui du dialogue nord-sud et de l'immigration. Sans oublier protection de l'environnement, qualité de vie et politique des transports.

L'assemblée a pris connaissance de la démission de la députée Valérie Gasser qui siègeait depuis deux ans au Grand Conseil. Elle sera remplacée par Laurent Debrot, agriculteur à Chambrelin.

Dans la partie statutaire, les membres ont pris acte des comptes qui se soldent par un excédent de recettes d'un peu plus de 8500 francs. Pour financer la prochaine campagne électorale, le parti procédera en temps voulu à un appel de fonds. (cp)

Nouvel atout touristique au Val-de-Travers

Sur les traces de Jack London

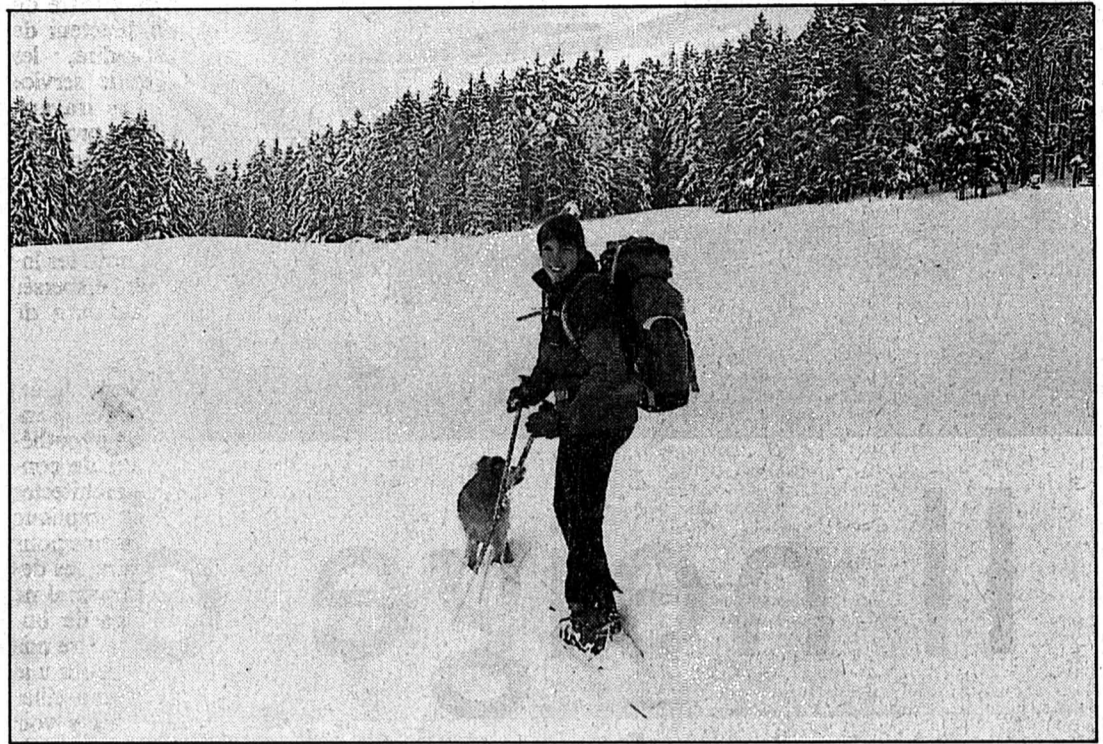
Qui n'a pas rêvé de se retrouver parmi les héros du célèbre romancier américain Jack London? Nouvel atout touristique au Val-de-Travers, Patricia Mottet veut recréer à l'échelon jurassien, l'ambiance du Grand Nord canadien. En clair, elle propose - depuis la ferme du Haut-de-la-Côte sur Travers, un lieu proche de la réserve du Creux-du-Van - des randonnées en raquettes à neige ou en peau de phoque. Et ce printemps, elle ouvre un centre équestre, avec la possibilité de loger dans des tipis ou de dormir sur la paille.

d'abord le quotidien et son boulot d'assistante sociale au Val-lon.

LE PARCOURS DU COMBATTANT!

Chaque matin, elle chausse ses skis pour se rendre à son travail, via le Petit-Pré-Baillole ou la poste des Ruillères. «Avec la neige qu'il est tombé ces temps-ci, je dois compter presque une heure pour arriver à ma voiture», explique-t-elle. Le parcours du combattant! C'est aussi la bonne dizaine de vaches allaitantes dont elle s'occupe, ses six chevaux et poneys, son bouc et ses chèvres, ses chats et son chien. C'est encore le chauffage à bois qu'il s'agit de ne pas oublier et les éventuelles pannes d'électricité qu'il faut gérer au mieux.

L'agréable, c'est justement ces balades en raquettes à neige ou en peau de phoque à travers de vastes étendues blanches; une façon de combler une certaine forme de solitude. Elles sont autant d'occasions de se ressourcer au grand air, d'observer des bouquetins ou des chamois, sans les déranger, évidemment! «Mon but est de guider les gens, de les responsabiliser, de leur montrer comment se comporter face à la nature, de leur apprendre à la respecter», poursuit Patricia Mottet. A ce propos, des itinéraires sont d'ailleurs à l'étude avec la collaboration du



Patricia Mottet

Plein d'idées dans la tête pour promouvoir le tourisme au Val-de-Travers. (Favre)

Club alpin de Travers et les responsables des remontées mécaniques de La Robella.

STYLE WESTERN

Afin de diversifier et de compléter cette prestation touristique, notre pionnière espère bien susciter un regain d'intérêt ce prin-

temps avec son gîte équestre, style western. Au programme, promenades à cheval ou en roulettes tziganes, tipis, accueil de cavaliers... «Au début, nous ne désirons pas trop nous disperser; mais l'idée est d'ouvrir notre offre à tout le monde, sans distinction d'activité. Nous dési-

rons même étendre notre projet avec des animaux qui viennent du froid. A terme et pour autant que ça tourne, nous nous installerons à l'année au Haut-de-la-Côte». Décidément, quand on a la passion et qu'on y croit, l'isolement n'empêche rien! PAF

Rédactions

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Savagnier

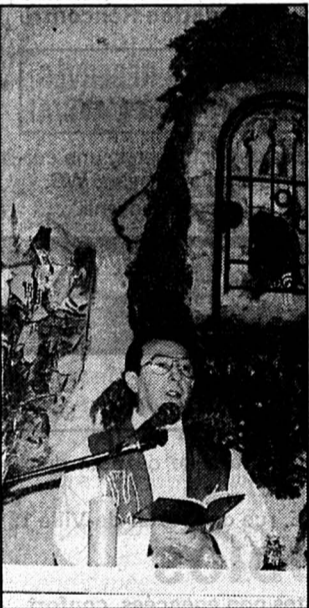
Patinoire naturelle

Le froid a permis la mise en glace de la place du stand de Savagnier, la transformant ainsi en patinoire naturelle. Celle-ci a déjà été fort appréciée ces deux derniers week-ends et elle attirera sans doute encore de nombreux patineurs si la météo lui prête encore longtemps vie. (mw)

AGENDA

Unité des Chrétiens

Ensemble à l'église au Val-de-Ruz!



C'est ce que propose le groupe œcuménique qui invite chacun, fraternellement, à participer aux différentes rencontres prévues dans le cadre de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Dans le district, une veillée de prières est prévue mercredi 25 janvier, à 20 h 15 au temple de Fontainemelon; jeudi 26 janvier, à la salle de paroisse de Vilars à 20 h 15, une étude biblique aura pour thème «Ouvre-toi»; dimanche 29 janvier, à la chapelle du Bon Pasteur aux Geneveys-sur-Coffrane à 10 heures, une célébration œcuménique réunira toute la région; lundi 30 janvier, au temple d'Engollon à 20 h 15 aura lieu une conférence et un échange avec la participation du chanoine Jean-Claude Crivelli, sur le thème «La liturgie nous apprend à prier»; enfin, mardi 31 janvier, à la salle de spectacles de Fontainemelon à 20 h 15, le théâtre de la Marelle mettra fin à ce programme en jouant une pièce intitulée «En attendant Mère Teresa». (mh)

Recensement au Val-de-Travers

Mini-boom aux Bayards

Après Môtiers, Boveresse et Buttet, le recensement 1994 de la population est connu dans trois autres communes du Val-de-Travers. Le nombre d'habitants a augmenté de quelques unités tant aux Bayards (+19), à Fleurier (+17) qu'aux Verrières (+6). Les résultats dans le détail.

Après plusieurs baisses successives, le village des Bayards retrouve à peu près le même nombre d'habitants qu'en 1989 (326) et 1992 (324). Les 320 âmes se répartissent en 193 (185)* Neuchâtois, 118 (113) Confédérés et 9 (3) étrangers. Ensemble, ils forment 158 (149) ménages. A l'état civil, on compte 133 (124) célibataires, 142 (134) mariés(e)s, 18 (15) divorcés(e)s et 27 (28) veuves et veufs. Les protestants, 259, sont largement majoritaires. Ils sont suivis de 51 catholiques et de 10 personnes de

diverses religions ou sans confession.

A Fleurier, la petite diminution de la population de 16 unités à 1993 est compensée par l'augmentation de 17 personnes en cette fin d'année 1994. Mais, nous n'en sommes pas à la formidable progression de 173 Fleurisans réalisée en 1992. Les 3719 habitants se divisent en 1331 (1327)* Neuchâtois, 1477 (1481) Confédérés et 911 (894) étrangers. Sur le plan de l'état civil, les personnes mariées, 1777 (1797), sont en tête. Viennent ensuite les célibataires, 1386 (1361), les veuves et veufs, 354 (354) et les divorcés(e)s, 202 (190). Il y a 1912 protestants, 1557 catholiques et 216 personnes de religions diverses ou sans confession, les 34 requérants d'asile n'étant pas comptabilisés dans cette rubrique. On dénombre 2022 (1708) ménages. A titre de comparaison, Fleurier

avait 3487 habitants à fin 1988 et 3614 à fin 1991.

NOUVELLE HAUSSE AUX VERRIÈRES

Avec 6 habitants de plus à fin 1994, la population verrisane continue de progresser, même si le chiffre de 1993, +26, n'est de loin pas égalé. Les 746 âmes se partagent en 285 (274)* Neuchâtois, 422 (431) Confédérés et 39 (35) étrangers. Ensemble, ils constituent 390 (386) ménages. Côté état civil, il y a 290 (296) célibataires, 353 (341) mariés(e)s, 32 (33) divorcés(e)s, ainsi que 71 (70) veuves et veufs. Les protestants, 468, obtiennent la palme. Ils sont suivis de 244 catholiques et de 34 personnes de religions diverses ou sans confession. (paf)

* Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats enregistrés à fin décembre 1993.

Tête-de-Ran: l'argent des impôts aux fournisseurs

Fermeture de l'hôtel au tribunal

L'ancien gérant de l'hôtel-restaurant de Tête-de-Ran, qui a dû fermer ses portes en septembre dernier, a comparu hier matin devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz pour y répondre d'infractions directes et sur l'assurance-chômage.

C'est donc l'aspect pénal de cette lamentable affaire qui a trouvé un épilogue hier, avec la condamnation du prévenu à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 100 fr d'amende et 130 fr de frais.

Le prévenu était empêtré depuis de longs mois dans de graves difficultés financières, à propos du restaurant de Tête-de-Ran qu'il avait repris en 1992. Vu le nombre des dettes contractées, il a utilisé l'argent qui lui restait pour continuer de payer ses fournisseurs, au lieu

d'en consacrer une partie pour le règlement de ses impôts. A l'audience, il a justifié son attitude en déclarant avoir toujours voulu chercher à sauver son établissement. De même, au moment de la fermeture, il a omis de payer ses employés licenciés jusqu'au bout des dédites auxquelles ceux-ci avaient droit. Il s'en est suivi, pour deux assurés, des ennuis conséquents avec la caisse de chômage.

Le juge Daniel Jeanneret a estimé que les deux types d'infractions qui étaient reprochées au prévenu étaient réalisées, même si celles-ci se trouvent n'être que de peu de gravité au niveau pénal. Les montants engagés ne sont pas très importants. Le prévenu a retrouvé un emploi au Valais et doit encore régler les aspects civils de la fermeture de l'hôtel-restaurant de Tête-de-Ran. Il s'y emploie en évitant de tomber en faillite. (phc)

Fontaines

Budget positif accepté à l'unanimité

Pas de grosse surprise hier soir à Fontaines puisque le Conseil général a accepté à l'unanimité le budget 1995. Ce dernier présente un excédent de recettes de 61.152,70 fr pour un total de rentrées de 3,6 millions de francs. Les amortissements légaux totalisent la somme de 110.432,30 francs. Ce budget tient notamment compte des premiers intérêts et amortissements dus pour la construction du complexe communal. A noter que l'excédent de recettes est essentiellement dû au fait que l'impôt sur le bénéfice des personnes morales est nettement plus élevé que l'année dernière. Sans cette importante augmentation, le budget serait déficitaire.

Les conseillers généraux ont également dû se prononcer sur une demande d'adhésion au syndicat pour l'épuration des eaux usées du Val-de-Ruz. C'est à l'unanimité que cette demande a été acceptée. Il faut dire que la station d'épuration du village, mise en service en 1972, ne répondait plus aux normes fédérales. De gros investissements auraient été nécessaires pour remédier à cela. Un crédit de 258.000 francs, dont à déduire les subventions cantonale et fédérale, a donc été accordé au Conseil communal pour financer la station de pompage qui reliera la conduite du village à celle du syndicat.

Lors de leur dernière séance, les conseillers généraux avaient

refusé le crédit de 550.000 fr nécessaire à l'assainissement de la station de pompage. C'est donc en toute logique que le législatif a accepté hier soir l'arrêté visant à abandonner le captage communal.

L'approvisionnement en eau potable de la commune est dorénavant assuré par le Siple et la Sivamo. Le lancement d'un référendum contre cette décision n'est toutefois pas exclu.

Le Conseil général s'est également montré favorable à une augmentation du tarif de l'eau. Les consommateurs du village paieront donc l'eau 1 fr 60 le mètre cube. La piscine et l'hôpital la paieront, de leur côté, 1 fr 80 le mètre cube. (vch)

Le Louverain accueille Elisabeth Reichen

Nouvelle animatrice

En ce début d'année, le Louverain, centre de jeunesse et de formation de l'Eglise réformée évangélique neuchâtoise situé au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane, accueille une animatrice. A Nicolas Perrin, qui s'est tourné à nouveau vers des horizons scientifiques, succède en effet Elisabeth Reichen Amsler, qui assurera, comme son prédécesseur, un mi-temps. Aux côtés du directeur, Marco Pedroli, la nouvelle venue va donc concevoir la programmation des activités du centre et conduire vers les succès plusieurs projets composant l'offre variée du Louverain. «J'aimerais promouvoir, explique-t-elle, des thèmes de créativité où le vécu des sessions et des séminaires implique le cœur et l'action, où les participants mettent la main à la pâte... Et puis je n'oublierai pas les thèmes psychologiques, ni la cause des femmes. Tout en

maintenant l'offre dans son équilibre, bien entendu».

Les grands sapins des crêtes du Jura n'effraient pas Elisabeth Reichen Amsler. Agée de 43 ans, mariée et mère de deux enfants, elle habite Les Planchettes depuis quelques années. Formée dans son Argovie natale comme jardinière d'enfants, elle a suivi des cours linguistiques en Angleterre, aux Etats-Unis et au Mexique, et s'est notamment occupée de classes à Zurich et en internat aux Grisons. Elle a suivi l'Atelier théologique du Louverain, et continue sa formation à l'école de musicothérapie de Colombier. Membre du comité national de la communauté œcuménique de travail Eglise et environnement, elle est aussi active au groupe d'animation pastorale «Le chrétien et la Création», et œuvre à un projet de matériel pour l'enseignement biblique romand. (comm)

TOYOTA COROLLA TERCEL SNOW 4x4



Il neige des prix hivernaux

Série spéciale Corolla Tercel 1.6 XLi 4x4 Snow, 4 roues d'hiver (valeur Fr. 1020.-), toit métallique coulissant électrique (valeur Fr. 1100.-) et glissières de toit (valeur Fr. 400.-), 1587 cm³, 77 kW (105 ch), 16 soupapes, 7,9 l/100 km (OEV-1, parcours mixte), 5 portes, direction assistée, appareil radio/cassettes, verrouillage central, lève-glaces électriques, etc., Fr. 27 450.- (modèle de base Fr. 26 760.-). Tous ces prix 6,5% TVA incluse. Garantie totale: 100 000 km, valable 3 ans. 6 ans de garantie contre la perforation par corrosion. Demandez nos offres de leasing attrayantes.

Plus-value: Fr. 2520.-
 Supplément de prix: seul. Fr. 690.-
 Votre avantage: Fr. 1830.-



DÉSORMAIS CHEZ:

**CENTRE DE VENTE, GARAGE DES MONTAGNES
 M. GRANDJEAN S.A.,**

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 107 et 117, 23 64 44/45

Agences locales: • La Chaux-de-Fonds: Cassi & Imhof S.A., 26 88 44 • Le Locle: Garage du Crêt, 31 59 33 • Saïnelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 51 12 20 • Sonvilier: J.C. Béring Automobiles, 41 15 55

IMMOBILIER

A vendre à DELÉMONT COMPLEXE INDUSTRIEL

comprenant

sur deux feuillets en droit de superficie
 sis dans la zone industrielle

- a) des locaux commerciaux (bureaux) sur deux étages, soit 1855 m³ SIA;
- b) un atelier, soit 1875 m³ SIA;
- c) un dépôt de 1050 m² SBP, hauteur 10 m, non chauffé, avec 2 ponts roulants, une fosse de lavage véhicules;
- d) un dépôt de 110 m² SBP, hauteur 7 m, non chauffé, un pont roulant.

Accès très commode. Places de parc. Possibilités d'achat par objet.

Estimation de l'expert pour le tout: Fr. 3 550 000.-.

Pour renseignements et visite, s'adresser à la Société fiduciaire suisse Coopers & Lybrand, M. Manfred Knus, route de Courroux 6, 2800 Delémont, tél. 066 22 88 81.

014-763245/4x4

LE LOCLE APPARTEMENTS À LOUER

Studio non meublé:
 Bellevue 48 Fr. 350.- + charges
 Appartements 3 pièces:
 Soleil-d'Or 5 Fr. 850.- + charges
 Bellevue 4A - B Fr. 700.- + charges
 Appartements 4 pièces:
 Eroges-Dessus 1-5 Fr. 830.- + charges
 Jehan-Droz 13 Fr. 744.- + charges
 Appartement DUPLEX 3 pièces:
 Bellevue 4B Fr. 970.- + charges

Pour traiter, s'adresser à:



Fiduciaire de Gestion
 et d'Informatique SA
 Avenue Léopold-Robert 67
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 63 60 132-765466

A LOUER Croix-Fédérale 36
 Immeuble
 Fondation Rencontre

APPARTEMENTS RÉSERVÉS AUX PERSONNES À L'AVS/AI

Composés de 2 chambres, une cuisine agencée, salle de bains, WC.
 Libres: de suite ou à convenir.

132-764235

GECO GÉRANCE ET
 COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

IMMOBILIER

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS Rue Fritz-Courvoisier 34 C-E-F

dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.

3 1/2 PIÈCES (80 m²)

4 1/2 PIÈCES (98 m²)

5 1/2 PIÈCES (110 m²)

Libres tout de suite ou à convenir.
 Pour tous renseignements: 28-9617



Régie F. Bernasconi & Cie
 Clos-de-Serrières 31
 2003 Neuchâtel
 Tél. 038/31 90 31

AU LOCLE 3 pièces, balcon

Refait à neuf
 Sanitaires, bloc cuisine
 Mensualité dès Fr. 651.- + ch.
 ☎ 038/24 57 31 28-9668

Tout de suite ou date à convenir
 rue Numa-Droz
 La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS 3 PIÈCES

Tout confort.
 Fr. 790.- plus charges.
 ☎ 038/24 22 45 28-9759

ÊTES-VOUS PRÊT À RÉALISER UNE EXCELLENTE AFFAIRE ?

Nous vous proposons en location ou en vente, dans le canton de Neuchâtel:

UN HÔTEL-RESTAURANT

Renommé et bien situé, de taille moyenne, il réalise un chiffre d'affaires confortable avec une bonne rentabilité.

Vous souhaitez en savoir plus ?
 Contactez-nous sous chiffres
 D 28-9665 à Publicitas,
 case postale 1471,
 2001 Neuchâtel 1.

A louer tout de suite ou pour date à convenir:

LE LOCLE, rue de l'Hôtel-de-Ville 18

STUDIOS

Cuisinettes non agencées, confort.
 Loyers mensuels: Fr. 280.- et 290.- + charges.

LE LOCLE, rue des Jeanneret 37

STUDIOS

Cuisinettes agencées, confort.
 Loyers mensuels: Fr. 245.- + charges.

LE LOCLE, rue Henry-Grandjean 7

STUDIO

Cuisinette agencée, confort.
 Loyer mensuel: Fr. 280.- + charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
 Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel, ☎ 038/39 64 90. 28-9792

L'Impartial

ICI ET MAINTENANT

Bulletin de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au Journal L'Impartial SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom et Prénom: _____

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance s.v.p.
2. Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement (ou l'équivalent en timbres-poste). Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. Avion: Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. Paiements: les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

FINANCE

1000

Veillez me verser Fr. _____
 Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____ No _____
 NPA/Domicile _____
 Date de naissance _____ Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au **039-23 16 12**

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0%, total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre I de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEN.

Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier

Sur les cimes de la technique

Au moment où les cartes sont totalement redistribuées dans la formation professionnelle et technique, l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier (EISI) peut aborder avec une certaine sérénité les turbulences de cette fin de siècle. Le 128^e rapport annuel portant sur l'exercice scolaire 1993-94 témoigne du souci de ses responsables de garantir la pérennité de l'institution.

L'école imérienne plonge ses racines en plein milieu du XIX^e siècle. C'est en effet en 1866 que l'Ecole d'horlogerie est fondée à Saint-Imier à l'initiative de la Société jurassienne d'émulation. Communalisée en 1896, elle s'enrichit d'une Ecole de mécanique. Implantée en 1901 à son emplacement actuel, 26, rue Baptiste-Savoie, elle se dote de divisions techniques supérieures en 1916 et ouvre une Ecole d'électricité en 1935. Le grand pas de la cantonalisation sera franchi en 1960, puis une division d'électronique étoffe en 1978 la gamme des matières enseignées. Enfin, dernière étape pour l'heure de ce développement constant, l'entrée de l'informatique technique en 1990.

Quant à la structure de l'école, elle s'articule autour de quatre formations (mécanique, microtechnique, électronique et informatique). Les Ecoles de métiers qui lui sont affiliées, of-

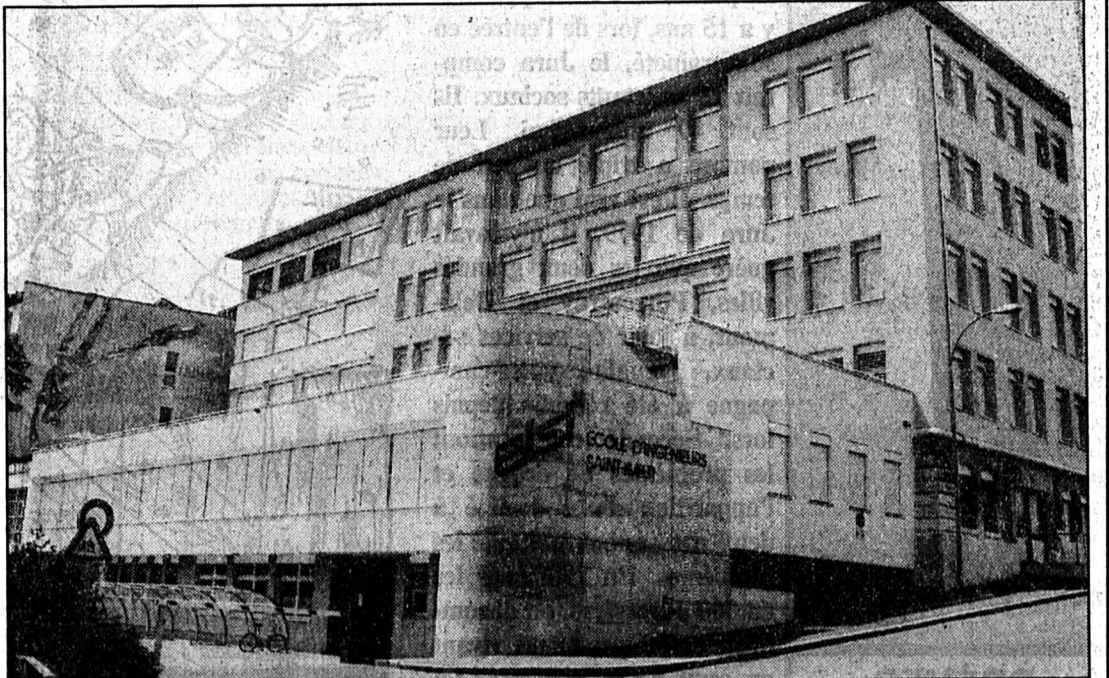
frent un apprentissage dans neuf professions dans le même groupe de quatre disciplines. Dès la rentrée d'août, les étudiants porteurs d'un certificat de capacité auront accès à une année de maturité professionnelle (ou bac technique), ce qui leur ouvrira ensuite les portes de la formation en trois ans de l'Ecole d'ingénieurs.

L'EISI a donc porté son choix sur le modèle «3+1+3» de formation des ingénieurs ETS (Ecole technique supérieure).

Du point de vue des effectifs, on peut affirmer que l'Ecole se porte bien. Si le nombre d'apprentis aux Ecoles de métiers reste remarquablement stable (177 élèves en août 1994 contre 176 l'année précédente), l'effectif des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs a marqué un bond spectaculaire en deux ans en passant de 96 (en 1992) à 135 (en 1994).

Depuis 1993, ce nombre s'est encore enrichi d'une cinquantaine d'étudiants postgradués, si bien que l'effectif total de l'école, toutes sections confondues, s'élevait à 368 en août 1994. Si le nombre d'ingénieurs diplômés se limite à une petite trentaine, c'est une cinquantaine environ d'admissions qui ont été enregistrées, réparties en deux classes, l'une en mécanique/microtechnique, l'autre en électronique et informatique.

Aux écoles de métiers, ce sont 37 apprentis qui ont passé avec succès leur examen final de CFC en 1993. Dès la rentrée d'août prochain, la première volée



L'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier

Cap sur une HES cantonale avec les autres écoles bernoises.

(Impar-a)

d'élèves entamera la nouvelle année de maturité professionnelle, après un apprentissage de trois ans. Il faut noter qu'il y aura également d'autres classes de «bac technique» dans la région, notamment à Moutier et à Bienne, enfin dans le Jura, à Porrentruy et à Delémont. On sait que cette filière a été créée en particulier à la demande de l'économie qui souhaitait avoir des employés mieux formés, dotés de solides bases linguistiques et d'une culture générale élargie.

En outre, cette nouvelle for-

mation a l'avantage d'être davantage compatible avec des filières similaires en Europe.

Au chapitre de la vie interne de l'école, il y a lieu de saluer la fidélité remarquable de trois collaborateurs qui ont tous trois comptabilisé un quart de siècle passé au service de l'institution. Il s'agit de Thérèse Rossini-Zingg, secrétaire-comptable; Pierre Joerin, maître de dessin; enfin Jacques Zumstein, sous-directeur, et «accessoirement» maire de Saint-Imier depuis le 1^{er} janvier 1995!

On relèvera encore que quelques membres du corps enseignant ont pris leur retraite. Il s'agit de Jimmy Perret, maître d'électricité et d'électronique, comptant 32 ans de maison; Jean-Claude Schneider, maître associé de microtechnique depuis 1982; André Marchand, maître de mécanique, entré dans la maison en 1970; enfin Gilbert Zimmermann, en retraite anticipée pour raisons de santé. Pour les remplacer, il a été fait appel à Nicolas Maeder, Christian Zenger et Jean-Pascal Luthi. Bl.N.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Grand Conseil

Mesures antisociales

Pas question de réduire les allocations familiales dans l'agriculture. Le Grand Conseil bernois a renvoyé hier le gouvernement à sa copie. Les propositions d'économie de l'exécutif ont été jugées antisociales. Le projet de modification de la loi prévoyait notamment de supprimer les allocations pour enfants aux agriculteurs exerçant une seconde activité. Les paysans de plaine auraient subi le même sort, tandis que seuls les paysans de montagne auraient continué de bénéficier de la manne cantonale. Cette révision aurait permis une économie de quelque cinq millions de francs par année pour l'Etat. En revanche, les députés ont décidé de réduire le fonds destiné aux rives des lacs et des rivières. (ats)

Croix-Rouge suisse

On cherche des bénévoles

Afin de faire face aux demandes toujours plus nombreuses qui lui parviennent, la Croix-Rouge suisse, section Jura bernois, cherche des chauffeurs bénévoles pour son service de transport des personnes âgées ou handicapées; il suffit de posséder une voiture et d'aimer rendre service; on s'engage selon ses possibilités (indemnités pour essence et assurances). La Croix-Rouge a également besoin de bénévoles pour développer son service de visites, animation, bricolages (hôpitaux, homes, etc). Renseignements et inscriptions: Bureau d'information sociale, Courtelary, tél. (039) 44.14.24. (sp)

AGENDA

Moutier

Exposition à l'hôpital

Jusqu'au 29 janvier prochain, l'Hôpital de Moutier expose les œuvres les plus diverses - peintures, gravures, poupées - signées Margot Geiger. Née dans le Vorarlberg, cette artiste autrichienne et chevronnée vit et travaille à Vienne, où elle a d'ailleurs fréquenté l'école d'arts. Ses œuvres passent de la bouffonnerie à la mélancolie, de l'innocence à la malice. L'exposition est ouverte quotidiennement de 8 à 17 h. (kr)

Autonomie progressive au Grand Conseil

Motion réalisée

L'octroi d'une autonomie progressive aux trois districts du Jura bernois demeure un concept vague, selon le député bernois Jean-Pierre Aellen, de Tavannes. Dans une motion, le socialiste autonome a demandé à l'exécutif de concrétiser le processus. Hier, Mario Annoni a répondu que les bases légales sont déjà en place.

Depuis de nombreux mois, le gouvernement bernois parle d'autonomie progressive à accorder aux trois districts francophones. Pourtant, aucune démarche n'a été encore entreprise pour concrétiser ces déclarations, affirmait le député tavannois dans sa motion. Et de de-

mander à l'exécutif d'édicter les bases légales et politiques pour l'avenir de la partie francophone du canton.

Le président du gouvernement a déclaré hier au Grand Conseil que les bases légales ont déjà été édictées dans la nouvelle Constitution bernoise et la loi sur la participation politique.

Le Grand Conseil a finalement accepté largement la motion, tout en la considérant comme déjà réalisée. Quant à la proposition de tenir compte dès maintenant du concept d'autonomie dans les propositions de loi et les réformes administratives, le Parlement a préféré l'adopter sous la forme moins contraignante de postulat. (ats)

Futures HES: Bernois en avance

On sait que l'avenir des écoles d'ingénieurs se jouera ces prochaines années. Si elles entendent survivre, il leur faudra impérativement décrocher le statut de Haute école spécialisée (HES) dans l'une ou l'autre de leurs filières spécifiques.

Contrairement à un adage qui a la vie dure, les Bernois se sont montrés en l'occurrence d'une grande célérité. Il s'agissait pour eux de ne pas rater le train de la future organisation fédérale fixée pour 1996. Les places seront chères et peu nombreuses: on peut espérer de sept à dix HES pour toute la Suisse.

C'est pourquoi, les Ecoles d'ingénieurs bernoises n'ont pas attendu pour jeter les bases de leur future HES. Les écoles techniques supérieures bernoises sont au nombre de quatre: il s'agit de celles de Berthoud, Berne, Bienne et Saint-Imier. Les structures de ces HES en sont déjà bien dessinées, puisque l'on y trouvera les filières suivantes: technique (comprenant la mécanique, la microtechnique, l'électronique, l'in-

formatique); l'architecture (avec le génie civil et le bâtiment); enfin l'économie. Les écoles d'ingénieurs des cantons romands seront vraisemblablement appelées à former une HES romande qui devrait entretenir de bonnes relations avec la HES bernoise.

Pour l'heure, la collaboration se déroule sous les meilleurs auspices entre l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier et le Centre microsuisse de Suisse occidentale, groupant les diverses écoles d'ingénieurs romandes, dont le siège est à Yverdon. Sur le plan administratif, il reste à régler les problèmes d'écologies entre les divers cantons. Il n'est pas normal que les écologies varient de 200 francs à 5000 francs selon les cantons d'origine des étudiants.

Mais on espère que la future loi fédérale sur les HES règle ces différences choquantes, atténuées il est vrai en général par le service des bourses, en particulier dans les cantons du Jura et de Neuchâtel. (nm)

Au Tribunal de district de Courtelary

Chasse explosive au renard

Trois chasseurs comparaissaient hier matin devant le Tribunal de district de Courtelary, présidé par Mario Gfeller, pour infraction à la loi cantonale bernoise sur la chasse. Ils avaient été dénoncés par le garde-faune d'arrondissement qui les avait surpris par hasard dans la région de La Chau-d'Abel, alors qu'ils traquaient le renard. Mais ils avaient eu le tort de ne pas respecter toutes les règles de l'art.

Le 14 décembre 1993, le garde-chasse Alfred Hennet, responsable du vaste secteur courant de Chasseral à Biaufond, assure une inspection de chasse en compagnie d'un bénévole. Alors qu'ils se trouvent à l'orée d'une petite bande de forêt, ils aperçoivent trois chasseurs s'affairant autour d'un terrier de renard sis dans un emposieu boisé d'épicéas.

R. C. se trouvait à l'affût en position de tir, tandis qu'à l'opposé, M. G. tenait un fox-terrier en laisse. Le chien fut lâché, mais renifla les bouches du terrier sans grande conviction. Le troisième compère intervint alors en coupant une branche d'épicéa de 2 m 75 environ et se mit à fourrager dans l'un des canaux du terrier pour déloger la bête.

Devant ces tentatives infructueuses, R. C. prit une douille de poudre noire couplée à une mèche lente et la fit exploser dans le terrier.

CONTENTIEUX

C'est alors que le garde-chasse intervint seul. Selon ses propres dires, il pensait ne pas déposer plainte pour les deux premières infractions jugées mineures, mais l'usage d'explosifs est strictement interdit par la loi, même

si les pétards sont autorisés. Comme les relations entre R. C. et le garde-faune sont au plus mal depuis des lustres, il s'ensuivit une violente altercation et R. C. pointa même son arme chargée (et non ouverte comme le veut une règle non écrite) sur le représentant de l'autorité. Le chasseur accepta toutefois de rendre son arme au surveillant bénévole qui s'était alors avancé.

Sous le coup de la colère, R. C. décampa sans reprendre les permis et documents que le garde-chasse lui avait demandés.

Le lendemain, soit le 15 décembre, M. Hennet fit son rapport à la police de sûreté qui mena l'enquête et renvoya les chasseurs devant le tribunal.

Appelé à la barre des témoins, M. Kneuss, surveillant bénévole, confirme les déclarations

du garde-chasse. Il s'insurge même contre une loi qu'il juge trop laxiste à propos des pétards, car il estime qu'un tel procédé est contraire à l'éthique de la chasse.

Quant aux deux témoins de la défense, ils minimisent les infractions reprochées, appréciant différemment selon les législations cantonales. Le dernier témoin, en particulier, très ancien compagnon de chasse du prévenu, assure que R. C. est un chasseur qui a toujours respecté les règlements. Mais il accuse en revanche l'acharnement que le garde-faune a toujours exercé à l'encontre de R. C.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de la défense tint tout d'abord à crever l'abcès à propos de l'un de ses mandants, impliqué dans une autre affaire de chasse dans les Franches-Montagnes, selon

un article de notre confrère «Le Quotidien jurassien». Il s'est ensuite attaché à démonter l'accusation dans une plaidoirie très subtile. Seul l'usage d'explosif est grave. Mais R. C. en ignorait l'illicéité, puisqu'il y recourait depuis 40 ans, ayant même appris cette technique de son père. On peut donc défendre l'erreur de droit légitime. Quant aux deux autres préventions, elles sont mineures et n'auraient pas été retenues séparément. En outre, l'aide d'un accompagnant pour tenir le chien est, semble-t-il, d'un usage courant chez les chasseurs.

En conclusion, le défenseur demande que ses clients soient exemptés de toute peine ou acquittés si l'interprétation la plus favorable de la loi est retenue.

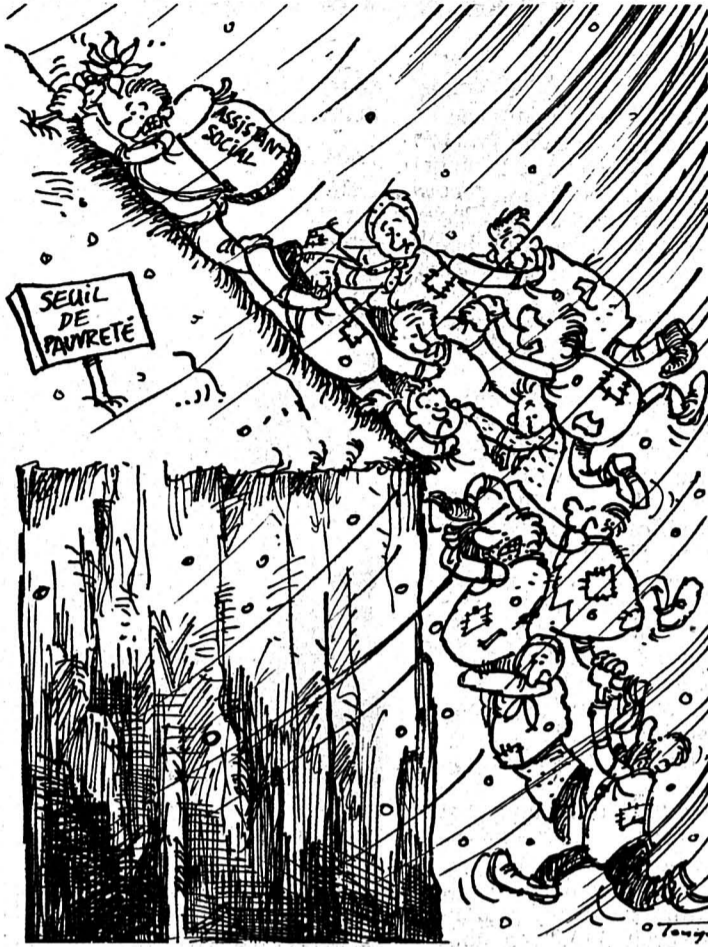
Le président du tribunal rendra son jugement vendredi. Bl.N.

Les assistants sociaux ont triplé en 15 ans

En suivant la courbe de la pauvreté?

Le phénomène est frappant. Il y a 15 ans, lors de l'entrée en souveraineté, le Jura comptait 15 assistants sociaux. Ils sont 47 aujourd'hui. Leur nombre a triplé en peu de temps. Il est vrai que dans le Jura de 1979, il n'y avait guère que les deux grandes villes, Porrentruy et Delémont, à jouir de services sociaux. L'égalité villes-campagne a été rétablie depuis lors. Seconde constatation: les problèmes de drogue et l'apparition d'une société à deux vitesses ont multiplié les problèmes. En 1989, sur les 68.000 Jurassiens, on dénombrait 6.800 personnes vivant au seuil de la pauvreté. La barre des 7.000 a été dépassée depuis...

En 1979, quatre assistants sociaux sont occupés en ville de



Delémont et de Porrentruy. Cinq autres sont attachés au patronage, au placement d'enfant, à la lutte contre l'alcoolisme et au tribunal des mineurs. Pro Infirmis (2), Pro Senectute (1) Caritas Jura (2) et un assistant attaché aux hôpitaux complètent l'équipe.

TISSU SERRÉ

Aujourd'hui, on dénombre 47 assistants sociaux sans parler des 17 personnes attachées à leur secrétariat. Comment expliquer cette explosion? Patron de l'aide sociale au canton, Jean-Pierre Joliat apporte une quadruple réponse. Il y a d'abord eu la mise en place des services sociaux régionaux (18 assistants au total).

Aujourd'hui, chaque citoyen de la République peut en bénéficier contrairement à l'ancien régime. Secundo, il y a vieillissement de la population et une plus grande prise en charge. Pro Infirmis compte cinq assistants désormais, Pro Senectute deux et le Centre pour malvoyants trois.

Mais c'est surtout dans le domaine de la drogue et du soutien aux plus faibles que la demande s'est accrue. La Ligue pour les toxicomanes, emmenée par Fernand Poupon, compte sept assistants sociaux tandis que Caritas Jura en compte tout autant dans ses rangs. «La dégradation de la situation économique explique en grande partie cela» avance M Joliat.

SALAIRES BAS

Dans le Jura, les salaires n'ont jamais été très élevés. En 1993, la part des revenus entre 20 et 30.000 francs était de 13%. Les salaires mensuels de moins de 3.500 francs représentent 51% des contribuables jurassiens! A fin 92, 7005 Jurassiens vivaient au seuil de la pauvreté. Une commission s'est mise en place pour étudier la mise en place d'un salaire d'insertion pour les familles et les personnes les plus défavorisées. On le voit, le Jura, même s'il ne roule pas sur l'or, s'est donné les moyens d'empoigner ses problèmes sociaux. C'est à saluer.

Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Clos du Doubs Soins à domicile

Le Clos du Doubs ne disposera plus d'un Service d'aide et de soins à domicile (SAD) concentré sur cette région. L'essai d'offre du SAD n'a pas été concluant, vu la trop faible demande de soins et d'aides. Epauvillers et Soubey seront rattachés aux SAD des Franches-Montagnes, les autres localités du Clos du Doubs dépendant de ceux du district de Porrentruy. Il en résultera une économie de frais sans diminution des offres de soins. (vg)

Typographistes

Jurassiens lauréats

Douze élèves de l'Ecole romande d'arts graphiques (Erag) ont obtenu leur brevet fédéral de typographistes. Parmi eux on trouve Laurence Charbonnier, Tramelan; Christian Germann, Delémont et Ulrich Michel, Neuchâtel. Les nouveaux diplômés sont spécialisés dans le dessin de caractères, la mise en page de livres et de magazines et l'infographie. (comm-vg)

Agriculteurs

Trois fois oui

La Chambre d'agriculture du Jura recommande à ses membres d'approuver les trois objets soumis au scrutin populaire fédéral le 12 mars prochain. Il en va de l'avenir de l'agriculture. Sur le plan cantonal, la Chambre espère que les dispositions parlementaires prises permettront de développer le soutien des efforts de diversification. La commission des labels est au travail en vue de promouvoir des produits typés de qualité. (vg)

AGENDA

Rwanda

Conférence publique

Quelle est la situation actuelle des populations rwandaises après la guerre et le génocide de 1994? Invité par l'Association Suisse-Rwanda qui a son siège à Genève (une antenne jurassienne se met en place), Monsieur Tito Rutaremara, député et responsable du centre de documentation sur les Droits de l'homme de Rwamaya tiendra une conférence suivie d'un débat le vendredi 20 janvier à 19h30 à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Courfaivre. Le public y est cordialement invité. (mgo)

Budget de Porrentruy 1995

Déficit de 1,5 million

La situation financière de Porrentruy devient véritablement préoccupante. Après un excédent de dépenses de 2 millions en 1993, un excédent budgétisé de 1,49 million - qui sera probablement plus élevé qu'espéré - en 1994, le budget de 1995 présente un surcroît de dépenses de 1,54 million. La hausse de la quotité d'impôt que les citoyens avaient refusée à l'instigation du Parti démocrate-chrétien en 1994 paraît inévitable à bref délai.

Encore ne serait-elle pas en mesure de redresser suffisamment la barre, de sorte que de nouvelles mesures s'imposent elles aussi. L'économie d'emplois n'a été que de 2,7 postes, ce qui est

jugé insuffisant. La réduction des frais de personnel est tout de même de 340.000 francs, soit près de 6%. A l'inverse, l'endettement croissant provoque des charges d'intérêts supplémentaires de 160.000 francs.

CAUSES DIVERSES

La stagnation des recettes fiscales est aussi une des causes de ces mauvaises données financières. Le chômage et les faibles rendements des entreprises en sont les motifs essentiels. Porrentruy escompte cependant une augmentation de 17% de l'impôt sur le bénéfice des sociétés, ce qui paraît très optimiste. Quant au Foyer des Planchettes, le déficit prévu n'est que

de 10.000 francs, ce qui montre que ce dossier épineux est désormais maîtrisé.

La demande de médicalisation partielle faite par Porrentruy sera examinée prochainement par les autorités cantonales compétentes.

Malgré le déséquilibre des comptes, Porrentruy ne restreindra pas ses investissements qui se monteront à plus de 5 millions bruts et à 4,2 millions nets. Sont en cause 1,5 million pour deux lotissements à La Perche et au Voyeboeuf, 2 millions pour la rénovation de Juventuti adoptée par le corps électoral et 400.000 francs de frais d'entretiens routiers.

V. G.

La Chorale des Emibois en concert

Retour aux premières amours

Retour aux sources pour la Chorale des Emibois. Deux ans après avoir chanté le romantisme allemand (Brahms et Schumann) voilà que l'Ensemble franc-montagnard revient à ses premières amours. Il avait interprété en 1983 l'opéra de Purcell «Didon et Enée» avec l'orchestre de chambre jurassien. Il entame samedi prochain une tournée sur le thème de la musique anglaise...

Composée d'une vingtaine de chanteurs et dirigée par Claude Bouduban, la Chorale des Emibois a toujours privilégié les chants de la Renaissance. Elle s'est également toujours entourée de musiciens professionnels pour ses spectacles. Mais c'est la première fois, depuis l'opéra de Purcell, qu'elle se fait accompagner d'un si grand nombre de musiciens et de solistes.

A LA SAUCE ANGLAISE

On retrouvera en effet à ses côtés la soprano Myriam Spycher (diplômée au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds), le ténor Christian Reichen (diplômé du Conservatoire de Neuchâtel), l'organiste Simone Monot-Genoux (diplômée de l'Académie de Bâle et titulaire de l'orgue du Temple Saint-Jean à la Chaux-de-Fonds) ainsi que l'ensemble instrumental Jubenel, créé pour

cette occasion par des musiciens de tout le Jura et du canton de Neuchâtel.

On retrouvera donc Purcell au programme de cette année dans une œuvre pour chœur, cuivres et orgue intitulée «Funeral Music of Queen Mary». Au programme également, une œuvre de Haendel «Ode of St Cecilia's Day» pour chœur, solistes et orchestre. On entendra encore Benjamin Britten dans «Festival te Deum» pour chœur et orgue.

On le voit, un nouveau défi pour un concert de grande envergure.

Mgo

● «Musique anglaise» de la Chorale des Emibois se jouera à quatre reprises: le samedi 21 janvier (20 h 15) au Temple de Sornetan, le dimanche 22 janvier (17 heures) au Temple Saint-Jean de la Chaux-de-Fonds, le samedi 28 janvier (20 h 15) à l'église de Châindon et le dimanche 29 janvier (17 heures) à l'église de Lajoux.



La Chorale des Emibois

Prochainement en tournée sur le thème de la musique anglaise. (privée)

29e Médaille d'or de la chanson

Espoirs recherchés

La Médaille d'or de la chanson, dont la 29e édition se déroulera à Saignelégier le 29 avril prochain, est un tremplin pour de jeunes artistes. De la Castou à Bitoune, combien d'amoureux de la chanson française ont brûlé leurs premières planches sur la scène de la halle-cantine? Après quelques années maussades, cette manifestation prend toujours plus d'importance.

L'an passé, ce ne sont pas moins de 22 candidats qui se sont affrontés et c'est un gars de Saxon, Yann Lamiel, qui a tiré son épingle du jeu.

Cette année, les paris sont ouverts. Vous aimez chanter sous la douche ou dans votre cuisine et vous rêvez d'un public, alors une scène pleine d'émotions vous est ouverte. Auteurs-compositeurs ou interprètes de la chanson française sont attendus sur la montagne à fin avril. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire auprès de Vincent Vallat à Saignelégier.

Des prix en espèces mais aussi une scène internationale, un passage à la radio... récompenseront les meilleurs. A bon entendeur. Mgo



La Médaille d'or de la chanson.

Un tremplin pour de jeunes artistes. (Impar-Gogniat)

Investissements publics

Un million de prêts LIM

De nouvelles décisions d'aide financière au canton du Jura ont été prises au titre de la loi fédérale d'aide d'investissement dans les régions de montagne (LIM). Les prêts qui sont accordés, ne le sont que théoriquement, puisqu'ils consistent en la prise en charge de 80% des intérêts du montant investi ou admis comme base de calcul de l'octroi de subventions.

Les projets bénéficiaires de ce soutien sont l'assainissement de l'école secondaire de Bassecourt (195.000 francs), la réfection des routes communales d'Epiquez (50.000), le chauffage à distance au bois (thermoréseau) de Bonfol (108.000), les réseaux d'eau

et d'électricité de Develier-Dessus (247.000), les collecteurs d'eaux usées et le réseau communal de Cœuvre (313.000) et enfin la réfection des routes communales de Buix (96.000), soit un investissement global de 1.009 million de francs.

Dans tous les cas, l'aide fédérale s'étend sur 15 ans, après quoi elle cesse. Cette aide n'est pas de même montant chaque année. Elle diminue chaque année d'un quinzième, ou d'un vingt-cinquième, si la durée d'aide est de 25 ans. La commune en cause n'est pas tenue de rembourser le prêt au terme de l'aide fédérale, mais elle n'a alors plus droit à celle-ci.

V. G.

Classique: musique de piano et lieder du dix-neuvième siècle

Schubert, Schumann et Brahms

Tous trois ont généreusement enrichi le répertoire pianistique. Quand de grands interprètes – comme ici – expriment l'intense émotion contenue dans leurs meilleurs pages, nous pénétrons dans l'une des sphères les plus magiques de la musique. Et pour conserver intact votre plaisir, ajoutez-y la voix de D. Fischer-Dieskau!

La tragique disparition du Duo Crommelynck porte un coup très dur au piano à quatre mains. Ces artistes rayonnants qui s'étaient arrêtés à La Chaux-de-Fonds en 1993 devaient y revenir. Le destin en aura décidé autrement!

Patrick et Taeko Crommelynck avaient joué en notre ville le *Divertissement à la hongroise* de Schubert. Leur enregistrement qui était alors épuisé est à nouveau disponible. Il se trouve complété par *Quatre polonaises*, D. 599, *Trois marches héroïques*, D. 602 et les *Danses allemandes*, D. 618. Ce premier volume fut suivi d'un autre déjà présenté dans ces colonnes. Le troisième et dernier, récemment paru, est encore dédié à Schubert. On y découvre cinq œuvres: *Rondo*, D. 951, *Allegro*, D. 947, *Fantaisie*, D. 940, *Grande marche funèbre*, D. 859 et *Variations*, D. 624.

Les disques des Crommelynck resteront désormais les uniques témoignages de leur très fine sensibilité, de leur équilibre quasi miraculeux et pour nous de leur souriante amitié. (Claves 50-8802 (vol. 1) et 50-9413 (vol. III), 1980/94. Technique: assez bonne).

LA POÉSIE EN MUSIQUE

Voici environ deux décennies, Dietrich Fischer-Dieskau et Christoph Eschenbach enregistraient l'un des joyaux de la musique romantique: les lieder de Schumann. A ceux qui n'ont pas eu connaissance des microsillons d'alors, l'occasion est offerte de se plonger dans un univers où poésie et musique se complètent avec un total bonheur.

A l'aube de sa carrière, le compositeur avait hésité à se consacrer à l'une plutôt qu'à l'autre. La musique finit par l'emporter. Le piano d'abord. Puis intervint la voix. On cite volontiers la fameuse année 1840, qui vit paraître d'innombrables lieder. De Schiller à Eichendorff, de Heine à Andersen, en passant par quantité d'autres, les poètes retenus par Schumann lui ont inspiré un flot de chefs-d'œuvre, dont plus de cent septante pour voix masculine figurent dans la présente sélection.

Inutile de décrire longuement les qualités des interprètes. Ils sont tout simplement prodigieux d'intelligence, de musicalité et de complicité. (DG 445

660-2. 6 CD. 1974/77. Textes taillés. Technique: bonne)

FASCINANT RICHTER

L'été dernier, Philips annonçait une édition Sviatoslav Richter groupant ce que l'artiste soviétique considère lui-même comme ses meilleures interprétations. Depuis peu, cette somme est dis-

Nachstücke, op. 23, *Blumens-tück*, ainsi qu'une *Novelette*. Du second, les deux premières *Sonates*, les très virtuoses *Variations sur un thème de Paganini* ainsi que des fragments des op. 76, 116, 118 et 119.

H. Neuhaus disait de Richter, son élève: «Tel un aigle volant

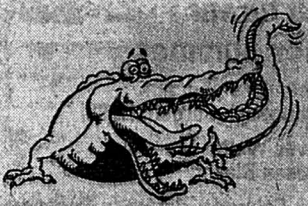
nique: en général, assez moyenne).

UN MAÎTRE DE LA VARIATION

Brahms cultiva le genre avec autant de constance que d'ingéniosité. Le choix de Mikhaïl Rudy s'est porté sur les *Variations et fugue sur un thème de Haendel*. Il a entouré ce monument du répertoire des *Variations sur un thème de Schumann*, magnifique témoignage d'amitié à Robert et Clara, des moins connues *Variations sur un thème hongrois* et de celles inspirées par un mouvement du *Sextuor à cordes*, op. 18. L'étonnante palette expressive et la rigoureuse architecture des interprétations de Rudy font de ce disque une très solide référence. (EMI 5 55167 2. 1994. Technique: très bonne).

Si cela est possible, la musique pour deux pianos a été plus royalement servie encore par Martha Argerich et Alexandre Rabinovitch dont le jeu fougueux, à la fois très vivant et très élaboré, donne au partitions qu'ils abordent un galbe superbe. On écouterait avec ravissement les *Variations sur un thème de Haydn* entendues plus fréquemment dans leur orchestration, la *Sonate* op. 34 b, autre version du *Quintette* pour piano et cordes, la préférée de Brahms par ailleurs, et les cinq premières *Valses* de l'op. 39 que l'on joue habituellement à quatre mains. Assurément un grand disque. (Teldec 4509-92257-2. 1993. Technique: fort bonne).

J.-C. B.



POÉSIE

Un prix à Claude Darbellay

L'écrivain et professeur chaux-de-fonnier Claude Darbellay ira vivre quelques jours sur l'île de Bréhat, en Bretagne, là où le poète Louis Guillaume a passé son enfance. Ce séjour vient de lui être attribué en tant que lauréat du Prix Louis Guillaume, décerné depuis vingt ans à l'auteur d'un recueil de poésie en prose, pour «L'horizon n'a qu'un côté», publié aux Editions PAP/ Lausanne, en 1993. Une distinction qui réjouit tous les Chaux-de-Fonniers et qui souligne, en même temps, l'activité créatrice permanente d'un écrivain reconnu et apprécié par ses élèves de l'Ecole supérieure de commerce de la ville. Simultanément, elle est invitation à la (re)découverte de l'auteur Claude Darbellay et de Louis Guillaume (1907-1971).

Le prochain prix de poème en prose sera décerné en automne de cette année. Publiés dans le courant de l'année de la remise du prix ou l'année précédente, soit en 1994 et 95, les recueils écrits en français sont à adresser en deux exemplaires au siège de l'Association Louis Guillaume, 114 ter, avenue de Versailles, (F) 75016 Paris. (sg)

EXPOSITION

Carlo Cioni et Ducmanh



Ducmanh «Jaune, vert et bleu», 1972, huile sur papier Japon, 61 x 46 cm.

La Galerie Pro Arte Kasper de Morges présente, jusqu'au 11 février, deux artistes contemporains aussi éloignés l'un de l'autre que peuvent l'être l'art du Florentin Carlo Cioni, appelé peinture cosmique et celui du Vietnamien établi à New York, Ducmanh, à la gestuelle puissante, nourrie de la calligraphie extrême-orientale. Tous deux sont reliés cependant par une constante recherche de spiritualité. (sg)

La nouvelle grille 1995 de Raymond Vouillamoz

On cause beaucoup dans le poste

Que doit faire celui qui croit encore que la télévision est une couleur belle dans une image, une lumière sur un visage, un geste significatif, une émotion dans un regard, un déplacement utile, bref, une manière de témoigner sur quelque chose? Il pourrait bien s'en aller pitonner ailleurs, sur Arte s'il est exigeant, sur la nouvelle «La Cinquième» s'il tient à apprendre quelque chose, sur TF1 s'il a raté «Les grosses têtes» sur la TSR!

On annonce un tournant, mais dans ses structures la grille reste la même: de l'info entre 19 h et 20 h, une émission confectionnée en début de soirée, puis autre chose; enfin poursuite de l'effort engagé il y a plus d'un an avec d'autres produits de la maison vers 22 h ou plus tard. Il ne faut rien bousculer, sinon on perdrait le bénéfice de la «fidélisation».

LE CREDO DE VOUILLAMOZ

Les textes publiés par le service de presse de la TSR et largement repris ne sont en général pas signés ou seulement dotés d'initiales. Premières nouveauté intéressante: «Grille des programmes de 1995»: le tournant est signé Raymond Vouillamoz qui lance son credo comme suit: «Cette grille de janvier 1995 affirme mon credo de directeur des programmes, à savoir que promouvoir l'identité romande ne signifie pas perpétuer les traditions anciennes et ressasser les images du passé, mais participer à l'évolution de la société. L'objectif est d'aider le téléspectateur à se situer dans une période difficile, en consacrant de nombreuses heures d'antenne à l'actualité internationale, nationale, culturelle, à la nature, à l'histoire, etc. Nous offrons ainsi à notre public partenaire une meilleure compréhension de notre temps.»

On pourrait s'arrêter à chaque partie de phrase et se lancer

dans une dissertation. Mieux vaut citer une partie du credo... et voir dans les semaines qui viennent ce qu'il représente.

PAS TRÈS NOUVELLES

Il se pourrait que «nouveau» signifie d'abord nouvelle tête pour présenter une émission ancienne, à une autre heure, ou encore un habillage nommé «re-louquage».

On se veut proche du téléspectateur mais on emploie des expressions anglaises pour faire du «talk-show» qui est un «spectacle parlé» intitulé plaisamment en français «talc chaud»!

Au rayon des «nouveautés», signalons quelques notes de Stefan Eicher pour les «djingles» (ou indicatifs), la confirmation de Jacques Huwyler à «Racines» (dimanche à 18 h 05); le déplacement de «pas de problème» au samedi à 18 h 25 avec nouvelle animatrice, l'ancienne de la rubrique «Mode», Sofia Pekmez; encore une nouvelle, la Jurassienne Tania Chytil pour Ischer à «Magellan» (samedi à 11 h 50); Lolita Morena qui cesse «Pique-note» pour servir «Pot aux roses» (avec fleurs le dimanche à 11 h 20), puis

«Postes à pattes» (avec bêtes à 13 h 50 et 14 h 25); le grand retour de Bernard Pichon pour «Tabou» (mardi vers 22 h 25); de nouvelles séries américaines et moins de films en premier rideau (en hommage au cinéma qui a cent ans!); un cycle consacré par «Nocturne» au Finlandais Kaurismäki et, dès que *Les roseaux sauvages* de Téchiné auront été «oscarisés» (ce n'est pas encore fait!) la reprise de la collection d'Arte «Tous les garçons et les filles de leur âge», où l'on ressasse l'approche du passé type «Nouvelle Vague» française, surtout godardienne.

DU «NOUVEAU» NOUVEAU

Ce sera en effet «Ça colle et c'est piquant» avec Maïté Biraben chaque vendredi soir vers 22 h 20 pour attirer le jeune public dont tout le monde sait qu'il ne sait que faire ce soir-là et surtout pas sortir; enfin «Talc chaud», auquel nous dédions la rubrique «Tout cru» de jeudi 19 janvier: première déception après la «première»... La «télé-radio» selon R. Vouillamoz cause beaucoup...

Freddy LANDRY



Maïté Biraben, animatrice au «ton nouveau» (RTSR)

Evénement new-yorkais

Les faux du MET



Rembrandt.

«Paysage de plaine sous l'orage» (fragment). (sp)

Deux expositions présentant les vrais et les faux Goya et Rembrandt du Metropolitan Museum of Art de New York (MET) constitueront les événements majeurs de l'année 1995, celle du 125^e anniversaire de la prestigieuse institution américaine.

L'exposition Rembrandt présentée en 91/92 à Amsterdam, Londres et Berlin avait cruellement révélé, grâce aux technologies les plus récentes, que des tableaux célèbres du maître flamand étaient des copies ou des travaux de ses élèves. S'inspirant de cette expérience, le MET veut «faire participer le public à des polémiques confinées habituellement aux cercles d'experts», selon Philippe de Montebello, le directeur du musée. «Nous prenons ainsi un vrai risque, celui de semer un doute permanent chez les visiteurs».

GOYA ET REMBRANDT

Les deux expositions présenteront des œuvres appartenant aux collections permanentes du MET, les plus riches hors d'Europe concernant ces deux peintres. Celle consacrée à Goya (19 septembre-31 décembre) comprendra 300 tableaux, gravures, eau-fortes ou sanguines dont, pour la première fois, l'intégralité des cycles de «La Tauromachie» et des «Horreurs de la guerre».

Quarante toiles, dont vingt-cinq auraient été abusivement attribuées à Rembrandt depuis des siècles, seront montrées dans le cadre de l'exposition «Rembrandt/Pas Rembrandt» (10 octobre-31 décembre). Les autres grandes expositions de l'année 95 seront consacrées à la France, à l'Assyrie et au peintre américain installé en Grande-Bretagne, Kitaj.

LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Actuellement, le MET accueille une importante collection de gravures de la Renaissance française provenant des collections de la Bibliothèque nationale (Paris). Puis, au printemps (14 avril-9 juillet), le musée abritera l'exposition du photographe français Felix Tournachon, plus connu sous le nom de Nadar (1820-1910), l'un des grands succès de l'année 94 au Musée d'Orsay (Paris).

L'Assyrie sera au centre de deux expositions de mai à août 95. La première sera basée sur les trésors du British Museum (Londres), la seconde sur ceux du Vorderasiatisches Museum (Berlin), avec notamment la célèbre Porte aux Lions. Enfin une rétrospective de plus de 100 œuvres du figuratif Kitaj, proche de Lucian Freud et David Hockney, sera présentée du 17 février au 14 mai. (ats/afp)

L'évolution de nos conceptions du cosmos

Les premiers pas

Dans une série de trois articles, nous essayerons de suivre le cheminement de nos perceptions du monde aux différentes époques de l'histoire humaine. L'article d'aujourd'hui traite de la période pré-copernicienne. Le deuxième couvrira le retour de l'héliocentrisme, jusqu'à ce qu'il faut considérer comme la plus grande révolution scientifique, associée aux noms de Galilée et surtout de Newton. Finalement, dans la troisième partie, nous présenterons un aperçu de la façon dont nous comprenons l'Univers aujourd'hui.

Par
Gaston FISHER

DEMAIN:
l'environnement

LES DIMENSIONS
DE LA TERRE

La grandeur de la Terre a été discutée par Aristote et un de ses élèves, Dicaearque de Messine (350-290 av. J.-C.), géographe grec bien connu, mais les dimensions qu'ils ont données sont bien en dessous de la réalité. Aucun véritable essai de mesure n'est connu jusqu'à l'arrivée d'Eratosthène de Cyrène (276-196 av. J.-C.). Eratosthène fut appelé d'Athènes à Alexandrie par Ptolémée IV Evergète, roi d'Égypte de 246 à 221 av. J.-C., afin d'éduquer Ptolémée IV Philopator, le futur roi, et prendre la responsabilité de la grande bibliothèque. C'était un homme d'une vaste culture, mais peu de ses écrits ont survécu et c'est à Cléomède, vulgarisateur scientifique gréco-romain, que l'on doit la description de la méthode utilisée pour déterminer le pourtour de la Terre.

Eratosthène estima la longueur de l'arc de cercle passant par Syène (l'Assouan d'aujourd'hui) et par Alexandrie. La distance entre ces deux villes venait d'être mesurée et l'on savait qu'à midi, lors du solstice d'été, le Soleil se trouve juste au zénith de Syène, car il n'y a alors pas d'ombre portée. Eratosthène érigea donc un gnomon vertical à Alexandrie, cela lui permit de mesurer l'angle que les rayons du Soleil y font avec la verticale lorsqu'il est au zénith à Syène. L'angle trouvé était de 7,2°, c'est-à-dire exactement le cinquantième d'un grand cercle. La distance Syène-Alexandrie était donc juste un cinquantième du pourtour de la Terre.

Les arpenteurs avaient obtenu 5000 stadias égyptiennes pour cette distance; le pourtour du globe était donc de 250 000 stadias. Avec 157,50 m pour la stadia, cela donne un pourtour de 39 375 km, à moins de 1,6 % de la valeur correcte de 40 000 km ! Il faut cependant reconnaître que cette grande précision est un peu chanceuse, deux erreurs venant se compenser: d'abord la distance entre Syène et Alexandrie est effectivement de 5346 stadias et les deux villes ne sont pas, comme Eratosthène l'avait admis implicitement, sur le même méridien. G.F.

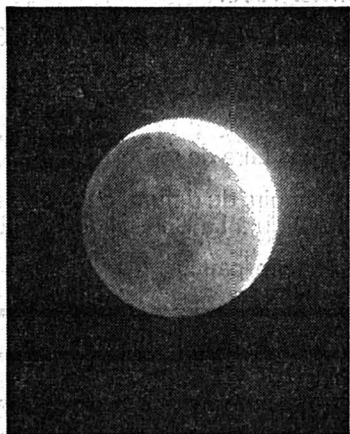


Figure 1.

(a) En phase de Nouvelle Lune on ne voit, depuis la Terre, qu'un petit arc éclairé directement par le Soleil; mais le reste du disque lunaire est tout de même visible, illuminé qu'il est alors par la lumière solaire réfléchie par la Terre, comme le montre bien la photographie (b).

thagoréens avançaient l'idée que les planètes sont d'essence divine et éternelle, avec pour conséquence que leurs mouvements ne pouvaient être que circulaires et uniformes. Un siècle plus tard, Platon inversa cet argument: on observe que le mouvement des planètes est circulaire et uniforme, cela signifie que ces astres sont gouvernés par une puissance divine.

1. LES PHILOSOPHES GRECS

Malgré ces amorces de progrès, on peut dire que, jusqu'à la révolution copernicienne, les conceptions de l'Univers, pour le moins celles acceptées et permises par l'Église, étaient celles d'Aristote (384-322 av. J.-C.): la Terre est une surface horizontale d'extension indéfinie, où

terre et eau se déplacent vers le bas, l'air et le feu vers le haut. Il y a donc un haut et un bas absolu. Pour décrire ce qui se passe dans le ciel, Aristote a besoin d'un cinquième élément et il propose «l'éther». Cet élément parfait et éternel trace dans le ciel un mouvement rotatoire avec la perfection du cercle, qui reste la figure géométrique idéale, sans commencement ni fin, et qui est d'essence divine. Son Univers embrasse la totalité de ce qui existe; il s'étend jusqu'à la voûte céleste, au-delà de laquelle se trouve le domaine de Dieu, selon la conception qu'Aristote en avait. C'est Dieu qui met la voûte céleste en rotation et cette rotation se transmet alors aux orbites plus internes des planètes, du Soleil et de la Lune. Son Univers accessible s'étend donc jusqu'à la voûte céleste; au-delà il n'y a plus rien que nous puissions atteindre, que nous puissions concevoir, même pas de l'espace vide !

Cette façon d'envisager l'Univers est, d'un point de vue philosophique, très moderne; en effet, lorsqu'on imagine quelque chose de fini, délimité par une frontière, on admet aussi l'existence d'un «au-delà» de cette limite. Dans une certaine mesure, les conceptions cosmologiques contemporaines reprendront cette idée de frontières sans «au-delà».

Dans l'ensemble, ces conceptions constituaient pourtant une grave régression par rapport au point de vue atteint par les Ioniens, qui admettaient que le Ciel et la Terre sont composés des mêmes éléments, susceptibles d'évolution et de dégradation.

Quelques contemporains d'Aristote, à peine plus jeunes que lui, avancèrent aussi des concepts plus modernes, mais leurs idées ne réussirent pas à s'imposer. Ainsi Heraclide de Pont (388-310/315 av. J.-C.) suggéra que les mouvements apparents de Mercure et Vénus pouvaient être décrits avec grande précision si on admettait que ces planètes sont en révolution autour du Soleil et non pas de la Terre. Il formula aussi l'idée que le mouvement des étoiles pouvait se comprendre très simplement si on acceptait que la Terre tourne autour d'un axe. Personne avant lui n'avait proposé une telle rotation de notre planète pour expliquer le mouvement journalier apparent des étoiles, et cela constituait un progrès énorme en astronomie.

S'il est vrai que dans l'antiquité grecque, quelques philosophes étaient arrivés à la conclusion que la Terre est ronde et que la Lune, le Soleil et les planètes sont des corps en orbite, soit autour de la Terre, soit autour du Soleil, on sait que jusqu'à la fin du Moyen Âge la vision populaire était encore celle

d'une Terre plate, qui aurait quelque part au loin un bord abrupt, d'où l'on plongerait dans un abîme insondable, comme on le pensait déjà bien avant notre ère.

Pour bien comprendre les difficultés à concevoir un Univers plus réaliste, c'est-à-dire plus conforme à nos vues d'aujourd'hui, il faut se rendre compte que, sans outils, nos notions d'espace et de temps sont dominées par ce qui nous est directement accessible, par ce que nous pouvons percevoir avec nos sens, sans l'aide d'un instrument.

Un jour de marche peut déjà représenter une grande distance et la durée d'une vie une longue période de temps. Ainsi, même en sachant que la Terre est ronde, on a de la peine à voir sa courbure avec les yeux lorsqu'on contemple un de nos lacs, ou lorsqu'on regarde un bateau s'éloigner d'une côte de mer.

Quelquefois pourtant, lorsqu'on admire la Lune, on a l'impression qu'il s'agit d'un astre en forme de boule, plutôt que d'un trou dans une voûte céleste et qui change de forme tous les jours. Par exemple, si l'on regarde une Nouvelle Lune peu après le coucher du Soleil, on voit très bien la totalité de l'astre, car sa partie sombre est alors éclairée par la lumière solaire réfléchie par la Terre; c'est le phénomène de la Lune cendrée, illustré par la Fig. 1.

Revenons aux philosophes de la Grèce antique, à ceux qui étaient acquis à l'idée que la Terre est un astre comme la Lune et le Soleil. Nous avons vu qu'ils ne s'accordaient pas sur ce qui constitue le centre de l'Univers. Cela est bien compréhensible, car si la Terre était en rotation autour d'un Soleil central fixe, on aurait dû voir les étoiles se déplacer au cours de l'année, phénomène qu'on appelle «pa-

ralaxe des étoiles». En effet, on pensait que les étoiles étaient des trous dans une voûte céleste qu'on n'imaginait pas très éloignée. Même aujourd'hui avec de bons télescopes on ne voit un effet de parallaxe que pour les étoiles les plus proches du Soleil.

Aristote divisait l'Univers en deux parties: ce qui est à l'intérieur de l'orbite de la Lune est transitoire, imparfait; à l'extérieur, où se trouvaient les planètes et les étoiles, on était dans le domaine parfait et immuable de son «éther». Bien évidemment, les comètes, qui étaient manifestement au-delà de l'orbite de la Lune, lui causaient un problème.

Après Aristote la prééminence intellectuelle d'Athènes s'estompe et une fois encore des notions cosmologiques plus avancées font leur apparition. Cette époque voit Eratosthène (276-196 av. J.-C.) fonder l'Observatoire et l'École d'Astronomie d'Alexandrie. Il est convaincu que la Terre est sphérique. Il calcule ses dimensions à 1-2% près, en déterminant la variation d'angle sous lequel on voit le Soleil depuis Assouan et Alexandrie et en utilisant la distance entre ces deux villes, mesurée quelques années auparavant par les arpenteurs de l'Égypte.

Par une méthode remarquablement astucieuse, selon la Fig. 2, Aristarque de Samos (310-230 av. J.-C.) détermine les dimensions et distances relatives de Terre, Soleil et Lune, et avec le rayon terrestre d'Eratosthène, leurs valeurs absolues. Son Soleil étant 6,75 fois plus grand que la Terre il se voit obligé de proposer un système héliocentrique général.

Hipparque (190-120 av. J.-C.) construit un observatoire à Rhodes. C'est un excellent observateur qui améliore les résultats d'Aristarque. En utilisant ceux d'Eratosthène d'Alexandrie, il découvre la précession des équinoxes, même si à cette époque on ne pouvait en expliquer la cause; il détermine la longueur du mois lunaire et la valeur qu'il en donne est correcte à la seconde près; finalement il établit un catalogue de 850 étoiles, le premier Almagest. Son renom d'astronome est immense. En se fondant sur l'absence de parallaxe des étoiles, il répudie le système héliocentrique d'Aristarque. Son autorité est telle que ses idées s'imposent et c'est en définitive à cause de lui que le système héliocentrique devra attendre Copernic (1473-1543) pour ressusciter.

2. LE SYSTÈME DE PTOLÉMÉE

Ptolémée (IIe siècle après J.-C.), astronome grec né en Égypte, surpassa tous ses prédécesseurs par la qualité de ses mesures et les raffinements du système géocentrique qu'il imagina pour expliquer ses observations. Son système fonctionnait mieux que tous ceux proposés auparavant, tout en respectant l'idée admise que le cercle est sacro-saint, la figure géométrique divine et parfaite. Les orbites de tous les astres, en particulier celles des planètes, devaient donc pouvoir s'expliquer au moyen de cercles et uniquement de cercles. Sa plus grande œuvre, le catalogue de l'Almagest (arabe pour la grande œuvre ou la grande syntaxe), sera l'ouvrage astronomique de référence jusqu'à l'arrivée de Tycho Brahe.

On peut dire que rien de nouveau n'apparut pendant plus de treize siècles, si ce n'est que Thomas d'Aquin (1225-1274), en reformulant de façon cohérente et convaincante les fondements des dogmes de la religion et de la science, fortifia un édifice de croyances qui commençait à vaciller sous les critiques, surtout celles de l'École de Paris aux XIIe et XIIIe siècles. G.F.

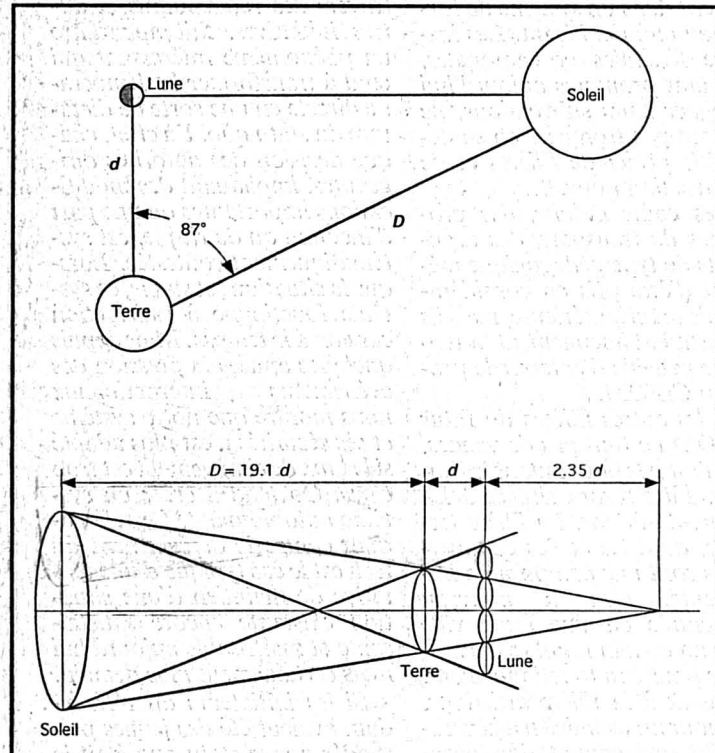


Figure 2.

(a) Lorsque, vue depuis la Terre, exactement une demi-Lune est éclairée, Soleil, Lune et Terre sous-tendent un angle droit. La mesure, à cet instant précis, de l'angle sous lequel on voit le Soleil par rapport à la Lune permet, en principe, de déterminer le rapport des distances Terre-Lune et Terre-Soleil. Cette méthode a été utilisée par Aristarque, mais l'angle qu'il a trouvé, 87° au lieu de 89° 51', est trop petit et le rapport des distances qu'il en a tiré n'est donc pas correct. (b) En mesurant, lors d'une éclipse de Lune maximale (éclipse lors de laquelle les centres du Soleil, de la Terre et de la Lune sont un instant parfaitement alignés), les durées des phases de pénombre et d'obscurcissement total, Aristarque en déduisit que l'ombre portée par la Terre à l'endroit de la Lune avait un diamètre double de celui de la Lune. Connaissant les dimensions de la Terre, grâce à Eratosthène, il put calculer les dimensions de la Lune. Et comme le Soleil, vu depuis la Terre, sous-tend le même angle solide que la Lune, il put aussi donner un diamètre pour cet astre. Mais l'erreur de sa mesure initiale d'angle fait que son Soleil est 16 fois trop petit et 65 fois trop près. Ses résultats pour la Lune, par contre, sont assez proches de la réalité.

La chance de Christophe Colomb

En ce qui concerne la grandeur de la Terre (voir aussi ci-contre, à gauche) il vaut la peine de citer la solution théologique du problème proposée, au Moyen Âge, par le cardinal Pierre D'Ailly (1350 - 1420).

Sur la base d'une information contenue dans les Apocryphes, selon laquelle les eaux ne représentent qu'un septième de la surface de la Terre, il estima que la côte est de l'Asie ne pouvait pas être très éloignée de la côte ouest de l'Europe. Il professa cette croyance dans son livre Imago Mundi, dont une copie parvint entre les mains de Christophe Colomb au moment où ce dernier préparait sa première traversée de l'Atlantique. Colomb obtint le soutien d'Isabelle de Castille

sur la foi du livre de d'Ailly. Il est amusant de noter que si Colomb s'était basé sur les estimations beaucoup plus justes des philosophes grecs, il n'aurait sûrement pas obtenu le soutien royal et n'aurait probablement pas entrepris un voyage qui finalement détruisit tous les concepts géographiques fondés sur les écritures. Colomb se rendit d'ailleurs compte de sa chance: à la bibliothèque de Séville on trouve une copie de Imago Mundi annotée de sa main et dans celle de Madrid une lettre dans laquelle il exprime sa gratitude à l'erreur de d'Ailly.

Depuis le XVIIe siècle, on détermine les dimensions de la Terre par des méthodes tout à fait semblables à celle d'Eratost-

thène (voir ci-contre à gauche). Par triangulation au moyen de théodolites, on obtient des valeurs précises pour la longueur des lignes de base et au moyen de télescopes on mesure avec grande précision les angles sous lesquels les étoiles traversent le méridien. Avec ces nouvelles méthodes, on s'est d'ailleurs rendu compte que la Terre est loin d'être une sphère parfaite. Par suite de sa rotation journalière, et des forces centrifuges qui en résultent, son diamètre équatorial dépasse d'environ 43 km le diamètre polaire. Des écarts de sphéricité nettement plus petits proviennent de la distribution homogène des masses au voisinage de la surface du globe. G.F.